

# LES ORIGINES EREMITIQUES ET ORIENTALES

## DE L'ORDRE DU CARMEL.

*Par Hélène Perot, Carmélite déchaussée*

*Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères*

### INDEX GENERAL

#### INTRODUCTION

#### Chap.I. HISTOIRE ET MYTHOLOGIE

##### A. HISTOIRE

##### B. MYTHOLOGIE

#### Chap.II. LA TRADITION MYSTIQUE DU CARMEL

##### A. LIEE AU BERCEAU DE L'ORDRE

1. LA TRADITION ELIANIQUE BIBLIQUE
2. ELIE ET LA TRADITION JUIVE
3. ELIE CHEZ LES PERES DE L'EGLISE

##### B. DANS LES TEXTES ET LA LITURGIE

###### 1. DANS LES TEXTES

1. LA REGLE
2. L'INSTITUTION DES PREMIERS MOINES
3. LA REFORME THERESIENNE
4. REGARDEZ ELIE, VOUS VERREZ MARIE

###### 2. DANS LA LITURGIE

#### Chap. III. ORIGINES EREMITIQUES ET ORIENTALES DE L'ORDRE DU CARMEL

##### A. LE CARMEL ET L'EREMITISME

1. L'EREMITISME EN OCCIDENT AU XII<sup>e</sup> SIECLE
2. L'EREMITISME EN ORIENT AU XII SIECLE
3. L'EREMITISME AU CARMEL

## **B. LE CARMEL ET L'ORIENT**

1. QUEL SENS DONNER A LA LEGENDE DE LA SUCCESSION HEREDITAIRE
2. LE CARMEL, UN PONT ENTRE L'ORIENT ET L'OCCIDENT
3. LE CARMEL ET ISRAËL

## **CONCLUSION**

## **INTRODUCTION.**

*"Tu retireras ainsi beaucoup de profit à saisir les principes spirituels de ta profession, et tu en vivras les préceptes avec plus d'amour, quand tu en connaîtras sa forme première et la grandeur de ses fondateurs".*

*(L'Institution, chap.I).*

Il est naturel pour l'esprit humain de se référer constamment à ses propres origines: de façon plus ou moins consciente, chaque homme sait que, dans son principe, est contenu, de quelque façon, son destin. De même la "personne institutionnelle" s'incarne de manière historique dans une certaine structure et trouve ainsi sa place dans l'Eglise. Le Concile Vatican II a réaffirmé cette vérité et a invité tous les croyants à redécouvrir leur propre foi, afin que "le trésor de la Révélation confié à l'Eglise comble toujours davantage le coeur des hommes" (Constitution *Dei Verbum*, in *Concile œcuménique Vatican II*, Le Centurion, Paris 1967, 26, p.145). De la même façon, il a été demandé à chaque institut religieux de retrouver le charisme de son fondateur, et l'inspiration des adaptations dont il a été l'objet au cours du temps: "Le bien même de l'Eglise demande que les instituts aient leur caractère et leur fonction propres. C'est pourquoi on mettra en pleine lumière et on maintiendra fidèlement l'esprit des fondateurs, et leurs intentions spécifiques de même que les saines traditions, l'ensemble constituant le patrimoine de chaque institut"(Décret *Perfectae caritatis*, *op. cit.*. 2b et c, p. 473). Et encore: "Tout institut doit communier à la vie de l'Eglise et, tenant compte de son caractère propre, faire siennes et favoriser de tout son pouvoir ses initiatives et ses intentions".

L'Ordre du Carmel est né sur le mont Carmel en Galilée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les premiers frères étant des anciens croisés demeurés en "Terre Sainte" et vivant en ermites dans des grottes. La structuration institutionnelle s'est édifiée de manière très

progressive avec, pour toile de fond en Occident, un monde en radicale transformation sur tout les plans et dans tous les domaines, période de l'histoire du Moyen-âge que l'on nomme "Le Grand Réveil". Le Moyen-Orient est la scène sur laquelle vient se jouer, sorte d'épiphénomène de la crise occidentale, le drame étrange des croisades. Cette *sequela Christi* opère d'une certaine manière une synthèse provisoire et discutable des vertus laïques et religieuses de l'époque. Nos ermites ont découvert en Orient le chemin de la véritable *sequela*, celle qui ne présente pas le danger d'une contamination idéologique. Mais du fait des différentes invasions ils devront, petit à petit, regagner les pays d'Europe dont ils étaient originaires: c'est dans le contexte de la restructuration de la vie religieuse en Occident que le Carmel va être entraîné dans le sillage des Ordres Mendians, Ordres qui naissent et croissent rapidement, suscités par les besoins de l'époque.

Ceux qui côtoient les Carmes peuvent éprouver quelques difficultés à voir en eux des ermites. Eux-mêmes ont traversé à différentes époques de véritables crises d'identité liées à leur double vocation, tiraillés entre une orientation apostolique en rapport avec leur statut d'Ordre Mendiant, et la nostalgie de leurs origines érémitiques. En ce qui concerne les Carmélites le public les regarde comme des contemplatives comme les autres, avec peut-être un accent ascétique plus marqué. Elles-mêmes n'ont certainement pas toujours conscience de leurs origines érémitiques, cette conscience dépendant beaucoup de l'histoire du Carmel dans chaque pays.

Quant aux origines orientales, les Carmes n'ont pas cessé de s'en réclamer, revendication soutenue par une légende qui s'est élaborée progressivement depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et que la critique historique s'est employée à combattre. C'est seulement depuis le deuxième tiers du XX<sup>e</sup> siècle que la légende est laissée de côté, mais cette revendication est toujours présente et s'affirme dans le discours comme "intuition profonde ».

Dans ce travail nous ne nous tournerons pas vers les origines de l'Ordre pour une étude archéologique, ni même pour tenter d'en préciser l'histoire, qui reste floue et mêlée de légende, laissant ce travail aux historiens. Le but de notre recherche est davantage de sonder la double revendication du Carmel au sujet de ses origines, afin de tenter de faire jaillir à partir de là une vitalité nouvelle pour sa tradition spirituelle. Après avoir rapporté, dans un premier chapitre, la "tradition historique" du Carmel, histoire et légende, nous présenterons dans un deuxième temps les différentes traditions des Pères du Carmel: bibliques, exégétiques juives et patristiques, ainsi que la tradition mystique du Carmel lui-même. Enfin, à partir des hypothèses de travail que nous aurons pu dégager et riche des matériaux recueillis, nous reviendrons, dans une troisième partie, à notre sujet lui-même: l'érémisme et l'Orient.

## Chap. I.

### HISTOIRE ET MYTHOLOGIE.

#### A.HISTOIRE :

C'est vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle que le Carmel entre dans l'histoire, à l'époque de la Troisième Croisade: des Occidentaux choisissent de ne pas rentrer chez eux et de se retirer sur le Mont Carmel, afin d'y mener la vie érémitique dans les grottes voisines de la fontaine d'Elie, au lieu appelé aujourd'hui *wadi Ein es-Siah*.

Le premier témoignage certain sur ces ermites latins nous est donné par Jacques de Vitry, évêque de Saint-Jean d'Acre au début du XIII<sup>o</sup> siècle, dans son *Historia Orientalis*: ( JACQUES DE VITRY, *Historia orientalis*, in *Gesta Dei per Francos*, Hanover, 1611, trad. In *Les plus vieux textes du Carmel* (PVT), p. 59-61).

*"Dès ce moment, l'Eglise d'Orient commença à reverdir et à fleurir; le culte de la religion se répandit dans les contrées orientales et la vigne du Seigneur poussa de nouveaux bourgeons. Par là on voyait s'accomplir en elle ce qui a été écrit dans le Cantique des Cantiques: "l'hiver est passé, les pluies se sont dissipées et ont cessé; les fleurs paraissent sur notre terre; le temps de tailler les arbres est venu"...Des hommes saints renonçant au siècle, entraînés par des sentiments et des désirs divers, et tout embrasés du zèle de la religion, choisissant à leur gré les lieux les plus convenables pour l'accomplissement de leur projet et pour leur vie de dévotion. Les uns guidés plus particulièrement par l'exemple du Seigneur, préféraient ce désert tant désirable, dans lequel Notre Seigneur, après son baptême, jeûna en solitaire pendant quarante jours et qu'on appelle pour cela la Quarantaine...D'autres, en exemple de cet homme saint et solitaire, le prophète Elie, vivaient solitaires sur le Mont Carmel et principalement dans cette*

*portion de la montagne qui domine la ville de Porphyrie, aujourd'hui appelée Caïpha, auprès de la fontaine d'Elie, non loin du monastère de la bienheureuse vierge Marguerite, habitant dans le rocher de petites cellules, et tels que les abeilles du Seigneur, faisant un miel d'une douceur toute spirituelle." .*

Un texte qui est un récit de voyage écrit à la même époque (*Les chemins et les pèlerinage de la Terre sainte*, 1<sup>ère</sup> rédaction : Ms Vaticanus 3136, XVI<sup>e</sup> siècle, in-8, fol.19 à 25, trad. In PVT p. 61) rapporte que "*...sur la côte de cette même montagne (du Carmel) se trouve un lieu très beau et délicieux où habitent les ermites latins que l'on appelle frères du Carmel où il y a une très belle petite église de Notre-Dame*" .

Ces témoignages de visiteurs permettent à l'histoire de l'Ordre de commencer à s'ébaucher, puisque les ermites, eux, n'ont pas écrit, se contentant de vivre.

Un autre texte du début du XIII<sup>e</sup> siècle revêt un intérêt tout particulier puisqu'il s'agit de la *formula vitae* que se sont donnée les ermites que nous venons de mettre en scène. Après avoir vécu quelques temps en s'appuyant sur les antiques traditions existant dans le *wadi* (lit de torrent), se sentant assez forts pour s'organiser de façon durable, ils demandèrent une règle de vie au patriarche de Jérusalem Albert de Verceil, aux alentours de 1210. Brièveté, équilibre et densité caractérisent ce texte que nous rapportons en page 7 et suivantes. Tissée de citations scripturaires, cette formule de vie transmet une sagesse profonde et les siècles n'ont altéré en rien sa vitalité. Cette règle de vie, élevée au rang de Règle en 1226, sera observée pendant presque un siècle dans le lieu même du berceau de l'Ordre. Elle marque le début de l'histoire proprement dite de ce qui deviendra l'Ordre des Carmes.

En 1215, en effet, le IV<sup>e</sup> concile du Latran va interdire les nouvelles fondations, à moins qu'elles

veuillent bien assumer une règle déjà approuvée par l'Eglise (décret *Ne nimium religionum diversitas*). Les frères du Carmel s'adressèrent alors à Honorius III, le priant de leur accorder une confirmation officielle. Le pape répondit en 1226 par une Bulle, en ces termes:

*"Nous vous enjoignons, à vous et à vos successeurs, pour la rémission de vos péchés, de garder autant que vous pourrez, avec l'aide de Dieu, la Règle qui vous a été donnée par le patriarche de Jérusalem, de bonne mémoire, et que vous dites humblement avoir reçue avant le Concile général".*

L'approbation d'Honorius III ne met pas les ermites à l'abri d'attaques, de la part des prélats par exemple, car leur situation n'est pas comparable à celle des ordres monastiques et canoniques. Aussi ne faut-il pas s'étonner, remarque C. Cicconetti (*La regola del Carmelo*, p.150-151) si, peu de temps après, ils durent avoir recours à Grégoire IX. Celui-ci répond par trois lettres datées des 5, 6 et 9 Avril 1229. La deuxième lettre confirme à nouveau la Règle et lui apporte une première modification: elle décrète que la pauvreté évangélique doit être observée non seulement par chacun des frères en particulier mais encore par l'ensemble des communautés, interdisant de posséder "lieux, propriétés, maisons ou rentes" en un mot: tout bien procurant des revenus. Ce texte sépare les frères du Carmel des Ordres monastiques plus anciens -tels que les Chartreux qui conservaient le droit de posséder des revenus- pour les orienter déjà vers l'état des Ordres Mendians. Il faut souligner que la lettre n'a pas confirmé un Ordre mais une Règle, ainsi que le lieu où celle-ci est observée: *Ad haec etiam regulam approbatam...apostolica auctoritate confirmamus.* (...) et *in eodem loco perpetuis temporibus praecepimus observari.* Dans la mesure où le lieu est confirmé, commente Cicconetti, la Règle pourra être observée dans d'autres lieux issus du premier ermitage. La première lettre n'est pas sans intérêt car elle nous permet de savoir que les ermites, au moins

pour certains d'entre eux, sont prêtres: en effet elle confère au Prieur la puissance, déléguée du siège apostolique, d'excommunier les ermites qui abandonneraient le Mont Carmel et l'obéissance au Prieur: en particulier serait excommunié le moine qui oserait *celebrare divina* dans cette situation "apostasique".

Juridiquement l'avenir est assuré; cependant, dès 1237, la situation politique s'aggrave en Palestine et les incursions des Sarrasins se font de plus en plus menaçantes. En 1238 les Sarrasins massacrèrent ou réduisirent en esclavage de nombreux chrétiens et il y eut un certain affolement sur le Carmel: la question fut débattue en chapitre et il fut décidé que ceux qui le désireraient pourraient retourner dans leur pays d'origine pour fonder des monastères en terre occidentale.

Une première fondation avait vu le jour dès avant ces événements, en 1235, à Valenciennes en Flandres -c'est en tout cas la première fondation en Europe incontestable selon l'histoire. Mais en 1238 c'est le transfert de l'Ordre qui commence: à Chypre et Messine d'abord, puis en 1244 au désert des Aygalades près de Marseille. En 1249 des frères venus de Sicile fondent en Toscane: Pise, puis Sienne et Florence. Des princes et des rois avaient admiré les ermites du Carmel en Terre Sainte et décidèrent de les attirer dans leur pays: des chevaliers anglais de la suite de Richard de Cornouailles ramenèrent quelques ermites qui fondèrent en 1242 les couvents d'Hulne et Aylesford. En 1254, Saint Louis obtint du Prieur du Mont Carmel six frères qui le suivirent à Paris et qu'il installa à Charenton. Auparavant, en 1250, un couvent avait été fondé à Cologne en Allemagne, peut-être par l'Angleterre.

L'implantation de l'Ordre en Occident rencontra de graves obstacles, souvent les frères étaient mal reçus, les curés et les petits dignitaires locaux leur rendaient la vie impossible par des interdictions de toutes sortes. Une autre difficulté

d'ordre extérieur leur venait de leur habit quelque peu extraordinaire qui faisait d'eux un objet de plaisanterie de la part du peuple. On les surnommait "frères barrés" à cause de leur manteau formé de sept bandes perpendiculaires, trois brunes et quatre blanches (il existe encore à Paris une "rue des Barres").

Une difficulté plus structurelle et plus fondamentale provenait du fait que les frères menaient en Europe la vie purement contemplative et érémitique qui était la leur en Palestine. Et, leur Règle ne leur permettant pas la propriété terrienne qui leur aurait procuré des revenus, ils tombaient, alors, dans la misère. Habitant dans les déserts comme le voulait la Règle et ne participant pas à l'apostolat, les fidèles ne songeaient pas à faire vivre des moines qui ne leur étaient d'aucune utilité "tangibile". Une certaine adaptation de l'Ordre aux données extérieures s'avérait nécessaire s'il voulait subsister en Europe.

Un chapitre général eut lieu à Aleysford en 1247, probablement le premier qui se tint en Europe, qui se préoccupa de "donner à l'Ordre une structure qui assurerait la réalisation de l'idéal carmélitain au sein de la société européenne"(Phrase rapportée dans la lettre *Quae honoram conditoris...* dont il sera question plus bas). La décision très importante de ce chapitre fut d'envoyer deux frères à Innocent IV, qui résidait alors à Lyon, pour lui demander une "adaptation et mitigation" de la Règle primitive de Saint Albert. Le Pape chargea deux Dominicains, le cardinal Hugues de Sainte Sabine et Guillaume, évêque d'Antarado, de cette tâche: ainsi fut fixé le texte définitif tel qu'on peut le lire aujourd'hui. Le Pape confirma cette Règle adaptée par la lettre *Quae honorem conditoris* adressée "au prier et aux frères ermites du Mont Carmel", le 1<sup>o</sup> Octobre 1247. La Règle reste substantiellement la même, mais il sera possible aux Carmes d'habiter dans les villes, et l'accent est mis sur la vie cénobitique.



**Voici le texte amendé de la Règle** (*le texte en italique correspond aux amendements introduits en 1247 par Innocent IV. Entre parenthèses les variantes ajoutées au XVII siècle*) :

Albert par la grâce de Dieu Patriarche de l'Eglise de Jérusalem, à ses chers fils dans le Christ, B.(Brocard) et autres frères ermites, qui vivent sous son obéissance, au Mont Carmel, près de la source (d'Elie), salut dans le Seigneur et bénédiction du Saint-Esprit.

Bien souvent et de bien des manières, les Saints Pères ont réglé comment chacun, en quelque'ordre qu'il se trouve ou quel que soit le genre de vie religieuse choisie par lui, doit vivre dans la dépendance de Jésus- Christ, et le servir fidèlement avec un coeur et une conscience purs (avec un coeur pur et une bonne conscience).

Cependant puisque vous nous demandez de vous donner conformément à votre dessein (*propositum*) une règle de vie que vous deviez garder dans l'avenir:

**Chap. 1.** Nous vous ordonnons tout d'abord d'avoir un Prieur qui devra être choisi parmi vous, et qui sera élu à cette charge au consentement unanime des frères (de tous) ou à la majorité des plus dignes. Tous les autres lui promettent obéissance, et après l'avoir promise s'appliqueront à la garder en vérité par leurs oeuvres, *ainsi que*

*la chasteté et le renoncement à toute propriété.*

Vous habiterez dans les déserts *et là aussi où l'on vous offrira des emplacements qui se prêtent à l'observance de votre Religion, pour autant que le Prieur et les frères le jugeront à propos.*

**Chap. II.** En outre suivant la disposition des lieux que vous avez résolu d'habiter, chacun d'entre vous aura une cellule séparée, conformément à l'assignation qui en sera faite par le Prieur lui-même, avec l'assentiment des autres frères (ou des plus dignes d'entre eux).

*Néanmoins vous prendrez dans un réfectoire commun la nourriture qu'on vous aura donnée, écoutant ensemble la lecture de quelque passage de la Sainte Ecriture, lorsque cela pourra se faire commodément.*

**Chap. III.** Il ne sera permis à aucun des frères, si ce n'est du consentement du Prieur en charge, de prendre une autre cellule que celle qui lui aura été assignée ou d'en changer avec un autre.

**Chap. IV.** La cellule du Prieur devra se trouver près de l'entrée des lieux d'habitation, afin qu'il soit le premier à venir à la rencontre des visiteurs : et que tout ce qu'il y aura à faire ensuite s'exécute suivant sa décision et ses dispositions.

**Chap. V.** Que chacun demeure seul dans sa cellule ou auprès d'elle, méditant jour et nuit la loi du Seigneur et veillant dans la prière à moins qu'il ne soit légitimement occupé à autre chose.

**Chap. VI.** Ceux qui savent lire les psaumes, les diront aux différentes heures, conformément à la disposition faite pour chacune par les règles des Saints Pères et la coutume approuvée de l'Eglise -*ceux qui savent dire les heures canoniales avec les clerics, les réciteront suivant les règles...*

Ceux qui ne le savent pas diront pour Matines vingt cinq Pater excepté le Dimanche et les jours de fêtes solennelles, aux Matines desquelles nous prescrivons que ce nombre soit doublé, en sorte qu'ils en récitent cinquante. La même prière sera dite sept fois pour Laudes, et sept fois également pour chacune des autres heures, à l'exception des Vêpres pour lesquels vous devrez la dire quinze fois.

**Chap.VII.** Qu'aucun des frères ne dise que quelque chose lui appartient en propre, mais que toutes choses soient communes à tous et que celles qui auront été données par le Seigneur soient distribuées à chacun par la main du Prieur, c'est à dire que l'homme qu'il aura chargé de ce soin selon les besoins de chacun et compte tenu de l'âge et des nécessités particulières, de telle sorte cependant que chacun, comme il a été dit plus haut, reste dans la cellule qui lui aura été assignée et y vive seul de ce qu'il aura reçu dans la distribution. *Dans la mesure où la nécessité l'exigera, vous pourrez cependant avoir des ânes ou des mulets et quelques animaux et volailles pour votre nourriture.*

**Chap.VIII.** Un oratoire sera construit aussi commodément que possible au milieu des cellules; et vous devrez vous y réunir chaque matin pour entendre les solennités de la messe (Le rite du Saint-Sépulcre que suivaient les frères était en effet solennel. Ils le conserveront jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle) lorsque cela pourra se faire commodément.

**Chap.IX.** En outre les Dimanche ou d'autres jours, lorsque ce sera nécessaire, vous vous entretiendrez de la garde de l'Ordre et du Salut des âmes; en ce même temps, on procèdera avec charité à la correction des fautes et manquements qu'on aurait pu remarquer chez l'un ou l'autre frère.

**Chap. X.** Vous jeûnerez tous les jours, Dimanches exceptés, de la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix jusqu'au jour de la Résurrection du Seigneur, à moins que la maladie, ou la faiblesse du corps, ou quelque autre juste motif n'engage à rompre le jeûne, car la nécessité n'a point de loi.

**Chap. XI.** Vous vous abstenrez toujours de manger de la viande, à moins qu'on ne doive en prendre comme remède à la maladie ou à une trop grande faiblesse. *Mais parce qu'en voyage vous êtes souvent obligés de mendier, pour ne pas être à charge à vos hôtes, vous pourrez hors de vos maisons prendre des mets cuits avec la viande ; et sur mer il vous sera permis de faire usage de viande.*

**Chap. XIII.** Mais comme par-dessus tout la vie de l'homme sur terre est une tentation- *un temps de service*- et que ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffrent persécution, et comme aussi votre adversaire le diable tourne autour de vous cherchant une proie à dévorer, mettez tout votre zèle et tous vos soins à vous revêtir de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister aux embûches de l'ennemi.

Ceignez vos reins de la ceinture de la chasteté. Fortifiez votre cœur de saintes pensées, car il est écrit : la pensée sainte te gardera. Revêtez la cuirasse de la justice, en sorte que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toute votre force, et votre prochain comme vous-même. Prenez en toute chose le bouclier de la Foi qui vous permettra d'éteindre tous les traits enflammés du Malin car, sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu, et notre victoire, c'est notre Foi.

Couvrez-vous aussi la tête du casque du salut, en sorte que vous n'attendiez celui-ci que du seul Sauveur qui délivre son peuple de ses péchés. Que le glaive de l'Esprit qui est la Parole de Dieu habite avec plénitude dans votre bouche et dans vos cœurs, et que tout ce que vous avez à faire soit fait selon la Parole du Seigneur.

**Chap. XIII.** Vous devez vous livrer à quelque travail, afin que le diable vous trouve toujours occupés, et que votre oisiveté ne lui donne pas accès à vos âmes. Vous avez en ceci l'enseignement aussi bien que l'exemple de l'apôtre Saint Paul par la bouche duquel parlait le Christ, et qui a été établi par Dieu Prédicateur et Docteur des nations dans la Foi et la Vérité : si vous le suivez (tous les jours), vous ne pourrez pas vous égarer. C'est dans le labeur, dit-il, et dans la fatigue que nous avons été au milieu de vous, travaillant nuit et jour pour n'être à charge à personne. Ce n'est pas que nous n'eussions le droit, mais c'était afin de vous donner en nous-

même un exemple à imiter. Car lorsque nous étions auprès de vous, nous déclarions que si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas manger. Nous avons appris en effet qu'il y en a parmi vous qui errent dans l'inquiétude et l'oisiveté. A ces gens là nous ordonnons donc, et nous les conjurons par le Seigneur Jésus-Christ de travailler dans le silence et de manger un pain qui leur appartienne. Telle est la voie sainte et bonne : suivez-la.

**Chap. XIV.** L'apôtre nous recommande le silence lorsqu'il nous ordonne de travailler en le gardant. Et le Prophète témoigne également que le silence est l'observation de la justice ; et ailleurs : dans le silence et l'espérance sera votre force.

C'est pourquoi nous vous prescrivons de garder le silence depuis Vêpres jusqu'à Tierce du jour suivant, à moins qu'on ne l'interrompe par nécessité, ou pour une cause raisonnable, ou encore par une permission du Prieur- *de la fin de complies jusqu'à Prime du jour suivant.*

Pour le reste du temps, bien que ce silence n'ait pas à être gardé aussi rigoureusement, vous éviterez cependant avec grand soin de parler beaucoup. Car, ainsi qu'il est écrit et ne l'enseigne pas moins l'expérience : l'abondance des paroles ne a pas sans péché et celui qui parle inconsidérément en épreuve les effets malheureux ; ou encore celui qui multiplie les paroles blesse son âme. Le Seigneur dit également dans l'Évangile : de toutes paroles oiseuses qu'ils auront dites, les hommes rendront compte au jour du jugement. Que chacun pèse donc ses paroles et ajoute un frein à sa bouche de peur que sa langue ne le fasse glisser et tomber et que sa chute ne soit incurable et mortelle. Qu'il veille avec le Prophète sur ses voies pour ne point pécher par la langue, et qu'il s'applique avec diligence et précaution à garder le silence dans lequel se trouve l'observation de la justice.

**Chap.XV.** Pour vous frère B. et quiconque sera établi Prieur après vous, ayez toujours présent à l'esprit et observez dans votre conduite ce que le Seigneur dit dans l'Évangile : quiconque voudra être le premier d'entre vous sera votre esclave.

**Chap. XVI.** Et vous autres frères, honorez, pour votre part, humblement votre Prieur, considérant plutôt que lui-même le Christ qui l'a mis au dessus de vous et qui a dit au chef des Eglises : « Qui vous écoute m'écoute et qui vous méprise me méprise »; afin que vous ne soyez pas appelés en jugement pour l'avoir méprisé, mais que vous méritiez par votre obéissance la récompense de la vie éternelle.

Nous vous avons brièvement écrit ces choses pour vous fixer la règle de vie que vous devez suivre. Si quelqu'un fait davantage, le Seigneur lui-même le lui rendra, quand il reviendra. Qu'il garde cependant la discrétion qui est la modératrice des vertus.

§§§§

Comme le Chapitre Général l'a demandé, les remaniements du texte de la Règle touchent à deux registres : celui de l'amendement et celui de la mitigation. La mitigation a pour but d'adoucir un régime un peu trop ascétique et d'éviter ainsi les transfuges vers d'autres Ordres - phénomène qui devenait très inquiétant dans l'Ordre à cause de son importance grandissante. Les remaniements proprement dits nous intéressent davantage : dans le texte d'Albert, la Règle est nettement érémitique, les cellules sont séparées, les repas pris individuellement, la prière de l'office divin est solitaire. A l'étape suivante, sans renoncer à l'inspiration érémitique originelle, on introduit des éléments nouveaux d'ordre cénobitique : récitation en commun de l'Office divin, réfection en commun, possession en commun de certains animaux pour la subsistance; les fondations sont autorisées ailleurs que dans les lieux déserts.

Les corrections ne touchent pas la structure des lieux de vie et rien n'est dit en ce qui concerne l'apostolat. Le texte ne connaîtra plus de modifications ni d'ajouts après ceux que nous donnons entre parenthèses et qui datent du XVII<sup>e</sup> siècle. Les mitigations de 1432 (Bulle d'Eugène IV : *Romani Pontificis providentia*) s'ajoutent au texte de la Règle, sans modifier la rédaction de la Règle elle-même.

#### **- Panorama de la réalité religieuse au XII<sup>e</sup> siècle:**

Pour permettre de comprendre mieux la situation de nos ermites à leur arrivée en Occident il est nécessaire de donner un panorama de la réalité religieuse occidentale au XII<sup>e</sup> siècle, et du grand réveil qui va s'opérer au XIII<sup>e</sup> siècle dans tous les domaines de la vie, sociale, politique et religieuse.

Le système féodal, s'il ne disparaît pas, entre en *crise du fait d'une modification importante* des forces sociales : la poussée Démographique entraîne une modification des techniques de production, ce dont vont d'abord bénéficier les campagnes. Les populations les plus exploitées peuvent gagner les villes et se placer sous la protection de l'évêque. Les villes reprennent une fonction importante, les seigneurs vassaux peuvent y échapper à la toute puissance des feudataires. Aucun décret ne peut arrêter l'hémorragie des populations vers les villes. Les grandes abbayes sont touchées par ces remaniements sociaux car elles manquent de la main-d'oeuvre nécessaire pour l'exploitation de leurs terres, très étendues souvent.

L'Eglise vit alors les souffrances et la joie de l'accouchement d'un monde chrétien élargi aux pays du Nord de l'Europe tandis que les populations du vieil empire romain sont à la recherche d'un christianisme plus proche de l'Évangile. On assiste alors à une perte du pouvoir d'attraction des formes officielles de vie religieuse et, de plus en plus, des hommes et des femmes adoptent le régime pénitentiel ascétique canonique que l'Eglise imposait aux pécheurs publics pour leur réconciliation. Comme les moines ils quittaient alors le monde de façon temporaire ou définitive et endossaient l'habit religieux sans autre formalité que d'assumer désormais les obligations de l'état canonique de pénitent. Arrivés en Europe nos frères du Mont Carmel entraient dans cette catégorie de religieux, et beaucoup de leurs difficultés vinrent certainement de là, car leur statut (prêtres ou laïcs ?) devait poser question.

Progressivement le monachisme était devenu la seule forme de vie ascétique régulièrement organisée dans l'Eglise : à partir du IX<sup>e</sup> siècle la Règle de Saint Benoît émerge petit à petit parmi les autres Règles (de Saint Pacôme, Saint Basile, Saint Césaire, Saint Colomban) jusqu'à coïncider avec "l'Ordre monastique". La variété entre les Ordres n'était plus

inscrite que dans les Constitutions de chacun d'entre eux. Le mouvement de "vie apostolique" suscité par la Réforme Grégorienne relance l'idéal communautaire jusque chez les clercs qui, pour n'avoir rien à envier aux moines, vont adopter la Règle de Saint Augustin. Ainsi existe au XII<sup>e</sup> siècle un double état canonique: l'Ordre des moines sous la Règle de Saint Benoît et l'Ordre des Chanoines Réguliers sous la Règle de Saint Augustin.

Deux courants apparemment opposés vont alors s'affirmer, le premier vers l'érémitisme, le deuxième vers la vie à l'imitation des apôtres. Dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle le souvenir de l'Égypte du IV<sup>e</sup> siècle s'est ravivé et la vie érémitique est devenue un idéal en ce temps où l'appel à une solitude effective se fait sentir davantage. Saint Bernard, dans son aspiration à un monachisme plus ascétique et à une vie plus solitaire, quitte son abbaye bénédictine et sera à l'origine du réveil cistercien. Epris d'une volonté de pénitence et de pauvreté, des hommes et des femmes se retirent dans des lieux "affreux", forêts, grottes, gorges, îles, pour expier leurs péchés.

La naissance de l'Ordre du Carmel s'inscrit dans ce contexte.

A l'autre pôle de l'aspiration érémitique, une autre forme de vie religieuse apparaît avec les Ordres Mendians: Franciscains et Dominicains se différencient des Ordres religieux traditionnels en choisissant la pauvreté évangélique. Comme les mouvements de pénitents et pèlerins ils vivent d'aumônes, ne possédant que leurs maisons d'habitation. Mais au lieu de se consacrer à faire leur propre salut comme faisaient tous ceux qui quittaient le monde à cette époque, ils vont se vouer à l'apostolat et s'installer dans les villes. Ce faisant ils vont rencontrer l'opposition des évêques et des clercs séculiers sur les droits desquels ils empiètent. Mais les papes vont accorder de nombreux privilèges à ces Ordres nouveaux davantage adaptés aux nécessités du temps, jusqu'à les exempter de la juridiction des

évêques en matière de prédication et de confession. La popularité des Mendiants crût très rapidement auprès du peuple, ce qui facilita leur expansion malgré les oppositions rencontrées au niveau de l'Eglise locale. En 1216, la Bulle *Religiosam vitam* attribue aux dominicains la Règle de Saint Augustin, choisie par Dominique. C'est à la suite des Ordres Mendiants, en pleine extension lors de l'arrivée des frères en Occident, que va être entraîné le Carmel, plus ou moins malgré lui.

### **- La tradition monachique et le concept de Règle :**

Après une longue expérience, en Palestine d'abord, puis en Basse-Egypte ensuite, Cassien organisera dans les Gaules un type de monachisme dans la tradition des Pères du Désert, différent du monachisme latin qui existait déjà en ces lieux. Celui-ci était suspect de comporter des éléments ajoutés ou retranchés par les fondateurs de monastère et de "n'être pas établi par une très ancienne constitution selon le type fixé par les anciens" (*Institutions*, Préface de Cassian, p.31). Cassien propose en quelque sorte une réforme de ces monastères "car, dit-il, je ne vois absolument pas qu'une fondation récente ait pu trouver dans les régions occidentales des Gaules quelque chose de plus raisonnable et de plus parfait que ces institutions selon lesquelles demeurent jusqu'à nous depuis le début de la prédication apostolique les monastères fondés par les Pères saints et spirituels". Une tradition qui s'autorise des apôtres, et de saint Paul notamment comme initiateur du monachisme, revêt déjà un caractère normatif. Cassien passe sous silence les oeuvres de Sulpice Sévère (*Vita Martini* (397) et *Dialogi* (404)) et le genre de vie cénobitique organisé par Augustin à Hippone.

Lorsque Cassien écrit ses *Institutions Cénobitiques*, Saint Basile a déjà diffusé les *Regulae fusius et brevius tractatae* (PG 31,889-1035), et les Règles de saint Pâchome ont été traduites en latin par saint Jérôme. Cependant une transmission directe des

réalités de la vie monastique par celui qui les a éprouvées est nécessaire car elles "ne peuvent être perçues ou comprises que par celui qui aura peiné pour les saisir avec une égale application" (*Op. cit.*, Préface p. 27). La transmission directe est inhérente à la forme de tradition qui se réfère aux apôtres. Le monachisme occidental, comme le monachisme oriental, peut donc revendiquer l'héritage de la tradition des Pères du Désert.

Le concept de Règle encore au Moyen-âge n'est pas appliqué à une législation approuvée par le pape (C. CICONETTI, *Op. cit.*, p.55-56): il s'agit davantage de collections de préceptes, ou d'un modèle d'ordonnances éprouvé, ou encore de dispositions propices à un mode de vie religieux qui ont été mises à l'épreuve du temps, provenant des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles du monachisme. Une autorité spéciale de loi universelle, immuable, est attribuée à cette tradition "des Pères" reçue et approuvée par les conciles généraux ou particuliers, comme normative de la vie religieuse. A partir de là, tout ce qui apparaîtra comme "nouveauté" dans la vie religieuse sera suspecté de vouloir se soustraire à l'autorité des Pères en étant à soi-même sa propre loi, avec le risque de n'avoir pas l'assurance de la vérité et du salut: il en est ainsi pour les règles particulières appelées "formules de vie" ou "dessein de conversion" (*propositum conversionis*), expressions qui n'indiquent pas toujours clairement s'il s'agit d'un état de vie différent de l'état de laïc.

Aussi, pour préserver la tradition des Pères et face à la grande efflorescence de mouvements religieux, le quatrième concile du Latran va vouloir endiguer le phénomène en promulguant le décret selon lequel les différentes formes de vie religieuse devront se référer à l'une des deux Règles en vigueur: Règle de saint Benoît ou Règle de saint Augustin.

Les deux Dominicains, désignés en 1247 pour le remaniement de la Règle, ont respecté son esprit; ils ont attiré l'Ordre dans le sillage des Ordres

Mendiants et on pourrait leur reprocher de ne pas l'avoir plutôt rapproché de la Chartreuse par exemple, née en 1084, ce qui lui aurait peut-être évité, ultérieurement, les tiraillements permanents entre la vie apostolique et l'érémisme dont nous parlerons au troisième chapitre. Cependant un premier mouvement vers les Ordres Mendiants avait été imprimé dès 1229 par la Bulle de Grégoire IX "*ex officii nos tri*" qui imposait déjà mendicité et pauvreté évangélique. L'influence dominicaine ne cessera pas désormais de s'exercer sur l'élaboration de la législation du Carmel. Les Constitutions du XIII<sup>e</sup> siècle sont même calquées sur celles des Prêcheurs (*Monumenta histories Carmelitana. p.214.*).

#### -TABLEAU-

Nous proposons en ANNEXE un tableau qui permet de suivre l'évolution du Carmel jusqu'à son identification aux Ordres Mendiants, dans le sillage des Dominicains et des Franciscains.

Avant d'aborder le versant mythologique de l'histoire de l'Ordre revenons sur le Mont Carmel: bien que de nombreux frères soient rentrés en Europe il y a toujours des ermites dans le *wadi*, et en 1263 le pape permet même au Prieur de reconstruire "somp tueusement" le couvent. Mais ce couvent là est-il resté le seul en Orient alors que se multiplient les fondations en Occident? L'histoire ne nous dit rien de précis excepté pour Saint-Jean d'Acre et Tyr, fondations qui ont pu se faire après le remaniement de la Règle puisqu'il s'agit de villes: un lieu de repliement derrière des murailles était sans doute nécessaire lorsque la campagne était parcourue par les Sarrasins. A plusieurs reprises les ermites ont dû quitter le Mont Carmel pour y revenir lorsque le danger s'éloignait. Certains auteurs affirment que le rayonnement du Mont Carmel a été très important, soit par des fondations dont la première aurait été Antioche (le Mont Noir), puis Tripoli, soit parce que les lares de Judée ou de Galilée avaient adopté la règle de vie du Carmel. Benoît Zimmerman (*Carmelite*

*Order, Catholic Encyclopedia*, p.355) précise que plusieurs des couvents fondés auraient été détruits peu de temps après leur construction. Le chiffre de quinze monastères aurait été atteint à un moment donné, "quelques uns d'entre eux dans des lieux qui ne nous sont pas connus" ajoute notre auteur. Mais n'avons-nous pas déjà un pied dans la légende?

## **B. MYTHOLOGIE:**

Nous avons fait l'effort, dans cette première partie, de présenter l'histoire en écartant l'aspect légendaire quand beaucoup d'auteurs, et des plus sérieux, mêlent à un moment donné, comme malgré eux, histoire et mythologie. La réalité spirituelle qui veut s'exprimer est traitée au moyen de métaphores qui, avec le temps, prennent corps et deviennent évènements, la rhétorique elle-même est prise au mot. Chaque ordre religieux possède son mythe d'origine quand bien même le fondateur est bien connu et que l'on a de nombreuses informations à son sujet; histoire et légende s'entremêlent dans l'hagiographie de ces hommes mus par l'Esprit, qui sont des modèles vivants traçant la voie à leurs fils de génération en génération.

Dans le cas du Carmel, c'est précisément l'inverse qui se produit: l'origine première de sa mythologie est à relier à l'absence d'un fondateur précis, elle semble être là pour suppléer à cette carence; en effet le berceau de l'Ordre est un lieu prestigieux par l'importance des traditions qui y prennent naissance, et le lieu de fondation va permettre de compenser largement l'absence de fondateur. Tant que l'Ordre est encore relié à son lieu d'origine, son identité ne lui pose pas de problème si bien que le nom d'Elie n'est même pas cité dans la Règle primitive. Mais il en sera autrement après 1291 avec la chute de Saint-Jean d'Acre et le massacre des derniers ermites du *wadi*. Venaient s'ajouter à cela les difficultés considérables rencontrées en Occident pour se faire reconnaître, la survie elle-même n'était

pas assurée. La reconnaissance officielle et définitive de l'Eglise n'interviendra qu'en 1298: déjà un système de compensations à la crise d'identité avait pu s'élaborer.

On peut certainement affirmer, tout en restant dans le cadre de l'histoire, que "Les occidentaux qui s'établirent au Carmel, près de la fontaine d'Elie, au XII<sup>e</sup> siècle, afin d'y vivre en ermites, entraient dans les antiques traditions du lieu" comme le dit Anne Steinmann (*Carmel Vivant*, p.18). On peut encore ajouter avec elle que "Les origines historiques de l'Ordre sur le Mont Carmel (...) s'insèrent dans une longue continuité qui plonge ses racines jusque dans les temps lointains de l'Ancien Testament". Relevons cependant le mot "continuité" car c'est sur lui que vont se forger aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle des traditions historiquement insoutenables qui voulurent faire remonter l'Ordre, en une «*succession interrompue*», jusqu'au Prophète Elie, qui aurait été son fondateur *juridique*. Une riche tradition patristique permettait de prendre Elie comme modèle à imiter pour le moine, ainsi que nous le verrons au chapitre suivant. Mais pour les frères du Carmel sa paternité participera d'un véritable "système normatif" de légitimation, calqué sur le modèle de la "succession apostolique" qui jouera un rôle très important pour les premiers siècles de l'Eglise. Mieux encore, la succession apostolique s'inscrira à l'intérieur de la succession élianique!

Nous l'avons déjà souligné, la Règle primitive ne mentionne pas le nom d'Elie. Son approbation par le Pape Honorius III en 1226, par Grégoire III en 1229, sa modification par Innocent IV en 1247, font également silence sur Elie. Un autre texte important, l' *Ignea sagitta*, tait comme la Règle le nom d'Elie, chose d'autant plus surprenante que son auteur est un ancien ermite du Mont Carmel qui veut exhorter ses frères à revenir à l'idéal érémitique des débuts.

La première mention du thème élianique apparaît dans les Constitutions de 1281, qui sont les

plus anciennes que l'on ait retrouvées : elles expriment d'emblée la thèse d'une "*succession ininterrompue de Pères, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament*", qui vécurent à la manière d'Elie et d'Elisée sur les lieux mêmes sanctifiés jadis par la présence de ces deux grands prophètes. C'est ce qu'affirme la "Première Rubrique" (*Annalecta Ordinis Carmelitarum, vol. XV, 1950, p.208*) de ces Constitutions dont on peut penser qu'elles reflètent les idées mêmes qui avaient été celles des premiers ermites latins du Mont Carmel: Carlo Cicconetti (*Op. cit. p.89*) et Elie Friedmann (*The latin Hermits, p.200-201*) ont tous deux cette opinion basée sur l'hypothèse que la *Rubrica Prima* a été composée peu de temps après la venue des premiers frères en Europe. Dans une lettre adressée en 1282 au pape Martin IV par de hauts prélats de Terre Sainte en faveur des frères du Carmel, ceux-ci écrivent que la fondation de l'Ordre en ce pays remonte à des "temps immémoriaux" (*Op. Cit. p.348-349*). Très probablement ces écrits expriment d'une façon réaliste ce qui, en Palestine, était le contenu d'une tradition orale.

Insensiblement le processus va s'étendre et s'enrichir : un texte du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, dont l'auteur n'est pas connu, met en relief la succession élianique et introduit le thème marial; pour affirmer la thèse de la succession ininterrompue depuis Elie, l'auteur l'appuie sur des considérations historiques. Il envisage les deux moments de cette succession : d'Elie à l'Incarnation, de l'Incarnation jusqu'à la Règle de Saint Albert. Il retrace étape par étape la seconde époque, sans négliger de donner même des dates. Ce thème ne va cesser de s'épanouir au XIV<sup>e</sup> siècle. Voici un passage de ce texte qui ne manque pas de saveur et d'intérêt:

«Que tous les chrétiens qui veulent connaître la naissance de l'Ordre des frères de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel sachent par le présent écrit qu'à partir des prophètes Elie et Elisée, dévots habitants du Carmel, de saints pères de l'Ancien Testament, réellement épris de la solitude de ce mont

pour la contemplation, en vrais fils des prophètes, dans l'attente de la rédemption d'Israël, ont vécu là d'une manière louable jusqu'à l'Incarnation... Trente ans après l'Incarnation du Seigneur, alors que le Seigneur Jésus Christ avait été baptisé par Jean et enseignait, de nombreux frères de ce même Ordre montèrent à Jérusalem et habitèrent près de la porte qui ensuite, selon certains était appelée la porte de la Bienheureuse Anne, afin d'entendre enseigner et voir faire des miracles celui dont les livres de leurs pères leur avaient appris qu'Il viendrait dans la chair. C'est d'eux que l'on dit dans les Actes des Apôtres: Il y avait à Jérusalem des hommes pieux...(*Qualiter et quomodo et quo tempore ordo beate Marie de Monte Carmelo sumpsit exordium secundum quo apertissime declaratur in HISTORIA HIEROSOLOMYTANA.*(Cfr. *Historia Orientalis* de J. de Vitry.) *et in SPECULO invenitur (Speculum* de Vincent de Bauvais) *et in CHRONICA ROMANA ( ?) in Analecta XIII, pp.71-72)*

### **-au carrefour de l'histoire, de la tradition et de la légende:**

Un texte très important dans l'Ordre du Carmel a en quelque sorte servi de carrefour entre l'histoire, la tradition et la légende: il s'agit de «*L'Institution des premiers moines*». Cet écrit mentionné pour la première fois en 1342, a été publié en 1370 par Philippe Ribot dans «*Les dix livres qui traitent de l'origine des Carmes et de leurs actes principaux*». *L'Institution* est le premier livre de cette "compilation" et c'est le troisième livre, la «*Lettre de Cyrille*» qui prétend nous éclairer sur la nature du premier livre. L'auteur du troisième livre est donc Cyrille, originaire de Constantinople, prieur du Mont Carmel. Il est censé s'adresser au Prieur de l'ermitage du Mont Noir près d'Antioche en Syrie pour lui retracer "*l'évolution historique de l'Ordre des Carmes et de ses diverses Règles*". Cyrille explique que *L'Institution* est la première Règle du Carmel, antérieure à la Règle de Saint Albert. Sa lettre se présente sous forme d'une introduction à la "Règle de

Jean de Jérusalem" contenue dans le premier livre de l'Institution (qui comprend six livres) et elle veut expliquer comment s'est fait le passage de cette Règle à celle d'Albert, autrement dit le passage de l'ère grecque" à l'ère latine".

Parlerons-nous ici de tradition ou de légende pour évoquer l'importance du premier livre de *l'Institution* dans la mystique du Carmel, texte qui prétend combler le vide de la "succession héréditaire" en ce qui concerne la période grecque, et attribué au patriarche Jean de Jérusalem qui l'aurait, vers 412, rédigé en grec. La *Lettre de Cyrille* raconte qu'après avoir vécu quelque temps avec les ermites qui le considéraient comme leur "Père spirituel", les exhortant à suivre les traces de leurs anciens les "fils des prophètes", Jean fut appelé en raison de ses mérites sur le siège de Saint Jacques. Caprais, l'un des frères du Carmel, ne pouvant se consoler de son départ, lui écrivit à Jérusalem lui demandant instamment de mettre par écrit les enseignements qu'il leur prodiguait lorsqu'il vivait sur la Sainte Montagne. C'est ce que fit l'évêque Jean, résumant à grands traits l'"histoire" des ermites depuis Elie et les éléments fondamentaux de leur vocation érémitique et prophétique.

Par le moyen de cet écrit, nous entrons dans l'élaboration du mythe de la "succession héréditaire" que Ribot construit dans sa compilation. Qu'en est-il de l'Institution elle-même? Longtemps les Carmes ont considéré l'Institution comme contenant la plus ancienne tradition de l'Ordre. Il s'agit en vérité d'un texte curieux, dont l'époque de la rédaction primitive n'a jamais pu être fixé. On note seulement qu'il ne contient aucune allusion aux préoccupations du ministère apostolique si aiguës à partir de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. On pense actuellement (A. STEINMANN, *op. cit.* p. 19) que "s'il fut certainement remanié, peut-être en majeure partie rédigé par Ribot lui-même, *l'Institution* n'en constitue pas moins un condensé des anciennes traditions spirituelles de l'Ordre ainsi qu'un témoignage de

l'esprit du Carmel au Moyen-âge, dessinant l'idéal mystique qui demeure l'aspect essentiel de l'Ordre".

Il est frappant que la plupart des historiens contemporains de l'Ordre fassent allusion à ce texte dès les premières pages de leurs ouvrages, même si c'est pour dire qu'il est plus du côté de la légende que de l'histoire. Comment délimiter les domaines respectifs de la légende et de la tradition qui, elle, à sa manière, fait partie de l'histoire, tout au moins de l'histoire spirituelle ? "Le personnage de Jean, successeur de Saint Cyrille sur le Siège épiscopal de Jérusalem, et contemporain de Saint Jérôme, est bien connu des historiens. De même il est exact de dire qu'avant d'être évêque il avait été moine, précise Joseph Baudry (*Origines orientales du Carmel*, p.334), à une époque où la Palestine a connu une période de large expansion monastique (H. LECLERCQ, *Palestine*, DACL, col.764-765).

Sollicitant les textes en leur faveur, les Carmes en auront conclu tout simplement qu'il ne pouvait être que l'un des leurs". Nous pouvons penser que, dans la mesure où ce texte apparaît indispensable à une présentation de l'histoire spirituelle du Carmel, c'est qu'il contient la moëlle de sa tradition. Que l'on en ait fait sa première Règle laisse entendre qu'il est nécessaire à une bonne compréhension de la deuxième Règle. Que *l'Institution* ait été attribuée, elle aussi, à un Patriarche de Jérusalem permet de lui conférer un caractère officiel et juridique.

### **-La critique historique et les querelles des XVII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles:**

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle les historiens combattirent vigoureusement l' "histoire" de la succession ininterrompue depuis Elie en passant par les ermites orientaux, ce qui n'empêcha pas la légende de se perpétuer... et même de s'amplifier.

Nous dirons un mot de ces querelles qui vont avoir pour conséquence dans l'Ordre, non pas l'abandon de la légende mais au contraire une

"rationalisation" éperdue pour tenter de consolider l'édifice qui menaçait de s'effondrer. On ne voulut pas renoncer à une intuition qui venait des profondeurs de la conscience et l'Ordre clama plus que jamais son amour filial pour Elie le prophète. La première controverse est provoquée, en 1596, par un paragraphe des *Annales ecclésiastiques* du Cardinal Baronius, premier essai d'une étude critique de l'antiquité chrétienne : celui-ci récuse le fait que Saint Cyrille aurait été moine sur le Carmel; de même pour Jean de Jérusalem. La deuxième controverse éclate en 1668 lors de la publication dans les *Actes des Saints* du Père Bolland, Jésuite, de la biographie du même Cyrille, elle va durer jusqu'en 1698: ayant eu recours à Rome pour obtenir de l'Inquisition romaine ce qu'ils avaient obtenu de l'Inquisition espagnole, c'est à dire la condamnation de quatorze volumes des *Acta Sanctorum*, le Pape Innocent XII interdira aux jésuites et aux Carmes d'écrire les uns contre les autres.

Pour illustrer la teneur de la querelle au début du XX<sup>e</sup> siècle, citons par exemple le Père Patrick de Saint Joseph (*La nouvelle Encyclopedia Britannica*, p.53-54) qui réagit à l'article "Carmélite Ordre" de la Nouvelle "*Encyclopaedia Britannica*" éditée en 1911:

*"Peut-être que l'auteur de l'article de «l'Encyclopédia Britannica» serait étonné qu'on l'accusât d'avoir discuté l'intégrité canonique de cette Règle; sa manière de rejeter à coup de balai la tradition des Carmes, s'adressant uniquement aux "histoires à propos de l'origine de l'Ordre sérieusement propagées et crues durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles". Mais je le répète JI n'y' a pas d'histoire ou légende à propos de notre origine; et ceux qui affirment témérairement le contraire essayent en réalité d'empêcher la connaissance de la vérité historique (...) Ecrivain dans l'année 412, il est très vrai que le patriarche Jean raconte comme des faits historiques la conversion des "Ermites du Carmel à la foi chrétienne, et la construction d'une*

*église à la Bienheureuse Vierge Marie (...) f...Jais ce serait une altération ridicule de cette parole que d'insinuer (et sur l'autorité de qui?) que les Carmes du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles" propageaient et croyaient sérieusement que Notre Dame aussi bien que les apôtres s'enrôlèrent dans l'Ordre" .*

Nous voyons que l'auteur est prêt à sacrifier la partie la plus absurde de la légende (illustrée par une iconographie importante) pour en sauver un autre aspect. Il est important, pour les tenants de la «Règle de Jean», de garder cette "histoire" car c'est sur elle que repose la théorie de la succession *juridique*. L'auteur s'appuie sur les paroles prononcées par différents papes pour déclarer:

*"Nous continuons d'accepter et de maintenir ce que nos prédécesseurs des XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles furent autorisés "propager et à croire", nous continuons à soutenir la vérité; historique (...)."*

Et encore :*"Cette tradition vitale de l'Ordre comprend nécessairement trois droits : celui d'attribuer l'origine des Canes au Prophète Elie; celui de soutenir qu'il y eut une succession héréditaire et non interrompue depuis lui, leur véritable fondateur; et celui d'insister sur un titre et des privilèges spéciaux dont la date remonte à l'inauguration de l'Institution, et qui depuis un temps immémorial entrant dans le formulaire de profession en usage chez ces religieux, quand ils font leurs vœux monastiques (...).Le mot tant critiqué d'héréditaire fut le terme employé par le pape Sixte IV quand il confirma les privilèges accordés à l'Ordre par ses prédécesseurs: "...sanctorumque Prophetarum Eliae, et Elisei...successionem hereditariam tenentes ».*

La légende apparaît ici comme le lieu de passage de la tradition à l'histoire : peut entrer dans la catégorie de l'histoire la légende authentifiée par l'autorité romaine. Aussi verrons-nous au chapitre suivant la légende faire retour comme tradition, réalité soutenant la spiritualité carmélitaine.

Pour illustrer l'ampleur prise par la légende, nous renvoyons, en ANNEXE, à la table des matières d'un ouvrage écrit au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle en France. Rédigé par le général de l'Ordre, il est dédié à l'évêque de Poitiers, parent du Pape.

### **- Conclusion et hypothèses de travail :**

Au terme de ce chapitre, si nous tentons une analyse des faits et de la légende que nous venons d'exposer, une remarque nous vient à l'esprit qui nous apparaît très éclairante: c'est le contexte du monachisme occidental qui sert de toile de fond à la crise d'identité vécue par nos ermites. On peut penser que, dans le contexte du monachisme oriental, il en serait allé tout autrement, et très certainement les moines grecs du mont Carmel qui ont rejoint leurs pays d'origine à la même époque ont-ils pu rester fidèles à leur tradition élianique sans avoir à justifier leur existence ni leur tradition. Ils n'auront pas eu à faire la preuve de leur identité puisque le monachisme est un, et que, de plus, la mentalité orientale n'aura pas exigé d'eux qu'ils explicitent leurs traditions.

Notre hypothèse c'est que c'est essentiellement cette nécessité d'explicitation qui va donner naissance à la légende: selon nous, la légende est ici l'aboutissement du processus de rationalisation de la tradition. Et puisque l'on demandera aux frères de rationaliser toujours plus pour construire leur histoire, eh bien ! ils vont tenter de récupérer leur tradition en l'officialisant par le biais de l'histoire, c'est à dire en "récupérant" divers éléments de leur tradition à travers les interventions des papes. A ce titre le texte que nous citons plus haut est très éclairant : "Nous continuons d'accepter et de maintenir ce que nos prédécesseurs (...) furent autorisés à propager et à croire, nous continuons à soutenir la vérité historique". Plus loin sont affirmés les "trois droits" qui constituent "cette tradition vitale de l'Ordre", qui sont en fait la reconstitution de la tradition du *Wadi*, mais, peut-on dire, "européanisée" par le vêtement de la légende.

Si notre hypothèse est juste, les explications données couramment à la crise d'identité vécue à l'arrivée en Occident, à savoir l'absence de Règle reconnue et l'absence de fondateur, sont exactes mais ne sont pas premières. Le fond du problème serait davantage lié à l'immersion au sein d'une mentalité environnante totalement différente.

Cette hypothèse permet aussi de mieux comprendre pourquoi la revendication de la paternité d'Elie n'apparaît que dans la *Rubrica Prima* des premières Constitutions: jusque là, la tradition était vécue sans qu'il soit nécessaire de la verbaliser. Mais arrivés en Europe nos frères doivent répondre à des questions, et c'est ainsi que le texte présente les choses : "Certains frères récents dans l'Ordre ne savent répondre selon la vérité à ceux qui demandent de qui et comment notre Ordre a pris naissance". On peut penser qu'en appelant " Première Règle" *l'Institution*, ils légitimaient aussi leur tradition par ce biais là.

Aujourd'hui les Carmes ont accepté de parler de "succession morale" et le contenu des querelles "historiques" porte à sourire; cependant ils restent très attachés à ce qu'ils nomment leur "intuition profonde", aussi ne peut-on pas se demander si le problème ne s'est-il pas simplement déplacé? Il nous semble que c'est le cas, et que les revendications concernant des origines érémitiques et orientales jouent ce rôle, inconsciemment, de tenter de quitter la légende pour faire retour à la tradition. C'est ce que nous essaierons de vérifier dans les chapitres suivants.

## **Chap.II.**

### **LA TRADITION MYSTIQUE DU CARMEL.**

Dans ce chapitre, nous aborderons les textes principaux de la tradition Elanique et de l'Ordre du Carmel, afin de cerner cette tradition dont les frères se sont nourris sur le Carmel et dont ils se réclameront à leur arrivée en Europe. Ce faisant, il nous paraît impossible de ne pas retranscrire les textes bibliques qui concernent la geste d'Elie, ou de les placer en annexe, car ils font partie intégrante de la tradition du Carmel, et en sont même la base.

Il importe aussi pour notre sujet de connaître l'exégèse Juive de ces textes bibliques, dont nous retrouverons de nombreux thèmes chez les Pères, ainsi que les commentaires patristiques chrétiens : par là nous tenterons de faire vivre la tradition élianique. Riches de cette vie, nous reviendrons ensuite à la tradition de l'Ordre lui-même.

#### A. LIEE AU BERCEAU DE L'ORDRE:

#### LA TRADITION ELIANIQUE.

Ainsi que nous le disions plus haut, le lieu de fondation de l'Ordre du Carmel va permettre de compenser largement l'absence de fondateur :

#### 1) LA TRADITION ELIANIQUE BIBLIQUE.

##### a) PREMIER TESTAMENT (Bible d'Osty).

Allié des phéniciens, Achab, roi du Royaume du Nord, fils d'un usurpateur militaire, se voit obligé de rendre un culte à leurs dieux. Elie entre en scène de façon brusque et impressionnante et va combattre ces dieux de la fertilité sur leur propre terrain, par la sécheresse. Personnage mystérieux au pouvoir redoutable, Elie est le prophète intrépide de YHWH, le Dieu Vivant. En fait le terme de nabi (prophète)

n'apparaît qu'une fois dans la bible hébraïque et une fois dans la Septante; l'expression qui caractérise Elie est l'"Homme de Dieu".

#### 1- La vocation d'Elie: 1R.17,1-6.

Elie le Tishbite, de Tishbé, en Galaad, dit à Achab: *"Il est vivant le YHWH, Dieu d'Israël, devant qui je me tiens! il n'y aura, ces années-ci, ni rosée ni pluie, sinon à ma parole!"*

*"La parole de YHWH lui advint en ces termes : "Va-t'en d'ici; tu te dirigeras vers l'orient et tu te cacheras au torrent de Kérit, qui se trouve à l'est du Jourdain; tu boiras au torrent et j'ai commandé aux corbeaux de pourvoir là-bas à ta subsistance." Il s'en alla et agit selon la parole de YHWH: il alla s'établir au torrent de Kérit, qui se trouve à l'est du Jourdain. Les corbeaux lui apportaient du pain le matin et de la viande le soir, et il buvait au torrent".*

Ce texte contient la devise du Carmel et la base biblique de sa tradition mystique puisque *l'Institution des premiers moines* en est l'exégèse spirituelle.

#### 2- A Sarepta: 1 Roi 17,7-16.

*Or, au bout d'un certain temps, le torrent fut à sec, car il n'y avait pas eu de pluies dans le pays. La parole de YHWH lui advint en ces termes : "Pars, va à Sarepta, qui appartient à Sidon, et tu y demeureras : voici que là-bas j'ai ordonné à une veuve de pourvoir à ta subsistance."*

*Il partit et s'en fut à Sarepta. Comme il arrivait à l'entrée de la ville, voici qu'il y avait là une veuve qui ramassait du bois. Il l'appela et dit : "Prends-moi, je te prie, un peu d'eau dans le vase pour que je boive." Comme elle allait en prendre, il l'appela et dit: "Prends-moi, je te prie un morceau de pain dans ta main." Elle dit: "Par la vie de YHWH ton Dieu! je n'ai pas de pain cuit, je n'ai qu'une poignée de farine dans la cruche et un peu d'huile dans la jarre; voici que je ramasse deux bouts de bois, puis je rentrerai*

*préparer cela pour moi et pour mon fils; nous le mangerons et puis nous mourrons!" Elie lui dit: "Ne crains rien; rentre, fais comme tu as dit; cependant, fais m'en d'abord une petite galette, que tu m'apporteras; tu en feras ensuite pour toi et ton fils. Car ainsi parle YHWH, Dieu d'Israël:*

*"Cruche de farine ne s'épuisera,  
ni jarre d'huile ne se videra  
jusqu'au jour où YHWH enverra  
de la pluie sur la face du sol."*

*Elle s'en alla et agit selon la parole d'Elie, et ils eurent à manger, elle, lui et son fils, pendant des jours. La cruche de farine ne s'épuisa pas et la jarre d'huile ne se vida pas, selon la parole qu'avait dite YHWH par le ministère d'Elie.*

### **3- La résurrection du fils de la veuve: 1 Roi 17,17-24.**

*Or, après ces évènements, le fils de la maîtresse de maison tomba malade, et sa maladie devint si grave qu'il ne resta plus en lui de souffle. La femme dit à Elie: "Que me veux-tu, homme de Dieu? Es-tu venu chez moi pour rappeler ma faute et faire mourir mon fils?" Elie dit: "Donne-moi ton fils." Il le prit de son sein, le monta dans la chambre haute où il habitait, et le coucha sur son lit. Il invoqua YHWH et dit:*

*"YHWH, mon Dieu, vas-tu faire du mal à cette veuve qui m'héberge, en faisant mourir son fils?" Il s'allongea par trois fois sur l'enfant, invoqua YHWH, et dit: "YHWH, mon Dieu, je t'en prie, que l'âme de cet enfant revienne au dedans de lui!" YHWH écouta l'appel d'Elie: l'âme de l'enfant revint au dedans de lui, et il recouvra la vie. Elie prit l'enfant, le descendit de la chambre haute à la maison, et le remit à sa mère, puis Elie dit: "Vois! Ton fils est vivant." La femme dit à Elie: "Maintenant je sais que tu es un*

*homme de Dieu et que la parole de Dieu dans ta bouche est vérité."*

La geste de Sarepta présente Elie comme figure du Messie, ce que soulignera bien la tradition juive.

#### **4- Le sacrifice: 1 Roi 18, 16-40.**

*..Achab alla à la rencontre d'Elie. Or, dès qu'il vit Elie, Achab lui dit "te voilà, toi qui porte malheur à Israël" Elie dit: "Ce n'est pas moi qui porte malheur à Israël; c'est toi et la maison de ton père, parceque vous avez abandonné YHWH et que tu es allé à la suite des Baals. Et maintenant envoie rassembler tout Israël près de moi sur le mont Carmel, avec les autres cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cent prophètes d'Achéra qui mangent à la table de Jézabel".*

*Achab manda tous les fils d'Israël et rassembla les prophètes sur le mont Carmel. Elie s'avança vers tout le peuple et dit: "Jusques à quand clocherez-vous des deux jarrets? Si c'est YHWH qui est Dieu, allez à sa suite, si c'est Baal, allez à sa suite". Le peuple ne lui répondit mot. Elie dit au peuple "Moi , je suis resté seul comme prophète de YHWH, et les prophètes de Baal sont quatre cent cinquante. Qu'on nous donne des taureaux; qu'ils en choisissent un pour eux, qu'ils le dépècent et le mettent sur le bois, mais qu'ils n'y mettent pas le feu. Moi, je préparerai l'autre taureau, je le placerai sur le bois, mais je n'y mettrai pas le feu. Vous invoquerez le nom de votre Dieu, et moi j'invoquerai le nom de YHWH. Le Dieu qui répondra par le feu, c'est lui qui est Dieu". Tout le peuple répondit et il dit; "C'est bien parlé".*

*Elie dit aux prophètes de Baal: "Choisissez-vous un taureau et préparez-le les premiers car vous êtes les plus nombreux, puis invoquez le nom de votre Dieu, mais vous ne mettez pas le feu". Ils prirent le taureau et le préparèrent, puis ils invoquèrent le nom de Baal, depuis le matin jusqu'à midi en disant: "O Baal, réponds-nous!" Mais pas de voix, pas de réponse! Et ils dansaient à cloche-pied près de l'autel*

*qu'ils avaient fait. Quand il fut midi, Elie se moqua d'eux et dit: "Criez à pleine voix, car c'est un dieu, il est occupé, ou à l'écart, ou en voyage; peut-être il dort et se réveillera! Ils crièrent donc à pleine voix et ils se firent des incisions, selon leur coutume, avec des glaives et des piques, jusqu'à ce que le sang se répandit sur eux. Lors donc que midi fut passé, ils se livrèrent au délire prophétique jusqu'à l'heure où monte l'oblation; mais pas de voix, pas de réponse, pas de signe d'attention!*

*Elie dit à tout le peuple: "Avancez vers moi", et tout le peuple avança vers lui. Il répara l'autel de YHWH qui avait été démoli. Elie prit douze pierres selon le nombre des tribus des fils de Jacob, à qui était advenue la parole de YHWH en ces termes:*

*"Israël sera ton nom", et il bâtit avec ces pierres un autel au nom de YHWH; il fit autour de l'autel une rigole d'une contenance d'environ deux séas de semence; il disposa le bois, il dépeça le taureau et le mit sur le bois. Il dit: "Remplissez d'eau quatre cruches et videz-les sur l'holocauste et sur le bois; ils firent ainsi. Il dit: "Rétérez"; et ils réitérèrent. Il dit: "Triplez"; et ils triplèrent. L'eau coula autour de l'autel, et même la rigole, il la fit remplir d'eau.*

*Or, à l'heure où monte l'oblation, Elie le prophète s'avança et dit: "YHWH, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, que l'on sache aujourd'hui que tu es Dieu en Israël, que je suis ton serviteur et que c'est par ton ordre que j'ai fait tout ceci. Réponds-moi YHWH, réponds-moi pour que ce peuple sache que c'est toi, YHWH, qui es Dieu, et que c'est toi qui as ramené leur coeur en arrière!" Alors tomba le feu de YHWH, il dévora l'holocauste, le bois, les pierres et la terre, et il lampa l'eau qui était dans la rigole. A cette vue, tout le peuple tomba sur sa face et dit: "C'est YHWH qui est Dieu! C'est YHWH qui est Dieu. Elie leur dit: "Saisissez les prophètes de Baal, que pas un d'eux n'échappe!": ils les saisirent. Elie*

*les fit descendre au torrent du Qishôn, et là il les égorgea.*

Au temps d'Achab, le promontoire du Carmel se dressait aux confins des royaumes d'Israël et de Tyr, et dès une haute antiquité il y avait eu là un haut lieu de Baal. Cet épisode se situe selon la tradition, au lieu appelé aujourd'hui "EI-Mouhraqa". Il exprime que Dieu hait les coeurs partagés: Achab et ses sujets pratiquaient sans dilemme une religion syncrétiste. La lutte contre l'idolâtrie n'est réelle que lorsque toutes les puissances de la personne s'attachent au seul Dieu. C'est aussi l'étymologie du nom d'Elie qui est "mon Dieu c'est le Seigneur".

### **5- La pluie : 1 ROI, 18, 41-46.**

*ELie dit à Achab: "Monte, mange et bois, car j'entends Le grondement de la pluie". Achab monta pour manger et pour boire. Quant à Elie, il monta vers le sommet du Carmel et, se courbant vers la terre, il mit son visage entre ses genoux. Il dit à son serviteur: "monte donc, regarde en direction de la mer". Celui-ci monta et dit: "Il n'y a rien". Elie dit: "Retourne sept fois". Or, à la septième fois, il dit: "Voici un nuage petit comme la paume d'un homme, qui monte de la mer". ELie dit: "Monte dire à Achab: Attelle et descend pour que la pluie ne t'arrête pas". Or, en quelques instants, Le ciel fut assombri par Les nuages et par Le vent, et il y eut une grosse pluie. Achab monta sur son char et partit pour Yzréel. La main de YHWH fut sur Elie; il se ceignit les reins et courut devant Achab jusqu'aux abords de Yzréel.*

Le rétablissement du peuple dans la vérité de son rapport à Dieu a permis de résoudre heureusement le problème de la sécheresse qui n'était que la manifestation extérieure d'un mal profond. Mais à travers la versatilité du personnage d'Achab, le texte rend très sensible la fragilité de la conversion du peuple.

Le petit nuage est interprété, dans la tradition du Carmel comme étant la préfiguration de la Vierge Marie, annonce du Salut.

### **6- La vision de Dieu: I Roi 19, 1-21.**

*Achab informa Jézabel de tout ce qu'avait fait Elie et comment il avait tué tous Les prophètes par Le glaive. Jézabel envoya un messager à ELie pour dire: "Qu'ainsi me fassent Les dieux, et pis encore, si demain à la même heure, je ne fais pas de ta vie comme de la vie d'un d'entre eux!" Il eut peur, partit et s'en alla pour sauver sa vie. Il arriva à Bersabée qui est à Juda, et y laissa son serviteur. Pour lui, il marcha dans le désert une journée de chemin et vint s'asseoir sous un genêt. Il se souhaita la mort et dit: "C'en est assez maintenant, YHWH, prends ma vie car je ne vauX pas mieux que mes pères". Il se coucha et s'endormit. Mais voici qu'un ange le touchait, qui lui dit: "Debout! Mange". Il regarda et voici qu'il y avait à son chevet une galette cuite sur des pierres brûlantes et une jarre d'eau. Il mangea et but, puis il se recoucha. L'Ange de Dieu vint une seconde fois, le toucha et dit: "Debout! Mange, car le chemin est trop Long pour toi". IL se leva, mangea et but, puis, fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à la montagne de Dieu, l'Horeb.*

*Là, il entra dans La grotte et il y passa la nuit. Et voici que la parole de YHWH lui advint; Il lui dit: "Que fais-tu ici Elie?" -"Je brûle, dit-il, d'un zèle jaloux pour YHWH, le Dieu des armées parce que les fils d'Israël t'ont abandonné, ils ont détruit tes autels et tué tes prophètes par le glaive; je suis resté moi seul et ils cherchent à m'ôter La vie ". YHWH dit: "Sors et tiens-toi dans la montagne devant YHWH". Et voici que YHWH passait. Un vent violent et fort déchirait les montagnes et brisait les rochers avant de YHWH: YHWH n'était pas dans le vent. Après le vent un tremblement de terre, YHWH n'était pas dans le tremblement de terre. Après le tremblement de terre un feu: YHWH n'était pas dans le feu. Après le*

feu le son d'une brise légère. *Or, dès qu'Elie l'entendit, il se voila la face de son manteau, sortit et se tint à l'entrée de la grotte. Et voici qu'une voix lui parvint, qui dit: "Que fais-tu ici, Elie? Il dit: "Je brûle d'un zèle jaloux pour YHWH, le Dieu des armées, parce que les fils d'Israël t'ont abandonné, ils ont démolit tes autels et tué tes prophètes par le glaive; je suis resté seul et ils cherchent à m'ôter la vie". YHWH lui dit: "Va, retourne par le même chemin à travers le désert, vers Damas. Une fois arrivé tu oindras Hazaël comme roi sur Aram. Puis tu oindras Jéhu, fils de Nimshi, comme roi sur Israël, et tu oindras Elisée, fils de Shaphat, d'AbelMehola, comme prophète à ta place. Celui qui échappera au glaive de Hazaël, Jéhu le fera mourir, celui qui échappera au glaive de Jéhu, Elisée le fera mourir. Mais je laisserai en Israël sept mille hommes, tous les genoux qui n'ont pas ployé devant Baal et toutes les bouches qui ne lui ont pas envoyé de baisers".*

Ce texte situe Elie sur la montagne de Dieu, où YHWH veut l'ouvrir à une connaissance nouvelle de lui-même. L'atmosphère de l'épisode de l'Horeb tranche totalement avec celle des textes précédents: Elie sort de son état extatique et montre sa fragilité d'être humain, il traverse une véritable crise. Son pèlerinage est à la fois une fuite et un retour aux sources du Yawisme. La réponse de Dieu à Elie est de le renvoyer vers le successeur d'Achab, qui ne sera pas meilleur que celui-ci, et vers Elisée, le prophète qui prendra la relève d'Elie et héritera de son zèle. Le temps d'Elie n'est pas encore venu.

Le passage contient la protestation réitérée du zèle d'Elie, deuxième devise du Carmel qui rejoint la première, soulignée plus haut.

### **7- L'appel d'Elisée: 1 Roi 19,19-21.**

Parti de là, il trouva Elisée, fils de Shaphat, qui était entrain de labourer; il y avait douze paires de boeufs devant lui, lui-même était avec la douzième. Elie passa près de lui et jeta sur lui son manteau. Elisée, laissant ses boeufs, courut derrière Elie et

disant: «Permetts que j'embrasse mon père et ma mère, puis j'irai à ta suite." Elie lui dit: «va, retourne; car que t'ai-je fait?" Elisée s'en retourna de derrière lui, prit la paire de boeufs et la sacrifia; avec l'attirail des boeufs il en fit cuire la chair et la donna aux gens, qui mangèrent. Puis il partit, alla à la suite d'Elie et fut à son service.

La voix prophétique doit demeurer au milieu du peuple de Dieu pour rappeler sans cesse l'exigence de fidélité à l'Alliance et la mémoire de l'amour de Dieu, quelquefois aussi pour rappeler à Dieu lui-même ses promesses. Elisée, disciple d'Elie, sera le premier d'une longue descendance qui passera, selon la tradition, à l'intérieur de l'Ordre du Carmel lui-même. Le cycle biblique qui concerne Elisée est contenu dans les chapitres 2 à 13 du second livre des Rois.

#### **8- L'enlèvement d'Elie: 2 Roi 2,9-14.**

*Or, quand YHWH fit monter Elie au ciel dans la tempête, Elie et Elisée s'en allaient du Guilgal. Elie dit à Elisée: "Reste ici je te prie, car YHWH m'envoie jusqu'à Béthel"; mais Elisée dit: "Par la vie de YHWH et par ta propre vie, je ne te quitterai pas!" et ils descendirent à Béthel. Les fils des prophètes qui étaient à Béthel sortirent vers Elisée et lui dirent: "Sais-tu qu'aujourd'hui YHWH va prendre ton maître par dessus ta tête?" Il dit: "Moi aussi je sais; silence!" Elie lui dit: "Elisée, reste ici, je te prie, car YHWH m'envoie à Jéricho"; mais celui-ci dit: "Par la vie de YHWH et par ta propre vie je ne te quitterai pas!" et ils allèrent à Jéricho. Les fils de prophètes qui étaient à Jéricho s'avancèrent vers Elisée et lui dirent: "Sais-tu qu'aujourd'hui YHWH va prendre ton maître par dessus ta tête?" Il dit: "Moi aussi je sais; silence!" Elie lui dit: "Reste ici, je te prie, car YHWH m'envoie au Jourdain" mais celui-ci dit: "Par la vie de YHWH et par ta propre vie, je ne te quitterai pas; ils s'en allèrent tous deux.*

*Cinquante des fils des prophètes allèrent se poster en face, à distance, tandis que tous deux se*

*tenaient au bord du Jourdain. Elie prit son manteau, le roula et frappa les eaux, qui se divisèrent de part et d'autre, et ils passèrent tous deux sur la terre ferme. Lors donc qu'ils eurent passé, Elie dit à Elisée: "Demande, que puis-je faire pour toi, avant que je sois pris d'auprès de toi?". Elisée dit: "Puissè-je avoir double part de ton esprit!" "Tu demandes une chose difficile dit Elie; si tu me vois pendant que je serai pris d'auprès de toi, il en sera ainsi pour toi; sinon, cela ne sera pas". Or, comme ils marchaient tout en parlant, voici qu'un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Elie monta au ciel dans la tempête. Ce que voyant, Elisée criait: "Mon père, mon père, char d'Israël et sa cavalerie!" puis il ne le vit plus. Il saisit ses habits et les déchira en deux morceaux. il ramassa le manteau d'Elie qui était tombé de dessus lui et revint se tenir sur la rive du Jourdain.*

*Il prit le manteau d'Elie qui était tombé de dessus lui et il frappa les eaux qui ne se divisèrent pas. Il dit: "Où est YHWH, le Dieu d'Elie?" Il frappa les eaux qui se divisèrent de part et d'autre, et Elisée passa. Les fils des prophètes de Jéricho le virent d'en face et ils dirent: "L'esprit d'Elie s'est reposé sur Elisée". Ils vinrent à sa rencontre et se prosternèrent à terre devant lui. Ils lui dirent: " Il y a justement ici, parmi tes serviteurs cinquante hommes vaillants. Permits qu'ils aillent à la recherche de ton maître; peut-être l'esprit de YHWH l'a-t-il emporté et jeté sur quelque montagne ou dans quelque vallée". Il dit: "N'envoyez personne". Ils le pressèrent jusqu'à l'extrême et il dit: "Envoyez!" Ils envoyèrent cinquante hommes qui cherchèrent pendant trois jours et ne le trouvèrent pas. Ils revinrent auprès d'Elisée qui était resté à Jéricho, et il leur dit: "Ne vous ai-je pas dit: N'y allez pas?"*

Deux faits centraux pour la tradition élianique sont contenus dans ce passage: d'une part l'enlèvement d'Elie qui, comme Enoch, ne connaîtra pas la mort; d'autre part l'investiture d'Elisée qui

reçoit, sous le symbole du manteau, l'esprit d'Elie qu'il devra à son tour transmettre.

*9- Eloge d'Elie: Ecclésiastique 48, 1-16.*

*Puis se leva Elie, prophète semblable au feu, et sa parole brûlait comme un flambeau. Il fit venir sur eux la famine et par son zèle il réduisit leur nombre. Par la parole du Seigneur il ferma le ciel, de même par trois fois il fit descendre le feu. Comme tu t'es rendu glorieux, Elie, par tes prodiges! Qui pourrait se vanter d'être semblable à toi? Toi qui fis se lever de la mort un trépassé, de l'Hadès, par la parole du Très-Haut; Toi qui précipitas des rois dans la ruine, et des hommes glorifiés hors de leur couche; qui au Sinaï entendis le reproche et à l'Horeb des décrets de châtement; toi qui oignis des rois pour justiciers et des prophètes pour tes successeurs; toi qui fus emporté dans un tourbillon de feu; toi qui fus désigné dans les reproches pour les temps, pour apaiser la colère avant qu'elle n'éclate, pour ramener le coeur du père vers le fils, et rétablir les tribus de Jacob. Heureux ceux qui te verront et dans l'amour s'endormiront! Car nous aussi nous vivrons sûrement.*

*Lorsque Elie eut été abrité dans le tourbillon, Elisée fut rempli de son esprit. Dans ces jours il ne fut ébranlé par aucun chef, personne ne l'opprima. Rien ne le dépassa et jusque dans sa mort son corps prophétisa. Pendant sa vie il fit des prodiges et dans sa mort ses oeuvres furent merveilleuses. Malgré tout cela le peuple ne se repentit pas; ils ne s'écartèrent pas de leurs péchés, jusqu'à ce qu'ils furent amenés captifs hors de leur pays et dispersés par toute la terre.*

*Il ne resta qu'un très petit peuple avec un chef de la maison de David. Quelques uns firent ce qui plait à Dieu, D'autres multiplièrent les péchés.*

Ici le caractère violent d'Elie est atténué: le texte semble dire qu'Elie, par son intervention, a épargné au peuple de plus grands malheurs que ceux

occasionnés par la sécheresse. Il est présenté comme le pacificateur attendu d'Israël.

**10-1 Maccabées 2, 49-52,57-58.**

*Quand approchèrent les jours où Mattathias devait mourir, il dit à ses fils:*

*"Maintenant c'est le règne de l'arrogance et de l'outrage, le temps du bouleversement et le déchaînement de la colère; maintenant donc, mes enfants, brûlez de zèle pour la Loi et donnez votre vie pour l'Alliance de nos pères. Souvenez-vous des oeuvres que nos pères ont accomplies dans leurs générations, et vous acquerrez une grande gloire et un nom éternel. Abraham n'a-t-il pas été trouvé fidèle dans l'épreuve... David, pour sa miséricorde, a hérité d'un trône royal pour les siècles; Elie, pour avoir brûlé du zèle de la Loi, a été emporté au ciel.*

**11-Mal. 3, 22-24.**

*Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, à qui j'ai prescrit, à l'Horeb, pour tout Israël,*

*des décrets et des règles.*

*Voici que, moi, je vous envoie Elie le prophète,*

*avant que vienne le jour de YHWH,*

*le grand et le terrible jour.*

*Il ramènera le coeur des pères vers les fils*

*et le coeur des fils vers les pères,*

*de peur que je ne vienne frapper le pays d'anathème.*

Dans ces deux derniers textes, Elie, comme dans le passage évangélique de la Transfiguration, est associé à Moïse: Moïse a donné la loi, et Elie l'a observée avec zèle, ce qui lui donne le droit de

représenter les prophètes. Le texte de Malachie, que les chrétiens entendent comme annonçant la venue de Jean-Baptiste, porte aussi un message proprement eschatologique qui attribue à Elie un caractère messianique.

## DEUXIEME TESTAMENT.

La personne d'Elie tient une place importante dans les Evangiles, presque toujours liée à celle de Jean-Baptiste, et l'on peut penser qu'il faisait l'objet des discussions entre les juifs et les premiers chrétiens: le Messie ne pouvait venir si Elie ne l'avait pas précédé (Is. 40,3); les esséniens, eux interpréteront l'oracle collectivement. Le cantique de Zacharie est une synthèse frappante de toutes les traditions se rapportant à Elie (Lc.1,15-17).

### **12-Jacques 5,16.**

*La prière du juste a beaucoup de force quand elle est active. Elie était un homme de même nature que nous; il pria instamment pour qu'il n'y eût plus de pluie, et il n'y eût plus de pluie sur la terre pendant trois ans et six mois. De nouveau il pria, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.*

### **13-Elie et Jean Baptiste: Luc 1,8 sq.**

*Or donc, comme Zacharie remplissait devant Dieu les fonctions sacerdotales...lui apparut l'Ange du Seigneur... L'ange lui dit: "Sois sans crainte Zacharie, car ta prière a été exaucée, et ta femme Elisabeth t'enfantera un fils, et tu l'appelleras du nom de Jean. Et tu auras joie et allégresse, et beaucoup se réjouiront de sa naissance. Car il sera grand devant le Seigneur et il ne boira ni vin ni boisson forte, et il sera rempli d'Esprit Saint dès le ventre de sa mère, et il ramènera de nombreux fils d'Israël au Seigneur, leur Dieu. Et lui-même marchera devant lui avec la force et la puissance d'Elie, pour ramener les coeurs des pères vers les enfants et les indociles à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un Peuple bien disposé.*

Dans les Evangiles, la typologie d'Elie, jaloux de l'orthodoxie religieuse, violent dans sa colère, intrépide dans sa foi, doté de pouvoirs surnaturels, se renforce de celle de Jean-Baptiste dont la description rappelle indéniablement Elie.

#### **14-Jean 1, 19 sq:**

*Et tel est le témoignage de Jean, lorsque de Jérusalem, les Juifs lui envoyèrent des prêtres et des lévites pour l'interroger: "Qui es-tu?" Et il le reconnut, il ne le nia pas, et il le reconnut: "Moi je ne suis pas le messie." Et ils l'interrogèrent: Qui donc? Es-tu Elie?" Et il dit: "Je ne le suis pas". -Es-tu le prophète?" Et il répondit: "Non". Ils lui dirent donc: "Qui es-tu?" ... que nous donnions réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même?" Il déclara: "Je suis la voix de celui qui clame dans le désert: Redressez le chemin du Seigneur, selon ce qu'a dit Isaïe le prophète". Et les envoyés étaient des pharisiens. Et ils l'interrogèrent et ils lui dirent: "Pourquoi baptises-tu si tu n'es ni le Messie, ni Elie, ni le prophète?" Jean leur répondit: " Moi je baptise dans l'eau; au milieu de vous se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas, celui qui vient derrière moi, et je ne suis pas digne, moi, de dénouer la courroie de sa chaussure". Cela se passa à Béthanie qui est au-delà du Jourdain, où Jean était à baptiser.*

Chez Jean, Jean-Baptiste se défend d'être Elie en personne, il apparaît comme l'héritier de son esprit. Donc, pour Jean, Elie n'est pas encore venu.

#### **15-Matthieu 11, 7 sq:**

*"Pourquoi êtes-vous sortis dans le désert? Pour contempler un roseau agité par le vent?... Mais pourquoi êtes-vous sortis? Pour voir un homme douillettement vêtu?... Or ceux qui sont douillettement vêtus sont dans les demeures des rois. Mais pourquoi êtes-vous sortis? Pour voir un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. C'est celui dont il est écrit: "Voici que moi j'envoie mon messager en avant de toi, pour frayer un chemin devant toi."*

*En vérité, je vous le dis: Parmi ceux qui sont nés de la femme il ne s'en est pas levé de plus grand que Jean le Baptiste... Et si vous voulez l'admettre, c'est lui Elie qui doit venir! Que celui qui a des oreilles entende!*

**16-Math.14,1 sq (cf. Mc. 6,14 sq; Lc. 9,7 sq):**

*En ce temps là, la renommée de Jésus parvint aux oreilles d'Hérode le Tétrarque, qui dit à ses familiers: "Cet homme est Jean Baptiste! Le voilà ressuscité des morts: d'où les pouvoirs miraculeux qui se déploient en sa personne!"*

**17-Marc 8,27 sq (cf. Math. 16,13 sq; Lc 9,18 sq).**

*En chemin, il posa à ses disciples cette question: "Qui suis-je, au dire des gens?" Ils lui répondirent: "Jean-Baptiste, pour d'autres, Elie; pour d'autres encore quelques uns des prophètes ". Mais pour vous qui suis-je? Leur demanda-t-il - prenant alors la parole Pierre lui répond: "Tu es le Christ".*

Pour Mathieu et Marc, Elie est déjà venu. Dans l'Évangile de Marc, qui insiste sur le Messie souffrant, la perspective est différente: Elie est déjà venu mais ils l'ont traité à leur guise; Elie a préfiguré le Christ dans sa passion. Le peuple n'a pas reconnu le temps de sa visite. Malgré cela, Elie continuera d'être considéré par la croyance générale de la Chrétienté comme le personnage clé de la Fin des Temps. Le fait que le Messie soit déjà venu dans la chair ne change pas grand chose à l'eschatologie chrétienne, puisque le fils de l'Homme "viendra" dans la Gloire pour introduire les temps messianiques.

**18-Moïse et Elie au Thabor: Lue 9, 28 sq,(cf. Mth 17,1sq; Mc 9,2 sq).**

*Or, environ huit jours après ces paroles, prenant avec lui Pierre, et Jean et Jacques, il monta dans la montagne pour prier. Or, comme il priait, l'aspect de son visage devint autre, et ses vêtements*

*devinrent d'une blancheur étincelante. Et voici que deux hommes parlaient avec lui: c'était Moïse et Elie qui, apparus en gloire, parlaient de son départ, qu'il allait accomplir à Jérusalem. Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient alourdis de sommeil. S'étant réveillés, ils virent sa gloire et les deux hommes qui se tenaient avec lui. Or, comme ceux-ci se séparaient de lui, Pierre dit à Jésus: "Maître, il est bon que nous soyons ici; faisons donc trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Elie". Il ne savait ce qu'il disait. Tandis qu'il disait cela, advint une nuée, et elle les prenait sous son ombre; ils eurent peur en pénétrant dans la nuée. Et une voix advint de La nuée qui disait: "Celui-ci est mon fils, l'Emu: écoutez-Le" Et quand advint la voix, Jésus se trouva seul. Et eux gardèrent le silence et n'annoncèrent à personne, en ces jours-là, rien de ce qu'ils avaient vu.*

Dans la scène de la Transfiguration, Elie reparaît, mais sans allusion à la mission du Baptiste. Le lien qui est mis en évidence c'est sa relation avec Moïse. On pense immédiatement aux théophanies du Sinäi; certains exégètes préfèrent situer la Transfiguration sur le Sinäi plutôt que sur le Thabor, dans la mesure où la "haute montagne" n'est pas nommée. Dans la christophanie comme dans les théophanies du Sinäi le but est le même: faire connaître la vraie personnalité de Dieu ou du Christ. La présence de Moïse et d'Elie renvoie à la première Alliance: Moïse en a été le législateur, Elie le restaurateur. Les deux personnages sont mis à plusieurs reprises en parallèle dans les textes que nous avons cités: en Malachie 3,22-24 ("Rappelez-vous Moïse mon serviteur...Voici que je vais vous envoyer Elie le prophète...") et en 1 Macchabées 2,58 où, pour avoir été le zélé observateur de la loi de Moïse, Elie est enlevé vivant au ciel. Le jour de la Transfiguration marque l'inauguration du Royaume et l'intronisation du Roi Messie; la présence des deux héros de l'Ancienne Alliance atteste qu' Ancienne et Nouvelle Alliance sont bien dans le prolongement l'une de l'autre. Bien que les textes du Carmel ne fassent pas directement référence à la Transfiguration,

cet évènement est très présent, sous-jacent pourrait-on dire, à la légende de la succession continue, nous y reviendrons au dernier chapitre. Un commentaire juif les présentera comme les deux sauveurs du peuple de Dieu: Elie viendra pour un salut définitif (cf. ci-dessous). L'attente du retour d'Elie, "très répandue dans les paroles et le coeur des fidèles" (AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, XX,29: PL XLI, 704 et XX,30,3) , ne serait-elle pas liée à sa présence au jour de la Transfiguration?

### **19-Les deux témoins, Elie et Moïse: Apoc. II, 1-13.**

*Et il me fut donné un roseau semblable à un bâton, en disant: "Lève-toi, mesure le sanctuaire de Dieu, et l'autel et ceux qui s'y prosterneront. Et le parvis extérieur du Sanctuaire, laisse-le en dehors et ne le mesure pas, parce qu'il a été donné aux nations, et elles fouleront la ville, la Ville sainte pendant quarante deux mois. Et je donnerai à mes deux témoins de prophétiser, revêtus de sacs, pendant douze cent soixante jours". Ce sont Les deux oliviers et les deux lampadaires dressés devant le Seigneur de la terre. Et si quelqu'un veut leur nuire, un feu sort de leur bouche et dévore leurs ennemis; et si quelqu'un voulait leur nuire, c'est ainsi qu'il faut qu'il soit tué. Ceux-là ont le pouvoir de fermer le ciel, pour qu'il ne tombe pas de pluie durant les jours de leur prophétie; et ils ont pouvoir sur les eaux pour les changer en sang, et pouvoir de frapper la terre de toute plaie, autant de fois qu'ils le voudront.*

*Et lorsqu'ils auront achevé leur témoignage, la Bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera. Et leur cadavre est sur la place de la grande ville qui est appelée allégoriquement Sodome et Egypte, là même où leur Seigneur a été crucifié. Et des hommes d'entre les peuples, et tribus et langues et nations regardent leur cadavre pendant trois jours et demi, et leurs cadavres ils ne les laissent pas mettre dans une tombe. Et ceux qui habitent sur la terre se réjouissent à cause d'eux et exultent, et ils s'enverront des présents les uns aux*

*autres, car ces deux prophètes ont torturé ceux qui habitent sur la terre.*

*Et après ces trois jours et demi, un souffle de vie venant de Dieu entra en eux, et ils se tinrent sur leurs pieds; et une grande peur tomba sur ceux qui les contemplaient. Et ils entendirent, venant du ciel, une voix forte qui leur disait: "Montez ici". Et ils montèrent au ciel dans la nuée, et leurs ennemis les contemplèrent. Et à cette heure là, il Y eut une grande secousse, et le dixième de la ville tomba, et dans la secousse furent tués sept milliers de personnes. Et les autres furent saisis de peur, et ils rendirent gloire au Dieu du ciel.*

S'agit-il ici encore de Moïse et Elie ou bien d'Elie et Enoch qui, comme Elie, n'a pas connu la mort? Ou bien les deux témoins sont-ils de purs symboles représentant la loi et les prophètes assistant l'Eglise?

Ces textes de l'Ancien Testament qui relatent les hauts faits d'Elie ou en font l'éloge, et ceux du Nouveau Testament qui témoignent de l'attente de son retour, nous disent à l'évidence l'importance de la figure d'Elie dans l'histoire biblique. La tradition juive, comme la tradition chrétienne, lui conserveront une place centrale, la première en le rendant présent dans la vie quotidienne du juif, la deuxième en faisant d'Elie le modèle des moines.

## **1.) ELIE ET LA TRADITION JUIVE.**

### **a) LA MONTAGNE DU CARMEL:**

Le nom "Carmel" est originellement un nom commun qui indique un espace étendu couvert d'un maquis épais, type de végétation à mi-chemin entre le type désertique et la forêt à longs fûts ou *Liban*. La signification souvent donnée de "jardin" ou "vigne du Seigneur" n'est pas vraiment établie sur le plan sémantique. Toujours est-il que sa symbolique est celle de la beauté: Elie voyait-il la beauté du Carmel comme Isaïe le poète l'a vue?

*"Que se réjouisse le désert et la terre aride,  
que jubile la steppe et qu'elle fleurisse!  
Comme le narcisse, qu'elle fleurisse et  
fleurisse,  
qu'elle jubile, éclate en cris de joie!  
La gloire du Liban lui est donnée,  
la splendeur du Carmel et du Saron" (Is. 35,1-  
2).*

Le Carmel biblique est élevé au rang de symbole dont le sens est d'abord eschatologique, il invite à regarder au-delà vers la transcendance; mais s'il peut jouer ce rôle, c'est qu'il offre au regard un charme puissant.

Comme dans la Bible, le Mont Carmel tient dans la tradition juive une place secondaire par rapport au Mont Sion et à l'Horeb-Sinaï sur lequel l'idolâtrie n'a pas été pratiquée; le Carmel, situé près de la Phénicie, n'avait que trop tendance à accueillir les cultes idolâtres.

Un peu de la gloire d'Elie continue d'habiter le sommet du Carmel. Cependant la tradition Juive a toujours eu le souci de mettre l'accent sur l'importance de l'ensemble du peuple, la communauté sainte. Aucun homme, aussi saint et charismatique soit-il, n'est au dessus de la communauté croyante: c'est elle qui a reçu l'Alliance et que le Seigneur s'est acquise comme épouse. Aussi la voix de tout un peuple continue-t-elle de résonner sur cette montagne: "Seul le Seigneur est Dieu, seul le Seigneur est Dieu", défi à toute idolâtrie.

#### b) LA TRADITION RABBINIQUE:

*" C'est par ta parole que j'ai fait toutes ces choses »  
(1R.18,36).*

La tradition juive ne peut pas ne pas se demander tout d'abord comment Elie a pu avoir l'audace d'offrir un sacrifice ailleurs qu'à Jérusalem? « *C'était par ordre de Dieu, répond Rabbi Samla, Aussi est-il précisé: « C'est par ta parole que j'ai fait toutes ces choses" (T.J. Taanith II,8, cité par M.-M. YOUNG, in "Carmel" 1978-4.).* Ce n'est pas non plus vers le Temple qu'Elie va se diriger au cours de sa fuite, mais vers l'Horeb, dans une démarche de renouvellement de l'Alliance.

Elie est présent dans la vie quotidienne Juive, surtout à l'époque talmudique, nous dit M.-J. Stiassny (*"Le prophète Elie dans le judaïsme", p.239.*). Auparavant il n'intervenait que ponctuellement, lorsque se posait la question de la survie du peuple de Dieu, par exemple à l'époque d'Esther où Elie est allé avertir Mardochée du danger qui planait sur le peuple. Et par la suite "le prophète se fait plus discret, il apparaît plus rarement et son moyen de communication préféré est le rêve. (...) Néanmoins les deux grands mouvements mystiques qui ont fait leur apparition après la clôture du Talmud: la Kabbale et le Hassidisme, marquent une nouvelle familiarité avec le prophète Elie". Le *Hassidisme* notamment, mouvement mystique né en Pologne au XVIII<sup>e</sup> siècle, a développé toute une théorie sur la participation à l'esprit d'Elie. Les paroles de Dieu en Malachie: "Voici, je vous envoie Elie le prophète" (Mal.3, 23) signifient non seulement l'apparition du Prophète avant le jour du Seigneur, mais la promesse que de temps en temps, Dieu enverra des saints qui auront en eux une portion de l'esprit d'Elie.

M.-J. Stiassny (*op.cit. p. 200*) écrit encore: "Pour les Juifs, Elie n'est pas un personnage du passé. Il est présent et accompagne Israël dans sa longue et douloureuse pérégrination (...)...il est le compagnon fidèle du Juif, dans les bons et surtout dans les mauvais moments, lui rappelant incessamment sa seule raison d'être: la préparation de la manifestation du Messie qui, d'après une belle légende, "est présent mais tarde à se révéler". Le mouvement *hassidique*

qui, bien qu'originnaire d'Europe centrale, imprègne aujourd'hui toute la vie religieuse Juive dans ses deux courants, ashkénaze et sépharades, est peut-être responsable de l'importance de la présence d'Elie dans la vie quotidienne. Abraham et Moïse sont entourés d'une profonde vénération mais ce sont des personnages qui appartiennent au passé. Par contre Elie est toujours présent: il prend part aux événements qui ponctuent la vie de tous les jours.

Elie est d'abord présent à la circoncision: la coutume veut qu'un siège soit là, à la disposition d'Elie. En effet Elie accusa les enfants d'Israël d'avoir abandonné l'Alliance du Seigneur (1R.19,10): en se référant à Gen.17,10, les rabbins pensent qu'Elie protestait par là contre l'abandon de la circoncision. Les rabbins ont ordonné qu'à toute circoncision, on prépare un siège d'honneur pour "l'Ange de l'Alliance" (Ma1.3, 1). Il est quotidiennement invoqué dans l'action de grâce que prononce le père après le repas: "...qu'Il (le Miséricordieux) nous envoie le prophète Elie (sa mémoire soit en bénédiction!) Qui nous annoncera la bonne nouvelle du Salut et de la consolation". L'attente messianique reprend plus intense le Samedi soir, puisqu'il est dit que le Roi Messie n'arrivera pas un jour de shabbat, selon la tradition. Etant donné que le Messie doit être précédé par Elie, c'est à lui que s'adressent les prières de la *Habdalah* qui marque la fin du shabbat, prières qui commencent ainsi:

*Mon Dieu envoie-nous Elie le prophète, qu'il vienne avec le Messie Fils de David. Cet homme qui a témoigné tant de zèle au Mont Carmel, qui a fait expiation pour Israël, c'est Elie le prophète; qu'il vienne avec le Messie Fils de David. Cet homme qu'on surnomme le Tishbit, dont la puissance fera fleurir la Loi, dont la bouche nous annoncera de bonnes nouvelles, qui nous délivrera des ténèbres et nous donnera la lumière, c'est Elie le prophète. Oh! Qu'il vienne, qu'il vienne avec le Messie Fils de David, ainsi qu'il est écrit: "je vous enverrai Elie le prophète avant l'arrivée du jour du Seigneur, jour*

*grand et redoutable. Il réconciliera le coeur des Pères avec les enfants et le coeur des enfants avec les Pères*"(Sidour hatephilot, publié par Sinaï, Tel-Aviv, p.415).

Pour le courant de la tradition qui présente Elie comme appartenant à la maison d'Aaron, la lumière, c'est Elie et la vérité, c'est le Messie, ainsi qu'il est écrit dans le psaume: *"envoie ta lumière et ta vérité »*(Midr. Ps. 43,1; 134a). Pendant la nuit de la Pâque aussi une chaise est réservée au prophète Elie, et on lui prépare une coupe de vin. A un certain moment de la cérémonie on ouvre toutes les portes: qui sait si le prophète ne répondra pas à l'invitation?

En ce qui concerne le rôle du prophète Elie aux jours du Messie, il faut souligner que la théologie rabbinique n'a rien d'arrêté en matière d'eschatologie: il s'ensuit que le rôle que le prophète Elie est appelé à remplir n'est pas davantage précisé, ou plus exactement est en dépendance directe des différentes conceptions messianiques qui ont vu le jour au sein du Judaïsme". La base scripturaire de l'association du prophète Elie avec le règne messianique se trouve dans Malachie: *"Voici que j'envoie mon messenger et il préparera le chemin devant moi"* (3,1). Et plus loin:

(23) *"Voici que je vous envoie le prophète Elie*

*avant que vienne le Jour du Seigneur, grand et redoutable.*

(24) *Il ramènera le coeur des pères vers les fils*

*et les coeurs des fils vers les pères*

*de peur que je ne vienne frapper la terre d'anathème".*

M.-J. Stiassny (*op. cit. p. 242*) fait remarquer que le prophète Malachie "ne fait aucune mention du Messie fils de David: ce n'est pas le jour du Messie qu'Elie doit préparer, mais il doit apparaître avant le Jour du Seigneur, jour qui comporterait une condamnation sans réserve si Elie, en provoquant un

changement de dispositions dans le peuple, ne détournait pas, par là, la colère divine".

On peut, sans vouloir schématiser, distinguer deux grands courants: un courant messianique qui apparaît dans la prière officielle de la synagogue dès le premier siècle, tandis qu'une certaine tradition rabbinique, suivant en cela Malachie, pare notre prophète seul de toutes les attributions messianiques. D'après la première opinion, dominante, c'est du repentir du peuple d'Israël que dépend la venue du Messie. La grande tâche d'Elie sera de restaurer la pureté familiale au sein du peuple d'Israël: Rabbi Hama B.Hanina (fin du III<sup>e</sup> siècle) commente Jérémie 31,1: "En ce temps là, -oracle du Seigneur-, je serai le Dieu de toutes les familles d'Israël, et elles seront mon peuple"; il n'est pas écrit: "je serai le Dieu de tous les Israélites", mais: "de toutes les familles d'Israël"; par conséquent, Dieu fera reposer sa *Shekina* uniquement sur les familles "pures", c'est-à-dire celles qui auront gardé la loi du Seigneur.

La littérature rabbinique est très marquée par l'inéluctabilité de la mort: comment Elie a-t-il pu échapper à la mort? Une certaine tradition rabbinique enseigne le principe: nulle mort sans péché; mais cette solution ne paraît pas acceptable à ceux qui, tout en niant un péché héréditaire, croyaient en une mort héréditaire (*Sifré Deut. 141a*, cité par M.-J. STIASSNY, *op. cit.*, p. 211). Or, si tous ceux qui naissent d'une femme (ielud isha) sont soumis à la mort, et qu'Elie n'est pas mort, la conclusion s'impose: Elie n'était pas un homme. C'est la tradition que l'on retrouve dans le Zohar: Elie est un ange qui a proposé à Dieu de se mettre au service de l'homme quand ses semblables disaient: "Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui?" (Ps.8,5); aussi Dieu, après sa mission sur la terre, l'a-t-il fait rentrer aux cieux en lui disant: "Tu demeureras toujours le gardien de mes fils et tu fortifieras la foi qu'ils ont en moi" (*Sepher Hapardes 24,4*, cité par M.-J. STIASSNY, *Op. cit.*, p. 212). Cependant, cette opinion n'est pas au goût de ceux que la spéculation mystique ne tente pas et pour

lesquels Elie est vraiment un homme, le premier homme qui ait vécu dans la solitude et la chasteté, et certainement le seul à avoir entendu et pratiqué vraiment la loi de Moïse. A-t-il été transporté aux cieux ou au paradis, la question reste ouverte, toujours est-il qu'il continue d'intercéder en faveur d'Israël, surtout aux époques de trouble, comme au temps d'Esther.

R. Macina (*Le rôle eschatologique d'Elie le prophète*, p.75) établit que la tradition juive a fait d'Elie le premier personnage de son eschatologie, ce que, ajoute-t-il, ni la base biblique trop étroite, ni la survivance miraculeuse d'Elie -qu'il partage avec d'autres personnages- ne peut justifier. L'auteur cite un texte du IXO siècle: la *Pesikta Rabbati*, qui rapproche Moïse et Elie: "On trouve que deux prophètes ont été suscités à Israël: de la tribu de Lévi, Moïse le premier, et Elie le dernier; (et les deux sauvent) Israël sur mission (divine); Moïse les a sauvés en Egypte par envoi (divin)...et Elie les sauvera dans l'avenir: "Voici que je vous envoie Elie le prophète" etc après que Moïse les eut sauvés de l'Egypte en premier lieu, ils n'y sont pas retournés en esclavage. Et Elie, quand il les sauve de la quatrième (captivité), celle d'Edam, ils ne reviennent plus et ne sont plus asservis, mais c'est un salut définitif' (Edit. M. FRIEDMANN, Vienne,1880. Réimpression Tel-Aviv, 1963, p.13 (*Parasha Be-Yom Ha Shemini, ch.4*)). La tradition juive dit que Moïse représente les morts et Elie les vivants.

C'est en tant qu'homme que le zèle et la virginité d'Elie sont soulignés comme des caractéristiques de son personnage. Moïse, comme Elie, aurait renoncé à l'acte conjugal, malgré le commandement, central dans le judaïsme, de Genèse 1,28. Cependant, Moïse avait déjà procréé quand il estima qu'il devait se garder en état de pureté pour être toujours disponible à recevoir les oracles (*Targoumim Onkelos et Yerushalmi I de Nomb. 12,1-2*). La position d'Elie, pourtant regardé par la tradition comme celui qui a observé la loi avec zèle, est tout à

fait à part dans le judaïsme et elle est certainement à relier à son rôle eschatologique. Quant au zèle amer d'Elie, il n'était pas au goût de Dieu, ni au goût des rabbins, car une bonté bienveillante doit caractériser le juste: "Si ta main droite repousse quelqu'un, que ta main gauche le ramène aussitôt". Dieu essaie de raisonner Elie: "Même si Israël a abattu mes autels et massacré mes prophètes, est-ce à toi de t'indigner? Pour la tradition rabbinique, l'épisode de l'Horeb doit avoir pour effet d'adoucir le zèle d'Elie.

### c) LE PROPHÉTISME ELIANIQUE:

Le prophétisme biblique, nous dit André Neher (*L'essence du Prophétisme, P.184*), a subi une mutation à l'époque de Samuel: "Pour la première fois, les prophètes apparaissent en rangs serrés, groupés en des sortes de confréries. A leur tête se trouve un *père*. Eux-mêmes sont appelés *enfants des prophètes*". Ce phénomène persistera du XI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle. Notre auteur précise que ces confréries de *nebiim* vivent dans certains centres qui sont de préférence des lieux de culte: Samuel lui-même accomplissait des fonctions sacerdotales et ses voyages s'accompagnaient de sacrifices et de repas rituels (1 Sam.9,12; 16,2). En ce qui concerne Elie, l'épisode le plus caractéristique de sa carrière est l'édification, ou la restauration d'un autel et l'offrande d'un sacrifice sur le Mont Carmel; "Le *nabisme* n'est pas un mouvement d'exaltation personnelle ou mystique; l'inspiration est issue de rites sacerdotaux auxquels se soumettent les *nebiim* qui sont presque constamment des auxiliaires du culte". L'avènement de la royauté est lié en effet à une modification profonde dans la structure religieuse d'Israël: "On y assiste à la disparition du sacerdoce de Chilo dont les origines se confondent avec celles du peuple d'Israël.(...) Avec ses objets consacrés, la tente abritant l'arche sainte, Chilo symbolisait le culte semi-nomade du désert. La religion mosaïque s'y maintenait à l'état pur. Aucun indice d'influences cananéennes (...). Les XI<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles voient la décadence puis la chute du sanctuaire: "La capture de l'arche sainte lors d'un

tragique évènement militaire a eu pour conséquence la destruction du sanctuaire de Chilo et la dispersion de ses prêtres". Une partie de ceux-ci sont exterminés par Saül, et leurs derniers représentants seront définitivement écartés par Salomon (*op. cit. p.187-189*). A ces évènements qui surviennent avec la royauté naissante, "les prophètes répondent successivement de deux manières. Au début, dès après la destruction de Chilo, ils se substituent aux prêtres défaillants.(...) Le prophétisme cultuel prend alors son essor: c'est le *nabisme*, confrérie recrutant des prêtres prophètes et ayant des ramifications partout où s'élevaient des sanctuaires. (...) Le *nabisme* tente de faire rayonner le mosaïsme nomade partout dans le pays".

L'auteur poursuit: "Lorsque David réinstalle l'Arche dans sa nouvelle capitale, Jérusalem reprend le rôle centralisateur que jouait Chilo. Mais David est l'oint de Samuel; il est lui-même un initié des confréries prophétiques cultuelles, et celles-ci acceptent, il nous faut le constater, sa nouvelle politique religieuse. Dès lors le *nabisme* se transforme: il se fixe à Jérusalem et entretient, près de la tente de l'Arche d'abord, puis dans le temple édifié par Salomon, une ambiance prophétique, dont les caractères extérieurs reproduisent fidèlement ceux du *nabisme* de l'époque de Samuel, par exemple la musique et les chœurs qui y tiennent une place importante, ainsi que l'inspiration collective. (...) Corps permanent, qui va maintenir le prophétisme cultuel auprès de la dynastie de David jusqu'à l'exil, et dont l'influence sur la mentalité religieuse du royaume de Juda est considérable".

C'est justement un prophète originaire de Chilo, Ahya, qui va être à l'origine du grand schisme et briser l'unité du nabisme: "Les encouragements qu'il donne à Jéroboam, l'onction qu'il lui accorde, vont orienter les intérêts politiques et spirituels d'un certain nombre de prophètes vers le royaume du Nord. (...) Dès le IX<sup>e</sup> siècle la dynastie des Omrides développe une nouvelle idéologie religieuse, ce n'est plus comme sous Jéroboam et ses successeurs

immédiats, une restauration des anciennes valeurs pré-davidiques, mais l'introduction du baalisme phénicien. Le culte tend vers une syncrèse des éléments israélites et des apports baaliques. Les *nebiim* qui suivent le mouvement sont protégés par la couronne... Ces *nebiim* continuent à se proclamer prophètes de l'Eternel, mais ils acceptent la compromission avec le Baal patronné par la cour de Samarie. Les autres *nebiim* qui refusent, eux, le compromis sont l'objet de sévères persécutions. Ils survivent grâce à l'extraordinaire prestige d'Elie, lui-même nabi cultuel, comme le montre la scène du Carmel, et initiateur de nouvelles confréries clandestines" (*op. cit.* p.190-191).

Mais, nous dit A. Neher, le mérite d'Elie n'est pas d'avoir prolongé dans le royaume du Nord le *nabisme* cultuel, mais d'avoir essayé, au-delà du partage politique, de reconstituer l'unité spirituelle du peuple d'Israël: "Aussi bien, certains détails jettent-ils une vive lumière sur l'idéologie audacieuse d'Elie. Au sommet du Carmel, lorsqu'il appelle les Hébreux à choisir entre l'Eternel et le Baal, il construit un autel de douze pierres (1 R.18,31); il affirme que le choix n'a de sens que s'il concerne l'ensemble du peuple, les douze tribus, et non pas seulement les dix dont les représentants se tiennent devant lui. Ses voyages le mènent à travers tout le pays, en territoire judéen autant qu'en territoire israélite. Enfin, il envoie un message prophétique au roi de juda (2Chron.21,12). Ce prophète du Nord a le souci de tout Israël".

Elie inaugure une voie nouvelle du prophétisme hébreu, la voie du prophétisme réformateur (*M.-M. de la CROIX, "Un prophétisme dans l'Eglise" , p.156-157*): "Le prophétisme primitif avait pour effet la diffusion d'un esprit de sainteté en Israël, et donnait par ses manifestations charismatiques un gage de la présence du Seigneur au milieu du peuple Elu. Le prophétisme de type élianique, pour produire les mêmes effets substantiels, se propose, sous la motion et avec la force de l'Esprit, de réformer Israël, se dresse contre tout ce qui altère la pureté de

l'Alliance .., Le message de ce prophétisme révèle que Dieu juge Israël par l'intermédiaire des nations païennes, et qu'il manifeste par là son universelle Seigneurie. Tout l'univers peut, entre les mains de Dieu, contribuer à purifier l'instrument de choix qui réalise progressivement ce dessein. Peu à peu se précise la conscience que c'est d'Israël que sortira la Parole de Salut pour toutes les nations".

Les véritables successeurs d'Elie, nous dit A.Néher, seront les prophètes du VIII<sup>e</sup> siècle; en effet "les prophètes de la communauté d'Elisée sont les lévites de Samarie", même s'ils le sont avec courage et efficacité.

### 3) CHEZ LES PERES DE L'EGLISE.

#### a) LES GRANDS THEMES ÉLIANIQUES DANS LA PATRISTIQUE :

La présentation de ces thèmes nous permettra de nommer les auteurs qui se sont intéressés particulièrement à la figure d'Elie, et aussi de voir quelle utilisation ils en ont fait dans l'exégèse chrétienne (Cf. *Le saint prophète Elie, spiritualité orientale* N° 53 et R. MACINA, *op. cit.* p. 81-84) .

PRETRES(trad. Juive ) **S. APHRAATE :** (Cf. "Vie des prophètes"); PSEUDO-EPHREM, G. EUSEBE, L. PRUDENCE, ISIDORE DE SEVILLE

#### DÉTENTEUR DELA CLÉ DES CIEUX :

#### RESSUSCITER UN MORT :

#### APPRENDRE LA COMPASSION

(trad. Juive ) : :S.EPHREM-3 textes ; G. BASILE DE SÉLEUCIE ; ROMANOS LE MÉLODE, PSEUDO-CHRYSOSTOME CPG 4.565 et4.639 ; 4.513 et 4.971

#### SACRIFICE D'ELIE :

#### TRAVERSÉE DU JOURDAIN :

#### EAU DE LA VEUVE :

**BAPTEME** :G.JEAN CHRYSOSTOME ; BASILE DE CESAREE ; GREGOIRE DE NYSSE ; (GREGOIRE DE NAZIANCE, ORIGENE, L. AMBROISE

**ZELE** :caractéristique du prophète: "le zélé".

**RENCONTRE À L'HOREB :** Peu commentée: les Pères préfèrent parler des conseils ascétiques plutôt que de la vie intérieure. JACQUES DE SAROUG: *Deuxième discours sur Elie.*

**ENLÈVEMENT**

**ASCENSSION SUR LE CHAR DES VERTUS** : S. JACQUES DE SAROUG ; JOSEPH HAZZAYA ; L.CHRYSOSTOME LATIN, CESAIRE D'ARLES

**TRANSFIGURATION :** Nombreux textes où Moïse représente les morts et la loi, et Elie les vivants et les Prophètes

**RETOUR D'ELIE :**

Apocalypse de Pierre Apocalypse d'Elie) : Pour certains Pères la prophétie de Malachie est réalisée en Jean-Baptiste, le Nouvel Elie D'autres attendent le retour d'Elie, selon Jn.1,21:

L. HIPPOLYTE DE ROME (DE L'ANTECHRIST,43),  
 TERTULLIEN,  
 LACTANCE,  
 HIPPOLYTE DE ROME, ,  
 AMBROISE DE MILAN,  
 AUGUSTIN (CITE DE DIEU, XX,29 ET 30),  
 JÉRÔME (CORN. SUR MALACHIE,III,IV, 5-6),  
 HILAIRE DE POITIERS (CORN. SUR MATH., XVIII,4),  
 DIODORE DE TARSE,  
 CASSIODORE,  
 ISIDORE DE SÉVILLE,  
 GRÉGOIRE LE GRAND,  
 G. ORIGENE,  
 JEAN CHRYSOSTOME,  
 CYRILLE D'ALEXANDRIE (GLAPHYRES GEN.,V,3),  
 THÉODORET DE CYR ( CORN. SUR EZECHIEL, XLVIII ET SUR DANIEL 12,L ET 12,12),  
 JEAN DE DAMAS

Thème développé longuement S. EPHREM

chez les auteurs syriaques, NARSAI,

JOSEPH HAZZARYA,

ISHO'DAD DE MERV (9° S.)

### INITIATEUR VIE MONASTIQUE

-**Viginité** : MAXIME LE  
CONFESSEUR

**Zèle, obéissance(parrèsia):**JEAN DE DAMAS (Dieu exauce la prière de celui qui "sait obéir en tout à celui qui l'appelle".

**Pauvreté** JEAN CHRYSOSTOME

**Marche vers Horeb** AMBROISE: *Elie et le jeûne*

=**jeûne et ses fruits** ....

-Paternité spirituelle : JEAN DE DAMAS "obéissante désobéissance, d'Elisée" .

-*Typum Christi* : CYPRIEN DE CARTHAGE,

et les Pères qui l'ont suivi,

CÉSAIRE D'ARLES *Sermon*

Les Pères ont proposé Elie comme "miroir dans lequel l'ascète doit "épeler" chaque jour sa propre vie: ((Pour nous, nous avons comme modèles de notre vie, les Paul et les Antoine, les Julien, les Hilarion et les Macaires. Et pour en revenir à l'autorité de l'Ecriture, notre modèle est Elie, notre modèle Elisée, nos chefs sont les fils des prophètes, qui habitaient dans les campagnes et les solitudes et sur les bords du Jourdain dressaient leurs tentes..."( JÉRÔME, *Epist. LVIII ad Paulinum, PL 22 583, in P.V.T., p.36.*).

### b) Elie dans la tradition syriaque :

Pour illustrer la légende de la "succession continue" qui passerait par les Pères orientaux, beaucoup d'auteurs se réfèrent d'abord aux Pères Grecs, puisqu'il s'agirait d'un lien entre le Carmel et le monachisme byzantin, selon l'expression de "période grecque" utilisée au XIV<sup>e</sup> siècle par les tenants de la "succession ininterrompue". Afin de tenter de renouveler la question de l'origine de la tradition dont les frères du Carmel ont été les héritiers, nous choisissons de développer particulièrement la pensée des Pères syriaques sur Elie. Voici sur quel argument nous nous fondons pour insister davantage sur la tradition syriaque: les chrétiens autochtones de Palestine étaient appelés "Grecs": mais c'était de façon très impropre, nous dit Anton Odeh Issa (*Les minorités chrétiennes de palestine, p. 196-197.*), "cela venait de l'époque du régime byzantin (395-638) sous lequel l'Eglise de Palestine fut ainsi appelée byzantine, bien que n'ayant de byzantin que la langue grecque, langue officielle de l'Empire. Le rite était le rite syrien de Saint Jacques, issu du rite judéo-chrétien, revenu d'Antioche à Jérusalem. La langue liturgique officielle, à l'époque byzantine, était le grec, celle de l'Empire, mais l'on sait par Ethérie que la langue syrienne autochtone - appelée ensuite le syriaque était employée dans tout le pays et même au Saint-Sépulcre conjointement avec le grec.

L'auteur poursuit: "le rite byzantin constantinopolitain, dérivé aussi du rite syrien d'Antioche, fut profondément modifié à Constantinople et y prit sa forme opulente et solennelle. Il supplanta le rite syrien à Antioche à la fin des croisades avec le patriarche Balsamon, venu de Constantinople. Quant au clergé, poursuit notre auteur, il fut évidemment palestinien autochtone à ses débuts soit judéo-chrétien d'abord, soit syrien arabe après le départ des latins de la forte et longue occupation romaine.(...) Avec l'empire de Byzance depuis la fin du IV<sup>e</sup> siècle, il arriva beaucoup de grecs, cappadociens surtout. Ainsi les grands moines comme saint Sabas, saint Euthyme, saint Théodose. Il est donc possible que Jérusalem et Césarée aient eu

un haut clergé hellène; Saint Porphyre de Gaza était ainsi de Thessalonique. Mais le patriarche de Jérusalem Elias (495-516) était bien un autochtone palestinien. Sophrone était un syrien de Damas. Après l'exode des chrétiens byzantins à l'arrivée des arabes musulmans, il est bien évident que patriarches et clergé étaient des palestiniens arabes. il ne faut pas se laisser impressionner par le nom grec qu'ils pouvaient prendre à leur promotion... C'était la coutume encore en vigueur jusque tout récemment, pour les évêques orientaux et leur clergé."

Ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que se produisit l'hellénisation de l'Eglise de Jérusalem: changement de rite en même temps que changement ethnographique dans le personnel dirigeant de l'Eglise de Jérusalem à partir de la confrérie hagioteaphite de Jérusalem, jusque dans les monastères. Il nous est donc permis de penser que, jusque là, le réservoir préférentiel de la tradition au nord de la Palestine, demeurait la Tradition syriaque que les autochtones transmettaient aux moines qui venaient dans les lieux bibliques pour imprégner leur vie de ces traditions, qu'ils soient grecs ou latins.

Dans les textes syriaques la personnalité d'Elie est aussi riche que mystérieuse, à la frontière de la réalité et de la légende. Les traits sont plus accusés que dans l'Ecriture, accentués qu'ils sont par tout ce que le christianisme des premiers siècles, particulièrement dans ces régions, a pu véhiculer des traditions juives.

**\*LE ZELE D'ELIE** : c'est surtout chez les Pères syriaques que nous trouvons ce personnage zélé jusqu'à l'obstination:

*"Fournaise ardente épée que le Seigneur tira de son fourreau"*

(Liturgie Maronite : *Offices funèbres, Hymnes et litanies,*

*ed. par Mgr. Debs, p.231, Impr.gen. Maronite, 1884,*

*in M. HAYEK, "Elie dans la tradition syriaque",  
p.162.).*

*"Le Zélé tarit le sein des cieux et les  
nourrissons de la terre défailirent"*

(Ephrem) (*Contre les doctrines erronées,*

*Hymne 13., in E. POIROT, Le saint prophète Elie,  
p.341.).*

*"Lorsqu'il vit tant de gens commettre  
l'iniquité, se détourner de Dieu, adorer les idôles,  
plein de zèle et de fureur vers le ciel levant les yeux,  
d'une flèche de sa bouche il cloua les cieux.*

(Ephrem) (*Ephrem grec, Poème sur Saint Elie, E.  
POIROT, op.cit., p.349.).*

## ***EFFICACITE DE LA PRIERE D'ELIE :***

*Dieu a envoyé Elie se cacher dans le torrent du  
Carith pour lui faire savoir qu'avec le zèle il offre  
aussi la prière de demande"*

(Pseudo-Ephrem) (*Commentaire d'Ephrem le Syrien  
sur le livre des Rois, extrait de la chaîne de Sévère, moine  
d'Antioche, in E. POIROT, op. cit. p.387.).*

*"Il ferma par ses prières les portes de la  
hauteur, les flots de la pluie et les trésors de la rosée  
Il avait enroulé les nuages avec les nuées et détenu  
les vents dans les greniers du Caché. Les tendres  
cieux devinrent d'airain et la terre molle de fer forgé"*

(Ephrem)( *Cf. note 20, in E. POIROT, OP. cit.,  
p.340.).*

La prière d'Elie a la force de la persévérance et l'efficacité démultiplication; non seulement Elie força le ciel pour en obtenir la pluie, mais aussi l'habitant du ciel qui obéissait à sa voix, qui cherchait à plaire à son prophète et à ne pas démentir sa parole:

*"Car le Dieu aimant, dès qu'il ouït l'appel du serviteur zélé, l'ayant pris à serment, accomplit aussitôt la prédiction contre eux, prononcée par la bouche du prophète Elie"*

(Ephrem grec)( *"Poème sur Saint Elie"*, in E. POIROT, *OP. cit.*, p.350.).

\* Elie, un homme effacé, un *homme de désert*, de détachement, de pureté intérieure; mais à la différence des Pères grecs et latins, les Pères syriaques ne donnent pas comme trait caractéristique d'Elie l'éloignement dans la solitude. Elie a appris à ordonner sa vie, "...à savoir observer et distinguer le temps de la prière et du travail, et, comment, après le tumulte de sa légation, il a besoin du silence de la contemplation dans le désert"

(Pseudo-Ephrem : *Cf. note 21, p.387.*).

\* La vie d'Elie, en apparence partagée par ce flux et ce reflux, recouvrait son sens d'unité profonde en se greffant sur la volonté de Dieu. Mais dans la Tradition syriaque Elie reste avant tout un *prophète* :

*"Prophète et père des prophètes"*

(Saint Ephrem)( *Opera omnia, T.1, p487 B, in M. HAYEK, op. cit.*, p.161.).

Elie fut comme les prophètes et plus qu'eux tous d'une surprenante activité. Sa vie était toute engagée dans une lutte sans merci contre l'idolâtrie. Si Elie s'éloigne du monde, c'est afin de se tenir devant Dieu, à son service, sans se laisser perturber:

*"Il sécarta du monde pour marcher et vivre avec toi Une bonne vie dans la pauvreté, qui est pleine de ta richesse. (...)Là où se trouvait son trésor, là se trouvait son coeur: Auprès de Dieu dont la richesse est vraie et inaltérable"*

(J. de Saroug)( *" Sur saint Mar Elie le Prophète et sur son ascension au ciel"*, in E. POIROT, *Op. cit.* p.574.).

\* Les plus anciens auteurs syriaques rendront témoignage, à la suite de la tradition juive, à la virginité d'Elie, tel Aphraate:

*"Elie en fit son trésor et habita le désert, les montagnes et les cavernes; et le Saint le transporta dans la demeure des saints là où ceux qui aiment l'impureté n'ont aucune puissance"*

(Aphraate) (Aphraate, PS, t.I, p.833, *De la virginité et de la sainteté*. in M. HAYEK, op. cit., p.165.).

Aphraate reprendra les exemples de Moïse et d'Elie pour défendre, contre les Juifs eux-mêmes, l'idéal de virginité des "fils du pacte", voués à une stricte continence, celle-ci étant désignée du nom de "sainteté" ("*Démonstration*" 18, §4, col.825 2-10, in A. GUILLAUMONT, P.14.).

*"Il avait été glorifié parceque, quand il te portait dans ses pensées, Tu voulais rester avec lui dans la pureté de coeur" . Il purifia son âme comme un miroir afin de te voir, Que ta grande image devienne claire, lorsqu'elle apparaîtrait sur lui"*

(J. de Saroug)( cf. note 46, p.573.).

L'état de *vigilance* est la condition essentielle de la chasteté:

*« Celui qui est invité au banquet de l'époux prépare son âme Celui qui allume sa lampe ne la laisse point s'éteindre, Celui qui désire entendre la voix garnit son vase d'huile, Celui qui veille à la porte attend son Seigneur, Celui qui aime la virginité ressemble à Elie"*

(Aphraate)( *id.*, PS, t.I *Démonstration* VI. Des Moines, p.264, in M. HAYEK, op. cit., p.166.).

Cette Tradition des Pères Syriaques, dans laquelle le Carmel se retrouve tout à fait, est toute axée sur (*l'amour de Dieu*) dans un au-delà de la morale:

*"Il alluma en son âme l'amour du Seigneur, comme une flamme, Pour que le souci du monde qui la perturbe n'y croisse pas. Constamment le Seigneur se trouvait en face de lui et il le regardait, Afin de ne pas voir le monde qui égare celui qui le regarde. (...) Son jeûne fut grand et son ascèse véritable, Son zèle éveillé et l'amour enflammé dans son âme"*

(J. de Saroug) (cf. note 48, p.585.).

Pénétrant ainsi toujours plus profond dans le mystère de Dieu, Elie fournit ce témoignage aux moines:

*"Lorsque l'âme a vaincu les tentations, elle devient plus perspicace et reçoit une autre beauté...En arrivant au premier ciel, Elie s'est étonné de son éclat. Lorsqu'il parvint au second ciel, son étonnement fut tel qu'il s'est dit: "J'ai pensé que la lumière du premier ciel était comme l'obscurité". Et il dit de même pour chaque ciel des cieux. Donc l'âme des justes parfaits avance et progresse jusqu'à atteindre le ciel des cieux..."*

(Aphraate)( *Lettre IV, " Sur les Tentations", P.O.,t.XI, pp.444,445, in M. HAYEK, op. cit, p.170.*)

\* Comme dans la tradition juive, Dieu blâme le zèle excessif d'Elie: en se révélant à lui dans "le doux bruit", il tente de le fléchir à plus de douceur et de compassion. C'est Dieu lui-même qui intercède en faveur des hommes, comme Moïse l'avait fait pour les habitants de Sodome, Il veut enseigner la *miséricorde* à Elie:

*"O Elie, regarde-moi, je ne me complais pas dans la véhémence du vent, ni dans la grandeur du tremblement, ni dans l'ardeur du feu, mais je me suis manifesté à toi par une douce parole. Pourquoi donc n'imites-tu pas la douceur de ton Seigneur et n'adoucis-tu pas ce zèle qui brûle de châtier les fils de ton peuple, afin de devenir suppliant pour eux, et non leur accusateur?"*

(Pseudo-Ephrem)( *"Sur les livres des Rois",  
Commentaire, extrait de la chaîne de Sévère, moine  
d'Antioche, in E. POIROT, op. cit., p405.*).

\* Avant-même son enlèvement, Elie habite  
auprès de Dieu : *"Après qu'il fut illuminé par des  
révélations sur le Mont Sinai Et que son âme brûla  
comme une flamme à la vue du Très-Haut, Et que lui  
apparut la shekinta mystérieuse et qu'elle l'eut purifié  
(...) Il était monté en esprit habiter avec Dieu Et le  
Très-Haut était descendu chez lui pour demeurer en  
lui"*

(Jacques de Saroug)( *cf. note 46, p.586.*).

\* Dieu sait qu'Elie joue son rôle  
eschatologique :

*"..je ne résiste pas au prophète Elie ni ne  
détruis ce qu'il a établi, mais il me plaît d'accomplir  
sa volonté. Car je l'ai envoyé pour arracher l'ivraie  
du milieu des fruits, disperser sa graine hors de terre,  
car ils l'ont multipliée et l'ont mélangée aux bons  
fruits. Ils reçoivent mes jouissances et en font des  
offrandes à leurs idoles. Et mon serviteur Elie ne  
supporta pas de voir cela, il fut ému de zèle pour moi.  
Sa colère et sa fureur grandirent, pour arracher  
l'ivraie du blé (Mt.13,29). Car je l'ai fait lampe qui  
brûle (Jn.5,35), pour qu'elle éclaire tous ceux qui  
sont dans ma maison (Mt.5,15)*

(Pseudo-Ephrem)( *"Sur le Prophète Elie et  
l'Archange Michel, Homélie", in E POIROT, op. cit., p.441.*).

La tradition syriaque, suivant en cela la  
tradition juive, annonce le retour d'Elie à la fin des  
temps, lui affectant un grand nombre de traits  
messianiques :

*"Par toi je me porte garant pour que toute ta  
race vive avec toi; par ton assomption je signerai la  
promesse de mes paroles"*

(Narsai)( *"Homélie 23, sur Elie"*, in E. POIROT, *op. cit.*, p.469.) .

Satan se défend face à la mort qui l'accuse  
d'avoir laissé échapper Elie au shéol:

*"Dés l'enfance il avait ceint ses flancs avec la justice, Et ses reins étaient entourés de foi"*

(J. de Saroug)( *cf. note 46, p.601.*).

*"La gauche vit combien le fils de la droite était exalté Et fut toute troublée de la grande victoire qu'il avait remportée"*

(J. de Saroug)( *cf. note 56, p.599.*).

Lors du règne de l'Antéchrist, *"Lorsque "les hommes se trouveront pris au sein de cette calamité et que les cerneront les angoisses causées par la faim et la soif, et par toutes les misères qu'ils auront à endurer-(...), alors viendra tout à coup le prophète Elie (...) Car il viendra de la manière dont il partit d'entre les hommes vers la région du Paradis (...) C'est à Jérusalem qu'il viendra et c'est là qu'il ramènera les captifs d'entre les mains du Rebelle. En effet, dès qu'Elie se mettra à argumenter contre lui, ce dernier sera saisi de peur à sa vue. Car l'aspect d'Elie sera celui d'un feu violent (cf. Sir.48,1). Et quand le Rebelle aura été vaincu (...) tous les hommes qui auront cru en lui l'abandonneront... "*

(Joseph Hazzaya)( *"Sur la nature de l'Essence Divine"*, Discours in E. POIROT, *op. cit.*, p.634-635.).

La leçon de l'Horeb aura tellement bien profité  
à Elie qu'il s'exprimera ainsi:

*"Oui, mes bien-aimés, Dieu est miséricordieux, bon et doux. Et l'action de sa grâce ne laisse pas sa justice montrer effectivement sa force, car sa grâce et sa miséricorde l'emportent sur son jugement et sa justice... Frères tournez vous vers Dieu de tout votre coeur, et moi je répondrai à votre place"*

(J. Hazzaya)( cf. note 58, p.647.) .

\* On trouve chez Théodoret de Cyr plusieurs mentions du *retour d'Elie pour le peuple juif*, souci du peuple juif qu'il est étonnant de trouver chez les Pères, thème très développé chez les nestoriens, à la suite de Théodore de Mopsueste:

*"Après que les Gentils auront reçu la prédication, ceux-là mêmes croiront, quand le grand Elie sera venu, et leur aura apporté la doctrine de la foi »( Commentaire sur l'épître aux Romains, XI,25; PG LXXXII, 180, cité par Macina, in Sr. Eliane, "Le Saint Prophète Elie", p.198.). Et encore: "Quand ils croiront par la prédication du grand Elie, ils seront assimilés à ces nations qui se sont saisies du salut qui leur était envoyé, et ils seront consommés en une seule Eglise"( Commentaire sur Daniel, PG LXXXI, 1533, cité par Macina, in Sr. Eliane, op.cit., p.199.).*

Isho'Dad de Merv suit en cela Théodoret de Cyr, écrivant:

*"Alors tout Israël sera sauvé, c'est à dire tous les juifs qui ont par nature affinité de race avec Israël..."( Commentaire sur l'A.T vol. V, p.17, in Sr Eliane, op. cit., p.199.).*

La tradition se fait précise au sujet du rôle d'Elie au jour du Seigneur:

*"Le bienheureux Elie viendra du jardin d'Eden le premier jour du jeûne de notre Seigneur (premier Dimanche de carême), et il restera à contredire l'être de perdition et à amener à lui les peuples, jusqu'à la Résurrection de Notre-Seigneur-celle qui sera de fait la Résurrection- lorsqu'à la suite de l'enseignement que le bienheureux Elie aura adressé aux foules, toutes seront remplies de l'Esprit-Saint"*

(J.Hazzaya)( *"Sur la nature de l'Essence Divine, Discours"*, in E. POI ROT, op. cit., p.650.).

Les synaxaires et les martyrologes complètent cette tradition eschatologique en s'appuyant sur l'Apocalypse:

*« Elie et Enoch viendront à la fin des temps pour reprendre vertement le Messie-Menteur; mais il les tuera. Leurs cadavres joncheront le sol pendant trois jours et demi, après quoi la Résurrection aura lieu" ( Scriptores Arabici, t.18, sériesIII, p.193, in M. HAYEK, OP. cit., p.176.).*

*"Ces deux prophètes se dresseront contre l'Antéchrist comme Moïse et Aaron s'étaient dressés contre Pharaon et les Egyptiens... Ce sont deux témoins,... deux oliviers,... deux candélabres comme dit Zacharie" ( Denys bar Salibi, Scriptores Syri, séries II, t.CI, p.18-19, in M. HAYEK, op. cit., p.175.).*

Pour les Pères Syriaques Elie est "Saint-Elie-le-Vivant": non seulement modèle de l'homme d'action et de contemplation, il demeure aussi présent auprès des humains que dans la tradition Juive. C'est sans doute là le caractère qui rapproche particulièrement la tradition syriaque de celle du Carmel.

## **B. DANS LES TEXTES ET LA LITURGIE DE L'ORDRE DU CARMEL.**

### **1)LES TEXTES:**

*"Elie habitait le Carmel qui n'est illustre que par la réputation et la vertu de celui qui y demeurait..."*

Grégoire de Nysse (*Sur le Baptême du christ, PG 46, 594.*) .

### **a)LA REGLE :**

Elie n'est pas nommé dans la Règle; l'approbation de la Règle par le Pape Honorius III en 1226, par Grégoire III en 1229, sa modification par Innocent IV en 1247 font également silence sur Elie. Le texte de la Règle primitive comporte la mention "près de la source", à laquelle on a ajouté plus tard "d'Elie".

Une lettre de Saint Ambroise laisse se profiler le personnage du législateur, Saint Albert de Verceil, qui, dans la Règle, s'efface complètement derrière la grande tradition de l'Eglise et la personne du Christ.

Ce texte parle dans le même temps de l'évêché de Verceil d'où est parti Albert pour être patriarche de Jérusalem, et du prophète Elie:

*"Si l'on a dans les autres Eglises tant de souci pour les ordinations, quelle attention ne leur donnera-t-on pas dans l'Eglise de Verceil, où l'on exige deux choses de l'évêque: l'ascétisme monastique et la discipline de l'Eglise? Le premier en Occident, Eusèbe, de sainte mémoire devait les unir; dans la cité il gardait les institutions des moines, et régissait l'Eglise dans la sobriété et le jeûne. Une grande force s'ajoute en effet à la grâce de l'évêque s'il astreint la jeunesse à l'amour de l'austérité et à l'exemple de la pureté... Tels ont été ces hommes Elie, Elisée, Jean fils d'Elisabeth, qui, vêtus de tuniques de peaux et de vêtements de chèvre, pauvres et dénués de tout, accablés d'angoisse et de souffrance, ont vécu dans les déserts au milieu de montagnes hautes et serrées, dans des antres inaccessibles, de sombres cavernes, des grottes basses: le monde n'était pas digne de leur société (cf. l'Ep. aux Hébreux)"( Ep. LXIII, PL XVI, 1207, in PVT, p.35.).*

Ce texte nous permet de situer le point de départ de la Règle, géographiquement en Occident, et aussi humainement, en campant le personnage de Saint Albert, qui mourra assassiné dans son Eglise de Saint Jean d'Acre pendant la procession de l'Exaltation de la Croix.

La forme de la Règle apparaît très peu contraignante, et son contenu, exprimé dans une très grande simplicité, s'en tient aux principes spirituels formulés en termes bibliques. Il s'agit de combattre sans cesse avec la prière ardente et la puissance régénératrice d'une parole inspirée: voilà exprimé le joug du Carmel, et son législateur semble avoir été préoccupé de ne pas l'appesantir sous la lettre. C'est la bénédiction de l'Esprit donnée en introduction, qui préside à une législation exempte de détails qui pourraient étouffer l'esprit de la tradition du lieu; la Règle est cependant empreint d'une extrême exigence.

Deux éléments contraignants ont dû présider à sa rédaction: d'une part, les personnes à qui elle

s'adressait, et d'autre part, la tradition du lieu dans lequel ces personnes avaient choisi de vivre, tradition qu'Albert, qui résidait dans leur voisinage immédiat à Saint-Jean d'Acre, devait bien connaître. Le texte s'adresse à des hommes pieux, mêlés aux guerriers et aux aventuriers partis pour rendre au Christ son héritage terrestre, animé d'un grand désir de conversion car les temps sont proches (nous sommes à la fin du premier millénaire), prêts à mourir s'il le faut. En ce qui concerne les traditions du lieu, elles étaient présentes sur le mont Carmel, nos ermites les avaient reçues de la tradition orale, et ils avaient eu le temps de s'en pénétrer et d'en vivre. Ils ne demandaient pas au Patriarche Albert d'être leur fondateur ni leur inspirateur, ils lui demandaient seulement la reconnaissance de l'Eglise et un cadre de vie qui puisse permettre cette reconnaissance.

Ce qui frappe en premier lieu c'est l'importance quantitative des citations bibliques: quarante six citations pour un texte que nous rapportons dans ce travail sur trois pages; alors que les Constitutions contiennent trente neuf citations pour plus de cent pages. Ces quarante six citations se répartissent en quinze citations de l'Ancien Testament et trente et une citations du Nouveau Testament. Dans le Nouveau Testament, sept des textes cités sont tirés des Evangiles: cinq de l'Evangile de Matthieu, un texte de Marc et un texte de Luc. Le plus grand nombre des textes sont tirés de Saint Paul: dix huit textes; les autres sont pris dans les Actes des Apôtres: trois citations, une citation de 1 Jean et une citation de 1 Pierre. Il faut noter au passage que, dans les constitutions, sur trente neuf citations, vingt trois sont prises dans Saint Paul.

La structure du texte est d'ailleurs celle des lettres de saint Paul, avec au début une adresse et un exorde mentionnant le pourquoi de la règle. Viennent ensuite un enseignement doctrinal sur la vie religieuse, des instructions morales et des exhortations diverses et à la fin une salutation sous forme d'encouragement. L'accent paulinien est donc très important: à l'imitation de Paul le Carme est appelé à être serviteur de l'Evangile, de la Parole

(prophète), apôtre jusque dans l'exemple qu'il donne en travaillant de ses mains. Comme Paul il sera un homme de frontière, nous le verrons. Cette présence insistante de saint Paul dans la Règle est là aussi pour équilibrer l'importance très grande de l'Ancien Testament dans la tradition du Carmel. Paul est aussi, chez les Pères, un modèle pour les moines, mais à l'horizon du christianisme.

Si le cadre est mis en rapport avec Paul, c'est la communauté de Jérusalem qui fait le noyau de la Règle: comme chez Cassien (Conf 18,5), l'idéal de vie dans son aspect cénobitique est placé sous l'autorité des Actes des Apôtres, avec les versets.

*"Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres, et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières" (Act.2,42), et "La multitude des fidèles n'avaient qu'un coeur et qu'une âme, nul ne disait sien ce qu'il possédait mais tout était en commun entre eux" (Act.4,32) qui servent de fondement aux chapitres centraux 5 à 9.*

La Règle met en place le cadre de vie avant d'aborder le moyen principal pour tendre à cette fin qu'est la dépendance au Christ. Toutes les personnes qui font le choix de la vie religieuse tendent à ce but, nous dit Saint Albert: vivre dans la dépendance à Jésus Christ et le servir fidèlement avec un coeur et une conscience purs; et tous recherchent ce but à travers la prière. Aussi le cadre et les moyens proposés ne sont-ils pas secondaires si nous voulons préciser la manière propre à l'Ordre des Carmes pour y parvenir.

L'habitation, dans la toute première forme de la Règle, se faisait dans les déserts; même lorsqu'il sera possible, par la suite de s'installer dans les villes, le texte portera toujours: "que chacun d'entre vous ait une cellule particulière et séparée". Quant à l'oratoire il devra se situer au centre des cellules. La cellule est le lieu où l'ermite devra passer la plus grande partie de son temps, dans la prière, et les mains occupées par un travail. Les différentes adaptations de la Règle ou des constitutions à la vie cénobitique n'ont rien changé à cette toile de fond.

Le but de la Règle : *se laisser entièrement conquérir par le Christ* : que notre terre intérieure soit pour lui une demeure, une "Terre Sainte". Les moyens principaux pour y parvenir sont exprimés ainsi: « *méditer jour et nuit la loi du Seigneur et veiller dans la prière* » ; et « *que tout ce que vous avez à faire soit fait selon la parole de Dieu* ». L'ermite libèrera son coeur grâce à *l'obéissance* : c'est elle qui vient en premier lieu et c'est elle aussi qui fera l'objet de la dernière exhortation, obéissance au Christ en la personne du Prieur. La question ne porte pas sur les qualités que le Prieur devra présenter pour être apte à cette charge -sinon l'exercice de l'humilité mais sur l'obligation de se soumettre à son autorité pour se mettre au service du Christ. La première application de cette obéissance sera de recevoir de sa main sa cellule et de ne pouvoir en changer qu'avec son consentement. C'est le Prieur qui entrera en contact avec l'extérieur afin que rien ne se fasse qui ne soit selon l'obéissance.

A côté de l'obéissance, ce qui apparaît central encore, c'est que la prière continuelle est d'abord une prière personnelle et solitaire, une *lectio divina*, elle doit être aussi une constante présence au Dieu Vivant. La prière aura aussi une dimension communautaire: la liturgie des heures pour les ermites était certainement, initialement, une prière solitaire mais récitée en communion avec les frères et avec toute l'Eglise; même dans sa forme amendée, la Règle ne précise pas que les frères devront se réunir pour dire les heures canoniales, à moins que l'on se réfère ici à "la coutume approuvée par l'Eglise". Seule la liturgie eucharistique réunissait chaque matin tous les frères dans l'oratoire commun, fréquence importante pour des ermites.

Obéissance et prière continuelle supposent déjà une désappropriation de soi-même; cependant le texte insiste sur le renoncement à toute propriété, chapitre qui prend place curieusement entre les heures canoniales et la liturgie, comme s'il avait quelque chose à voir avec la liturgie: les frères sont égaux devant le Seigneur et ils attendent tout de sa

miséricorde, qui leur est manifestée par l'intermédiaire du prieur.

Suit la partie ascétique de la règle, qui est intimement liée aux vertus théologiques. Le coeur, libéré par l'obéissance, doit être fortifié par les saintes pensées et la chasteté. Mais la lutte ne lui sera pas épargnée, aussi doit-il user des armes offensives et défensives qui sont à sa disposition. Saint Albert dispose à sa manière divers textes de l'Écriture pour donner aux Frères ermites du Mont Carmel les directives qui lui semblent utiles. Il s'exprime en termes qui devaient paraître familiers aux croisés qu'ils étaient, comme ils l'avaient été pour les romains du temps de Paul. Dans l'agencement des textes de Paul sur le combat spirituel, il ne suit pas exactement Jean Cassien, qu'il doit connaître. Il unit la parole de l'Apôtre: "Revêtez la cuirasse de la justice" (Eph.6, 14) au grand commandement du Deutéronome repris par le Seigneur dans l'Évangile: "Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de toute votre force, et le prochain comme vous-même".

Saint Albert conclut qu'il s'agit là de "la formule de conversion selon laquelle vous aurez à vivre": nous avons vu que la conversion était à l'époque le but de nombreux laïcs qui quittaient le monde. Mais le contenu de la Règle lui-même va bien au-delà d'une simple démarche de conversion lorsqu'elle insiste sur les vertus théologiques vécues dans un esprit de dépouillement total: le texte dont nous allons aborder l'analyse, "Première Règle" du Carmel, montre le chemin à suivre pour parvenir à cette vie théologique. Nous aurons l'occasion de revenir à la Règle elle-même au chapitre suivant pour en préciser l'esprit érémitique et les liens avec la spiritualité orientale.

#### b) L'INSTITUTION DES PREMIERS MOINES

*"Ainsi, quand il frappera, nous ouvrirons aussitôt"*

( l'Institution, chap.I).

Venant combler un manque, celui de l'hagiographie du fondateur comme en ont tous les Ordres, et dépassant de loin ce but supposé, *l'Institution*(PVT, p. 99-147.) se trouve être un véritable

traité de l'esprit du Carmel. C'est à travers la figure du prophète Elie que la vocation de l'Ordre trouve sa pleine expression et sa totale originalité: en effet, quel autre Ordre se réclame du prophétisme? Elie est bien désigné comme le premier moine dans la tradition patristique, mais *l'Institution* insiste sur l'érémitisme et sur le prophétisme: Elie est "le premier qui, de son plein gré, commença à mener une vie érémitique, religieuse et prophétique qu'il entreprit et poursuivit sous l'inspiration du Saint-Esprit". L'auteur anonyme s'emploie à allumer dans le coeur du solitaire la soif de la Joie de Dieu, mais aussi à tracer la voie qui conduit aux eaux vives, dans l'imitation d'Elie qui fut l'initiateur de cette vie.

Nous ferons seulement référence aux neuf premiers chapitres de l'oeuvre, qui correspondent à la partie dite "ascétique" parce que justement ils renvoient à une expérience. La référence biblique centrale de *l'Institution*, "première Règle du Carmel", est 1 Roi 17:

*La parole de Dieu fut adressée à Elie, lui disant: éloigne-toi d'ici, marche face à l'Orient et cache-toi dans le torrent du Carith qui est en face du Jourdain; là tu boiras du torrent; et j'ai ordonné aux corbeaux d'y porter ta nourriture" C'est à partir de ces "commandements" que l'auteur veut mettre en évidence "la manière de parvenir à la perfection prophétique et au terme de la vie religieuse érémitique » (p.113). Et c'est à partir de ce court passage de l'Écriture que va s'élever, comme d'une graine de sénevé, l'arbre immense de l'idéal mystique du Carmel.*

*L'Institution* ne se veut pas un traité de mystique, elle exige d'expérimenter avec ardeur et générosité la vie qu'elle propose, et c'est en cela qu'elle a pu être assimilée à une règle. Son propos est de rappeler au disciple les principes spirituels de la famille spirituelle qu'il a choisie afin qu'il en vive avec d'autant plus d'amour qu'il connaîtra "sa forme première et la grandeur de ses fondateurs".

Le moine doit s'engager dans la vie érémitique, éloignement du monde qui a une double fin; d'une part offrir à Dieu un coeur pur de toute souillure

actuelle du péché: nous y parvenons lorsque nous sommes "cachés dans la charité" (le torrent de Carith) car "*La charité couvre tous les péchés*" (Prov. 10); d'autre part, "elle consiste à goûter d'une certaine manière en notre coeur, à expérimenter dans notre esprit, la force de la divine présence et la douceur de la gloire d'en haut, non seulement après la mort mais même en cette vie mortelle". L'expression de cette double fin est encore contenue dans le Psaume 52: "*Dans une terre déserte, impraticable, desséchée, je me suis présenté à toi comme dans le sanctuaire, O Dieu, pour contempler ta puissance et ta gloire*". La première fin est atteinte par le labeur et l'exercice de la vertu et elle permet, par la pureté de coeur ainsi gagnée, de parvenir à la deuxième fin qui est connaissance expérimentale de la force divine et de la gloire céleste dès cette vie, "ce qui est proprement boire au torrent".

L'auteur de *l'Institution* a distingué, à partir des quatre paroles adressées par Dieu à Elie, quatre degrés de la perfection religieuse: partir, marcher, se cacher, boire, qui sont comme quatre commandements successifs. Parler de "degrés de la vie spirituelle" insisterait davantage sur le côté ésotérique de la démarche, qui se veut très pratique; disons qu'il s'agit là d'une éthique qui se situe au niveau des vertus et de la vie théologique. Le premier stade de la vie érémitique est la renonciation aux richesses (Chap.III): « *éloigne-toi d'ici* » si tu veux parvenir "au terme de la vie érémitique": "c'est à dire (éloigne-toi) des biens périssables du monde en abandonnant de coeur et de fait pour l'amour de moi toutes les possessions et tous les biens terrestres"; celui-là "aura un avant goût dans cette vie de la douceur de ma suavité, qui vaut cent fois plus que tous les biens terrestres, et enfin "il possèdera la vie éternelle".

Le second stade de l'exhortation est celui-ci: « *et marche face à l'orient* », c'est à dire contre les désirs originels de la chair: "En effet, de même qu'un crucifié ne peut plus mouvoir ses membres selon son gré, ni se retourner, mais adhère immobile où le bourreau l'a fixé, de même te faut-il adhérer à la croix

et renoncer à toi-même, de manière à ne point tourner ta volonté vers ta fantaisie et ton plaisir d'un instant, mais à l'appliquer tout entière là où la mienne t'a cloué" (chap. IV). Disposez-vous à porter votre croix car "*Vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu*" (Col 3).

Le troisième stade commande: « *cache –toi dans le torrent de Carith* » pour y déplorer, solitaire, tes péchés et les péchés d'autrui. Si tu vis au milieu des hommes tu ne sera pas exempt de péchés, mais si tu te retires dans la solitude, Dieu brisera les liens du péché et te délivrera de la servitude du mal, comme il a brisé les liens de l'onagre, animal indomptable et sauvage (Job 39). L'auteur précise que le mot Karith a en hébreu le sens de séparation.

Le quatrième stade est l'exégèse de « *qui est en face du Jourdain* » : la charité est comprise comme s'opposant au Jourdain si l'on considère l'étymologie hébraïque de ce mot qui signifie "leur chute": la charité sépare l'homme de la déchéance du péché. Mais "si tu aimes quelque chose plus que moi, tu ne m'aimes pas de tout ton coeur et tu n'es pas en Carith" car il ne suffit pas d'éviter ce qui éloigne de mon amour, "mais fuis aussi ce qui retarde en toi l'ardeur de mon amour". C'est ici que se situe "le premier de tous les préceptes: Ecoute Israël, le Seigneur est le seul Dieu" et "Tu aimeras le Seigneur de tout ton coeur, de ta âme et de toute ta force". Un plus grand amour appelle une plus grande remise de péchés comme il est dit: "*Il lui a été beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé*" (Luc,7)." Avant tout, ayez les uns pour les autres une charité persévérante, parce que la charité couvre une multitude de péchés". L'ascèse dont il est question aux stades précédents n'est pas pratiquée en vue de l'expiation des péchés mais en vue d'une purification, car le Carmel n'est pas pénitentiel. C'est la charité parfaite qui, en conduisant le moine à la "perfection prophétique", "couvrira" ses fautes.

Avec ces quatre "commandements", Dieu a voulu, nous dit *l'Institution*, nous proposer, à travers le prophète Elie, "d'être parfaits comme notre Père céleste est parfait" et d'acquérir par dessus tout la

charité qui est le lien de la perfection". Mais comment franchir ces quatre stades? Voici la suite de la proposition: « *Et là tu boiras au torrent* ». Le moine doit se pénétrer des commandements qui lui sont donnés afin de gagner un coeur pur de toute souillure actuelle du péché, une conscience droite, une foi sincère, et encore choisir ce qui aide à la ferveur de l'amour de Dieu. Cela ne se fera pas sans lutte. Mais lorsque le moine est vraiment caché en Carith, alors Dieu lui promet: "je vous abreuverai tes compagnons et toi à ce torrent dont le Prophète m'a dit: *"Tu les abreuveras au torrent de ta joie"* (Ps.35). C'est ici qu'est atteinte la "perfection prophétique", en même temps que "la fin de la vie monastique érémitique": « *tu mériteras de jouir pleinement du colloque divin, au point de recevoir de Dieu la révélation de ce qui est caché, même de l'avenir. Alors tu regorgeras de délices inestimables à cause du Tout Puissant, et tu élèveras, pour contempler Dieu sans obstacles, la face de ton Esprit* ».

A présent la question qui se pose est : comment persévérer humblement dans la perfection de la vie érémitique ? « *Voici en effet la suite de ma promesse : « Et j'ai ordonné aux corbeaux de te nourrir là* » est la consolation que Dieu donnera à celui qui, malgré les ineffables délices dont il sera comblé, ne possèdera pas une joie parfaite pour deux raisons. La première c'est qu'il aspirera de tout son être à voir Dieu sans pouvoir y parvenir; la deuxième c'est que, du fait de la fragilité du corps, ne pouvant se reposer longtemps dans les délices bues au torrent, le contemplatif retourne à lui-même. Alors si le disciple persévère dans l'humilité et l'ascèse, Dieu lui envoie, pour sa consolation, les "corbeaux", qui sont "tes saints prédécesseurs les prophètes": ils viendront "te nourrir de la doctrine et des exemples de l'humble pénitence". Enfant des corbeaux, le disciple devra se couvrir des plumes noires de l'humilité jusqu'à ce que Dieu "l'amène de nouveau à goûter la douceur jaillissante du torrent de joie" .

L'Institution ne fait pas référence à Elie à la manière de la Vie\_\_d'Antoine (ATHANASE D'ALEXANDRIE, 7,12-13; 59,2; 60,1; 66,1; 84,2; 93,5; 49,2-

5; 91,8.), où il est donné au moine comme "miroir" de la vie que celui-ci doit mener: chez Athanase, Elie fait davantage l'objet d'une typologie du moine idéal que d'un enseignement mystique. L'enseignement spirituel des neuf premiers chapitres de l'Institution revêt la forme de l'exposé d'une expérience ascétique relatée, non pas par le moyen de l'hagiographie, encore moins par celui de la théologie spéculative de type scolastique, mais presque exclusivement au moyen des comparaisons allégoriques: en fait, nous avons ici un texte parallèle à celui contenu dans la "Troisième Conférence" de Cassien (*Conf. T. III, III, 6, p.145.*). Chez Cassien l'exégèse s'appuie sur une phrase de la Genèse: "*Le Seigneur dit à Abraham: sors de ta terre, et de ta parenté, et de la maison de ton Père*" (Gen.12,1). Le moine est incité à se déprendre de tout, selon trois stades, pour s'unir à Dieu par l'amour, le seul savoir visé étant celui des choses divines, l'entrée dans la terre de la promesse, qui est un don de Dieu. Dans *l'Institution*, nous avons en quelque sorte la version élianique de la tradition des Pères, adaptée à des ermites fils de prophètes. Cassien écrit au sujet des anachorètes (81) : "ce sont les imitateurs de Jean-Baptiste, qui demeura dans le désert tout le long de son âge, d'Elie et d'Elisée"; et, plus loin, nous avons la citation de Job tirée de la Septante, que l'on retrouve dans *l'Institution*:: "*Qui a lâché l'onagre en liberté et rompu ses liens? je lui ai donné le désert pour demeure, et comme tente la plaine salée...*" (39,5-8).

L'auteur de l'ouvrage "Les plus vieux textes du Carmel" (*Conférences, XVIII,6;T.111, p.17.*) remarque que "cette oeuvre ne semble pas avoir subi l'influence de la théologie mystique du Moyen-âge" et souligne sa proximité avec la pensée de Grégoire de Nysse. En fait, aucun travail vraiment scientifique n'a encore été mené sur ce texte, dont on n'a pas encore établi l'édition critique. Nous l'avons dit, la plupart des auteurs modernes s'accordent pour dire que ce document renferme d'antiques traditions orales mais qu'il est difficile de dégager sa forme primitive du fait des amplifications et des développements qui sont venus la voiler. "En tout cas, écrit François de Sainte-

Marie (PVT, P.99-1 01.), *l'Institution des Premiers Moines* (...) a exercé une grande influence sur les générations de nos mystiques: "Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, *l'Institution* fut le principal livre de l'Ordre pour la lecture spirituelle des frères, surtout après 1507, époque de son impression dans le *Spéculum Ordinis*. Elle était considérée par tous comme la Règle antique. Elle eut aussi une influence sur la doctrine de Saint Jean de la Croix, comme aussi (...) *du Directoire des novices et des autres livres ascétiques de notre Ordre*"( P. WESSELS, *Pars ascetica iohannis* 44. A.O. C. III<sup>e</sup> vol., p.546).

Une articulation entre la Règle de Saint Albert et *l'Institution* est possible si l'on se réfère à Jean Cassien (*Conférences I, Préface, p.75.*): la première s'occupe davantage "du côté extérieur et visible de la vie des moines", allusion à son premier ouvrage *Institutions Cénobitiques*; la deuxième s'intéresse "aux dispositions de l'homme intérieur, qui sont invisibles au regard", référence aux *Conférences*. Cette articulation ne veut pas dire antériorité de l'une par rapport à l'autre, mais plutôt complémentarité.

#### c) LA RÉFORME THÉRÉSIENNE:

##### **I- Sainte Thérèse:**

En voulant revenir à la "Règle primitive", la sainte a pour but de retrouver les vertus indispensables pour fonder la vie d'oraison. C'est son oeuvre, *Le Chemin de Perfection*, qui devait être le code spirituel de la communauté, étroitement lié à la Règle et en même temps manuel d'apprentissage de l'oraison. Et l'oraison, dit-elle, c'est là notre *Institution*: "Nous tous qui portons ce saint habit du Carmel, nous sommes appelés à l'oraison et à la contemplation, c'est là notre première *Institution*, nous sommes de la race de ces saints Pères du Mont Carmel qui en si profonde solitude et en si complet mépris du monde cherchaient la perle précieuse dont nous parlons"( *Château intérieur, V<sup>e</sup> Demeure, chap.I et VII<sup>e</sup>, chap. IV.*). On remarque le terme "Institution": Thérèse s'est assimilée la sève élianique contenue dans *l'Institution des Premiers Moines*. Elle ne cite le nom du Prophète que dans les Septièmes Demeures, lorsqu'elle parle du zèle qui consume une âme

parvenue à l'entière transformation en Dieu: "C'est de là que vient le zèle si ardent de notre père saint Elie pour la gloire de Dieu...".

Thérèse a entrepris sa Réforme d'abord pour lutter contre la montée du Luthérianisme en France (*Le chemin de perfection, chap. I, oeuvres complètes, (Seuil), Paris 1949; p. 583.*): c'est sa propre doctrine du salut et de la justification qu'elle élabore alors. Comme Luther elle a fait l'expérience de sa radicale impuissance, de son incapacité à se vaincre soi-même. Thérèse comprend qu'elle ne se sauvera qu'en s'en remettant complètement à Dieu: "J'avais le tort de ne pas mettre toute ma confiance en Sa Majesté, et de ne pas me défier absolument de moi-même" (*Vie, VIII, 13.*). Luther était arrivé à la même conclusion: "c'est Dieu seul qui sauve, et il sauve seul"; pour Thérèse il faut faire confiance en Dieu seul mais avec la ferme résolution de faire tout pour Dieu. Les oeuvres suivront, mais l'âme ne s'approche de Dieu que si sa confiance en Dieu seul est accompagnée de cette « *détermination* ». L'oeuvre de salut de Dieu est précisément de faire agir l'homme par le mouvement même de Son Amour.

C'est à partir de là que s'élabore la spiritualité de Thérèse: elle va découvrir dès cette période son moyen propre d'apostolat et de co-rédemption, c'est à dire l'*oraison* accompagnée de la souffrance co-rédemptrice. Le but est certes le salut mais le véritable enjeu est l'union à Dieu, que l'âme peut goûter dès cette vie; mais "Dieu ne se donne totalement (que) si l'âme se donne toute à lui" (*I.d., chap. XXVIII.*). Cela suppose le passage par la croix, c'est cette rencontre des opposés, souffrance profonde et joie incommensurable, qui représente le vrai chemin sur la terre. Sans la contemplation véritable les vertus sont seulement stoïciennes, rampantes. La contemplation leur donne les ailes de l'esprit. Ainsi, au Livre des Demeures, la sainte développe les effets produits dans l'âme par le mariage mystique: le premier est l'oubli de soi, le deuxième est une soif de souffrir très ardente, le troisième est que ces âmes goûtent une joie intérieure très vive et ne voudraient jamais cesser de chanter les louanges du Seigneur.

Comme il est dit dans l'Écriture, Notre Seigneur vient lui-même, avec le père et le Saint- Esprit habiter dans l'âme qui l'aime -qui fait oraison- et qui garde ses commandements ("*Septièmes Demeures*", chap. I et III.)(Jn. 14,23).

## **2-Saint Jean de la Croix:**

Très pénétré de *l'Institution*, saint Jean s'est, pourrait-on dire, "tenu en Carmel" comme le disciple des prophètes devait "se tenir en Karith". Le préambule qui résume tout le projet de La Montée du Carmel est formulé par saint Jean lui-même en ces termes: "Où l'on expose comment une âme peut se disposer à parvenir en peu de temps à l'union divine. On y donne des avis très utiles aux commençants et à ceux qui sont avancés, pour leur apprendre à se défaire de tout ce qui est temporel, à ne pas s'embarrasser de ce qui est spirituel, à s'établir enfin dans la souveraine nudité et liberté de l'esprit, requises pour la divine union."

Le "docteur mystique" va considérer le prophète en fonction de l'union désirée entre l'âme et son Dieu: pour lui, Elie est avant tout celui "qui voit Dieu dans le sifflement du vent". Sur six textes où il parle du prophète, cinq nous entretiennent de la vision au Mont Horeb. Dans la *Montée du Mont Carmel*, Saint Jean va d'abord dire: "notre Père Saint Elie sur le Mont se couvrit la face en présence de Dieu, ce qui signifie aveugler l'entendement. Ce qu'il fit alors n'osant jeter une main si basse sur une chose si élevée, connaissant évidemment que tout ce qu'il eût considéré et entendu eût été bien différent et dissemblable de Dieu". Mais un peu plus loin il se corrigera, reproduisant l'opinion de Saint Thomas qui dit que Saint Paul et Moïse ont joui de la vision de l'essence divine; ce que Saint Basile accorde aussi à Elie. En effet, "quand l'âme a accompli tout ce qui dépendait d'elle, impossible que Dieu de son côté ne fasse tout ce qu'il faut pour se communiquer à elle" (*Vive flamme. p.104, trad. du P. G. de Saint Joseph.*). Dans cette phrase se trouvent résumées les deux voies que propose *l'Institution*. Saint Jean nomme la première *lo activo*, il l'illustre par le verset du Deutéronome: "*Tu*

*aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit".* Comme Thérèse au sujet de l'oraison d'union, *-lo passivo-* Jean, parvenu à la description des fiançailles spirituelles évoque Elie:

*En mon Aimé j'ai les monts,  
les solitaires et ombreuses vallées,  
les îles prodigieuses,  
les fleuves au bruit puissant,  
le sifflement des vents porteurs de l'amour.*

...notre Père Saint Elie vit Dieu dans le sifflement de ce petit vent qu'il sentit en la montagne à l'entrée de la grotte. Et remarquez que l'écriture l'appelle là le sifflement d'un vent délicat, parce que de la subtile et délicate communication de l'Esprit naissait l'intelligence en l'entendement"(*Cantique spirituel, Strophe XIV,5, Oeuvres complètes, Cerf*). Parvenue plus loin encore, en l'état de mariage spirituel, l'âme pourra dire: "Tu te fis sentir plus fortement encore au Prophète sous la forme d'un délicat murmure de l'air... Il n'y a que ceux-là, ô mon Dieu et ma vie, qui vous verront et sentiront votre touche délicate, qui s'éloignant du monde se seront mis en état délicat... aussi ils pourront vous sentir et jouir de vous"( *Vive Flamme, strophe II,3.*)

Dans la *Vive Flamme*, c'est l'Esprit Saint lui-même que Jean désigne directement, "l'esprit de l'époux" de l'âme: en l'état d'union transformante, c'est l'Esprit Saint qui produit des actes dans l'âme, et, cependant, l'âme mérite plus par un seul de ces actes que pour tout ce qu'elle a fait le reste de sa vie. Fortifiée dans sa volonté, l'âme est devenue capable d'aimer et de goûter le Seigneur sans que sa nature défaille (*Idem, strophe 1.*). Jean nous laisse deviner, à travers sa propre expérience, quelque chose de la vie intérieure de son père Elie, "fournaise ardente", lorsqu'il commente les versets (*Id. strophe 4, p. 1181-1182.*) :

*Par ta douce spiration,  
  
pleine de richesse et de gloire,  
combien suavement tu m'enivres d'amour!*

L'Esprit-Saint attire l'âme en lui à proportion de la connaissance qui vient de lui être communiqué. L'âme se trouve très profondément plongée dans l'Esprit-Saint qui l'embrase d'un amour suave et sublime, correspondant à ce qui lui a été donné de découvrir.

Soulignons ce qui ne peut être une coïncidence: la Règle, *l'Institution* et Jean de la Croix citent le verset de Deutéronome 6,14 que la tradition juive appelle le *shema Israël*: « *Ecoute Israël, tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit* », en lui donnant une place centrale. Ce verset qui est aussi le premier commandement du Christ est, peut-on dire, personnifié par le Prophète Elie. La mystique du Carmel, lorsqu'elle atteint à la "perfection prophétique et religieuse", atteint aussi à la perfection biblique de l'écoute. C'est là qu'est la *sequela christi* puisque le Fils est toute la Parole du Père.

#### d) REGARDEZ ÉLIE, VOUS VERREZ MARIE.

*Voici un nuage petit comme la paume d'un homme, qui monte de la mer.*

1Roi 18,44.

A un moment donné, la tradition mariale vient s'entremêler à la tradition élianique: un pèlerin anonyme du début du XIII<sup>e</sup> siècle fournit le premier témoignage historique sur la dévotion mariale des ermites, signalant que l'oratoire construit au milieu de la laurie du Carmel porte le nom de "Notre Dame". En 1252, le Pape Innocent IV nomme "Frères de l'Ordre de Sainte Marie du Mont Carmel" ceux que l'on appelait jusque là "Frères ermites". Le nom convient bien aux anciens croisés qu'ils sont et qui peuvent ainsi se dévouer entièrement au service et à l'honneur de leur "Dame", tout en se plaçant sous sa protection. Très tôt, au XIV<sup>e</sup> siècle, et peut-être déjà au XIII<sup>e</sup>, la formule de profession disait: "Je fais ma profession et promet obéissance à Dieu et à la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel et au Prieur..." Puisqu'ils sont

frères de Notre Dame, et constatant les ressemblances entre leur mode de vie et celui de leur Dame, les ermites en concluent, avec une certaine ingénuité, qu'elle est leur soeur.

Quel lien le Carmel fait-il entre Marie et Elie? Comme Abraham a vu le jour du Messie et a jubilé (Jean 8,56), Elie a vu le jour de Marie: c'est à travers le symbolisme de la nuée légère que le Prophète connut la virginité et la maternité féconde de Marie: "...parce qu'il contemplait dans son esprit prophétique la naissance du Rédempteur dans le sein d'une vierge très pure, pleine de toutes les grâces (...) (Elie) s'est coulé tout entier dans l'amour d'une Vierge exaltée sur toute créature; à la manière des amants, comme à une épouse, il lui a présenté l'anneau d'or de sa foi (...). Regardez Elie, vous verrez Marie, car ils eurent même esprit, même institution, même précepteur: le Saint-Esprit"( *A Bostius, De patronatu Beatissimae Virginis Mariae, 1490, p. 383.*).

Elie devient le modèle de l'amour marial car cet homme fougueux et violent a su se laisser pénétrer de la douceur et de la miséricorde apprise à l'Horeb; comme Marie, il a connu l'innocence et fut élevé au ciel dans son corps. Comme elle, sa caractéristique est l'intercession en faveur de l'homme. La mystique du Carmel est incomplète tant que l'aspect marial est laissé de côté.

La fête patronale de l'Ordre est aujourd'hui la "Commémoration solennelle de Notre Dame du Mont Carmel": elle célèbre les bienfaits de Marie envers son Ordre, et tout particulièrement la reconnaissance de l'Ordre par l'Eglise. Auparavant, et selon les endroits, c'étaient d'autres fêtes mariales qui étaient retenues: Annonciation, Immaculée Conception ou Assomption. Il semble que ce soit à l'issue de la "dispute" qui eut lieu en 1374 à l'Université de Cambridge, au sujet de la légitimité ou non du titre marial de l'Ordre, que se constitua cette fête. L'Université reconnut "que le susdit Ordre des frères de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel est confirmé par le droit commun, et que le titre de la

Bienheureuse Vierge Marie lui revient d'une manière spéciale" ( P.GABRIEL de S M.-M., *Mater Carmeli. la vie mariale carmélitaine, in Analecta O.C.D., 5, 1931, p.23.*).

## **2)DANS LA LITURGIE.**

Le père Pascal Kallenberg ("*Le culte liturgique d'Elie dans l'Ordre du Carmel*", p. 138-140.), après avoir consulté environ 140 manuscrits de liturgie carmélitaine, s'étonne de ne pas y trouver trace d'une fête de Saint Elie, au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle: "Nous basant sur cette documentation, nous ne pouvons pas affirmer que, déjà aux XIV et XV siècles, l'Ordre du Carmel ait rendu un véritable culte liturgique au prophète Elie". Il s'étonne davantage en considérant que le Carmel avait adopté le rite du Saint Sépulcre de Jérusalem dont le sanctoral fait une large place aux saints locaux de Palestine. Citant Clemens Kopp (*Elias und Christentum auf dem Karmel, Paderborn, 1929, p.74.*), son étonnement source de vie pour la tradition, qui fut ainsi préservée lorsque les frères durent quitter leur "terre natale". Grâce à leur liturgie ils gardaient un pied en Orient et la légende gardait une âme.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est très tard que l'Eglise locale a été entièrement byzantinisée, et les langues utilisées au Saint Sépulcre ont été conjointement le grec et le syrien. Le journal de voyage d'Ethérie, daté entre le IV et le V siècle, nous décrit la semaine et l'année liturgique: on peut constater que la population autochtone participait quotidiennement aux différents offices. Dans son *Introduction* au grandit de ce que, sur le Mont Carmel même une fête populaire annuelle était célébrée par les Arabes et les Bédouins, auxquels se joindront, dès les croisades, Templiers, Chevaliers de Saint-Jean et de l'Ordre Teutonique: "La fête durait quelques jours qui se passaient en tournois et jeux de lances *in multa delectatione.*" Pour quelle raison s'interroge l'auteur, les Carmes n'adoptèrent-ils donc pas la fête liturgique de Saint Elie?

"Il faut écarter entièrement l'idée que la dévotion prophétique n'était pas ancrée dans les âmes carmélitaines, puisqu'on avait inauguré le culte de Saint Elisée. Ce qui paraît évident c'est qu'on hésitait

à mettre sur les autels quelqu'un qui n'était pas encore mort". Et de fait, de nombreux textes carmélitains anciens insistent sur l'état viateur du prophète jusqu'à la fin des temps: P. Kallenberg rapporte un passage des Constitutions de 1357 qui dit qu'Il faut savoir que depuis le temps où Elie fut, ainsi qu'on lit au IV<sup>o</sup> livre des Rois, enlevé vivant au ciel dans un char de feu, il est -comme on croit- mis de côté avec Hénoch dans le paradis terrestre où tous deux vivront jusqu'à l'avènement de l'Antéchrist, étant destinés à défendre virilement la foi catholique avec lui. Tous deux doivent être finalement tués par l'Antéchrist, et couronnés ainsi d'un glorieux martyre. Ensuite, après trois jours et demi, comme nous le croyons, ils ressusciteront pour être élevés à la gloire des Bienheureux" (*Editées par le P. Antoine de la Présentation, d'après un vieux manuscrit de Moulin, Marche, 1915, p.7.*). L'hésitation à fêter le jour de la naissance au ciel du prophète durera jusqu'en 1585 où le Conseil Suprême de l'Ordre fera enregistrer au 20 juillet dans le bréviaire la fête de Saint Elie et son octave. Le chapitre de 1645 en fera une obligation. Elle est toujours fêtée à la même date, et sa couleur est le rouge, détail qui revêt un sens eschatologique.

Par le biais du rituel liturgique suivi par les frères du Carmel nous pouvons étayer notre hypothèse: à savoir que la tradition qui a nourri la spiritualité carmélitaine avait bien un lien étroit avec les autochtones du pays. En effet c'est jusqu'au XVI<sup>o</sup> siècle que le Carmel conserva le rituel du Saint Sépulcre, en latin bien sûr: comment ne pas penser que ce rituel fut une extraordinaire source de vie pour la tradition, qui fut ainsi préservée lorsque les frères durent quitter leur « terre natale ». Grâce à leur liturgie ils gardaient un pied en Orient et la légende gardait une âme.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est très tard que l'Eglise locale a été entièrement byzantinisée, et les langues utilisées au Saint Sépulcre ont été conjointement le grec et le syrien. Le Journal de voyage d'Ethérie (*OP. cit., p.65*), daté entre le IV<sup>o</sup> et le V<sup>o</sup> siècle, nous décrit la semaine et l'année liturgique: on peut constater que la population

autochtone participait quotidiennement aux différents offices. Dans son *Introduction* au Journal d'Éthérie, Hélène Pétré souligne le caractère particulièrement "historique" de cette liturgie qui commémorait les différents épisodes de l'histoire sacrée en se déplaçant d'un lieu saint à l'autre. Il ne faut pas non plus exagérer ce caractère précise l'auteur, car saint Cyrille de Jérusalem lui-même précise dans une de ses *Catéchèses*: "notre religion ne sépare pas les mystères" (*Cal. XVI,4, PG, t.33, col.924*) -ainsi, la commémoration de la Cène avait-elle lieu au Golgotha-. Bien des aspects de la liturgie décrite par Éthérie survivent dans la liturgie byzantine. Du fait du prestige de l'église de Jérusalem et de la multiplication des pèlerinages, ses usages ont exercé une grande influence non seulement sur l'Orient mais aussi sur l'Occident: ainsi en a-t-il été pour la Présentation de Jésus au Temple, pour la procession des Rameaux, pour l'adoration de la Croix.

Le fait que l'église syrienne avait été le réceptacle de la tradition Juive est ressorti plus haut de façon évidente; d'ailleurs cette église ne renie en rien cet héritage, bien au contraire, même si elle est entrée dans la polémique anti-judaïque -comme l'a fait saint Jean Chrysostome- pour s'opposer aux judaïsants. C'est parce qu'elle avait en son sein de nombreux juifs convertis, dont certains étaient peut-être originaires de Palestine, que cette polémique a pu naître. Dans *l'Introduction* au *Missel Chaldéen*(*Édité par Mgr F.-Y. ALICHORAN. p. 33.*) -il s'agit donc particulièrement de la Syrie de l'Est- nous lisons: "On remarque dans les traditions de l'Eglise d'Orient, dans ses rites et sa liturgie, un rapport plus étroit avec les traditions bibliques que toute autre église et par conséquent avec le Judaïsme. Cela s'explique pour trois raisons: la présence d'une communauté juive importante résidant en Mésopotamie depuis le début de l'évangélisation; la coupure de cette église avec le reste du monde chrétien du fait de la politique de Rome et de Byzance jointe à la division, conséquence du schisme qui avait eu lieu en 431; enfin la continuité de la Révélation". Nous insistons sur ce lien entre la tradition héritée par le Carmel et la

tradition juive car il peut nous aider à comprendre certains aspects de la légende, nous y reviendrons au dernier chapitre.

Un autre point particulièrement intéressant est encore la place du culte d'Elie dans cette liturgie syrienne: l'année liturgique s'exprime en "semaines" qui s'inspirent de la vie de Notre Seigneur depuis Sa conception jusqu'à son avènement de la fin des temps. Les semaines de l'année sont regroupées en neuf "semaines" (liturgie fixée au VII<sup>e</sup> siècle par l'évêque d'Adiabène Ishoyab): la septième s'appelle "semaine d'Elie". Elle s'étend sur sept semaines, de la Transfiguration à l'Exaltation de la Croix: "Les prières nous disent comment l'Evangile s'est répandu dans le monde puis comment le Christ enverra Elie pour combattre Satan, et enfin à l'issue du combat paraîtra le Signe de la Croix annonçant le jugement dernier, d'où la place de la fête de la découverte de la Croix dont le nom s'ajoute au reste des Dimanches d'Elie". On constate que la période de l'année sur laquelle s'étend le cycle d'Elie correspond à la fin de l'année civile juive et au début de l'année suivante. Elie réapparaît, aux côtés de Moïse, pour la dernière et "neuvième semaine" ou dédicace de l'Eglise, qui est la fête eschatologique par excellence: après la victoire d'Elie sur Satan, Notre Seigneur place son épouse la sainte Eglise à sa droite dans Sa demeure céleste. Les destinées de Moïse et d'Elie apparaissent nouées, en cette fête qui marque le début d'une année nouvelle, symbole d'Année Eternelle. Les autres églises syriennes célèbrent communément, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, la mémoire de saint Elie au 20 Juillet.

Une autre hypothèse peut être émise en réponse à la question que posait le père Kallenberg: si aucune date de la fête de saint Elie ne figure dans les rituels anciens de l'Ordre, c'est peut-être du fait de la commémoration du prophète sur un temps liturgique prolongé comme le voulait la liturgie syrienne, et non à un jour précis dans l'année. Cela expliquerait l'apparition de cette fête dans les rituels au XVI lorsque la liturgie du Saint Sépulcre a été

abandonnée (Cf. *Documenta Primiaenia, vol. III (1582-1589)*, (ed. dei PP. Carmelitani Scalzi), Rome, 1977, pp. 113-118.). On peut penser qu'il en était ainsi grâce au journal d'Éthérie, qui montre la coïncidence entre la fête de l'Exaltation de la Croix et la fête de la Dédicace (Encénies), et le caractère fortement eschatologique de ces célébrations: "Quand vient donc la fête des Encénies, on la célèbre pendant huit jours; plusieurs jours auparavant commencent à se rassembler de toutes part des foules de moines et d'apotactites, non seulement de diverses provinces telles que la Mésopotamie, la Syrie, l'Égypte ou la Thébaïde où il y a quantité de moines, mais aussi de tous lieux et de toutes provinces". Un grand nombre de laïcs viennent aussi, ainsi que le clergé avec un minimum de quarante ou cinquante évêques (*Op. cit.*, P.265.).

**Chap.III.**  
**ORIGINES ÉRÉMITIQUES ET**  
**ORIENTALES DE L'ORDRE**  
**DU CARMEL.**

A. LE CARMEL ET L'EREMITISME.

" ...la beauté du Carmel sera donnée à l'âme qui  
 ressemblera à un désert"

Grégoire de Nysse

(Sur le Baptême du Christ. PG 46. 594) .

Le Carmel étant un Ordre fondé par des latins en Orient, la question de l'érémisme suppose que l'on connaisse un peu les deux traditions érémitiques, occidentales et orientales. Nous touchons donc déjà à la question de l'Orient qui sera développée plus loin dans le même chapitre.

1) L'ÉRÉMITISME EN OCCIDENT AU XII<sup>e</sup> SIECLE:

L'érémisme revêtra des caractères sensiblement différents en Orient et en Occident, même si, comme nous l'avons dit plus haut, l'Occident peut lui aussi se réclamer des Pères du Désert en ce qui concerne la tradition cénobitique. Mais les milieux culturels sont très différents, comme aussi l'héritage sémantique. Cassien introduit lui-même ses *Institutions Cénobitiques*, destinées au sud de la Gaule, par ces mots: "Bien sûr, je prendrai sur moi d'introduire de la modération dans cet opuscule, afin d'adoucir un peu à l'aide des institutions en vigueur en Palestine et en Mésopotamie ce que, selon la règle des Egyptiens, j'aurai reconnu impossible ou trop rude et austère pour ces régions, soit à cause du climat, soit à cause des manières de vivre. Car si l'on pratique ce qui est raisonnablement possible, l'observance est également parfaite, même avec des moyens inégaux" ( *Préface* 9.).

Selon A.-j. Festugière (*La révélation d'Hermès Trismégiste, I, Paris, 1944, p.31-32 et p. 45 sq.*), le concept de désert aurait été influencé par un thème de la mystique hellénistique fréquent dès le I<sup>o</sup> siècle avant

J.-C.: une sorte d'aspiration romantique à la solitude qui s'empare "de homme fatigué des villes"; dans le désert, il jouira du "calme" (eremia, tranquillité). Cet aspect du concept de désert se retrouvera chez Philon, et sous son influence, dans toute une lignée d'auteurs chrétiens qui, en fait, ne feront au désert que de brefs séjours.

Au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle en Europe il existe une tradition érémitique qui a coïncidé avec le cénobitisme dès les débuts du monachisme chrétien. Dès les origines les moines et les religieux ont essayé d'équilibrer leurs aspirations à la solitude et à la vie communautaire, il n'y a pas eu, entre érémitisme et cénobitisme, d'histoire dialectique ni d'évolution de l'un vers l'autre. Il s'agit davantage d'aspects différents du monachisme. "Tout au long du Moyen-âge, écrit Giles Constable (*Monks, hermits and crusaders in medieval Europe*, p. 239.) citant P. Doyère (*P. DOYÈRE: L'érémitisme, revue d'ascétique et de mystique*, 32 (1956), 349.), il a existé une tradition que l'on peut appeler, sans paradoxe, "cénobitisme érémitique".

Le XII<sup>e</sup> siècle voit se développer un fort individualisme qui fait que beaucoup de personnes sont portées à quitter les institutions existantes à la recherche de formes de vie nouvelles. Dans le monde chrétien naît un mouvement fondé sur l'Évangile et cherchant à intégrer dans la vie quotidienne les valeurs de liberté, humilité, simplicité pour une relation plus directe avec Dieu. La force de ce désir est sensible dans les nouvelles institutions de l'époque, mais aussi dans les anciennes qui trouvent différentes voies pour répondre à cette aspiration: réduction de la liturgie, augmentation du temps de travail manuel, davantage de temps pour les retraites et les dévotions personnelles. Dans le même temps le statut de l'ermite devient plus problématique dans la mesure où il réclame une place à part.

L'ambiguïté du statut de l'ermite et la multiplicité des formes de la vie érémitique proviennent de l'ambiguïté de la sémantique elle-même: le terme grec a donné *eremus* en latin, qui revêt le sens essentiellement négatif de vide, lieu

dépourvu d'habitants, de culture, de civilisation (lieu hors de l'*oikoumene*). Aussi certains auteurs ont-ils interprété le mouvement érémitique des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles uniquement d'un point de vue négatif, comme un rejet des valeurs établies et des institutions, ce que l'on appellerait aujourd'hui une "contre-culture", qui contiendrait toutefois un idéal très séduisant et attirant.

Si nous observons l'usage du terme *eremus*, dans les sources cisterciennes par exemple, nous voyons qu'il a été sujet à des controverses: s'il fait référence à un ermitage par opposition à un *cénobium*, à ce moment là la fondation de Cîteaux aurait dû marquer "la fin d'un conflit entre monachisme et érémitisme", comme J. Marilier l'affirme (J. MARILIER, *Les débuts de l'abbaye de Cîteaux, "Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des anciens pays bourguignons, comtois et romans", 15 (1953),119.*). Au contraire, ainsi que J.-A. Lefèvre (J.-A. LEFÈVRE, *Que savons-nous du Cîteaux primitif?, revue d'histoire ecclésiastique, 51; (1956), 33-36.*) et d'autres auteurs le maintiennent, si l'on prend *eremus* au sens de lieu désert et inculte, Cîteaux aurait été dès le départ une maison cénobitique établie dans un lieu inhabité. Pour Benedict Ward il s'agit d'un mythe: Le désert est un mythe littéraire inventé par la deuxième génération de cisterciens pour soutenir leur idéal d'un monachisme davantage primitif que celui de Saint-Benoît" ( B. WARD, *The desert myth: reflexions on the desert ideal in early cistercian monasticism, in One yet two: Monastic tradition East and West, ed. M.B. Pennington, Kalamazoo, 1976, pp.188.*). On le voit, le concept contenu dans ce terme n'est pas facile à cerner.

Par ailleurs, il était aussi difficile de tracer une limite nette entre les ermites et les pèlerins, ermites itinérants; même les ermites les plus stables dans leur fuite du monde pouvaient changer de lieu assez souvent. Et ils pouvaient aussi participer à un pèlerinage ou prêcher en divers lieux: on sait que la première croisade était conduite par Pierre l'Ermite qui devint plus tard prieur du couvent augustinien de Neufmoustier.

Au XI<sup>e</sup> siècle le moine approchait davantage la pauvreté que l'ermite qui n'était pas contraint d'abandonner toute propriété privée et pouvait continuer à gérer ses biens. Conservant une certaine liberté, l'ermite était exposé au danger de suivre sa propre volonté; il pouvait arriver que des moines quittent des couvents trop austères pour vivre seuls. On rencontrait ce paradoxe au Moyen-âge, de moines pauvres dans des abbayes riches, et de recluses dont la porte était fermée mais qui réglait leurs affaires par leur fenêtre ouverte (J.-J. JUSSERAND, *Les contes à rire et la vie des recluses au XII<sup>e</sup> siècle d'après Alread. abbé de Rievaulx, "Romania", 24 (1895), 122-128.*). Par ailleurs, dans la société médiévale, les ermites pouvaient jouer un rôle important sur le plan social, caritatif et pastoral.

Les grandes abbayes bénédictines ont eu au début du siècle quelques moines vivant dans les bois aux alentours, quand ce n'était pas l'Abbé lui-même. Ces anachorètes seront considérés par Bernard de Clairvaux comme des originaux, nous dit l'auteur: celui-ci regardait l'aptitude à vivre seul et sans pécher, comme une grâce très exceptionnelle et il ne se lassait pas, dans ses sermons et ses lettres, de mettre en garde contre les dangers de la solitude. Il écrit à une religieuse: "Le désert, l'ombrage de la forêt et la solitude du silence offrent d'abondantes occasions de faire le mal pour quelqu'un qui le souhaite. Personne ne blâme le méchant qui n'a pas été vu. Là où on ne craint pas d'être corrigé le tentateur approche plus d'assurance; le mal est accompli plus librement"( *EP.115 (Ed. Mabillon,I, 312C)*). Robert de Molesme et ses compagnons se voyaient- ils comme des ermites ? Ils étaient sans doute inspirés par un nouveau type de vie monastique, moins lié à la société séculière et moins tributaire des normes et des coutumes traditionnelles que ne l'étaient les anciennes maisons"( *G. CONSTABLE, Op. cit., p.250-251.*). Selon notre auteur la Chartreuse défie une stricte classification et pourrait être rangée aussi bien parmi les cénobites érémitiques que parmi les ermites cénobitiques. Elle s'attirait l'admiration des anciens comme des nouveaux Ordres

et avait réussi l'institutionnalisation la plus stable de l'érémisme. Sans doute correspondait-elle à la recherche d'un siècle qui a connu, d'un bout à l'autre, des tiraillements et des tentatives d'ajustement des aspirations de l'individu avec celles de la communauté.

On constate que, pour la tradition occidentale, érémitisme est synonyme de solitude, les ermites ne vivent pas en groupe ou bien seulement à deux ou à trois. Et pourtant c'est l'érémitisme qui est sous-jacent à l'apparition de nombreuses formes de vies nouvelles: ce qui ne signifie pas que les fondateurs ou les réformateurs de monastères au XII<sup>e</sup> siècle étaient des ermites. Ils étaient trop imprégnés par la vie cénobitique pour cela, mais ils étaient inspirés par un idéal érémitique dont le concept de solitude s'était progressivement spiritualisé et intériorisé: plutôt la solitude du cœur qu'une solitude extérieure vécue dans l'isolement.

#### I) L'ÉRÉMITISME EN ORIENT AU XI<sup>e</sup> SIECLE:

La sémantique du mot "désert" dans les langues sémitiques n'est pas la même que dans la tradition occidentale: avant que ne s'impose la langue grecque tout le Moyen-Orient s'est trouvé, à partir de 500 av. J.C., imprégné par la langue araméenne dont les Achéménides avaient fait la langue officielle des chancelleries de l'empire Perse, cela jusqu'en Egypte. Le mot désert est bâti sur la racine, verbe araméen qui signifie "conduire un troupeau au pâturage": le désert était le lieu où l'on conduisait les troupeaux pour les dénombrer. C'est le lieu biblique où va être dénombré le troupeau de Dieu, le peuple d'Israël. La seconde étymologie, midrashique, signifie "parole": ce lieu apparent du silence, de la désolation, de la solitude est par excellence le lieu de la Parole, le lieu où la Parole prend sens. C'est pour cela qu'aucun des prophètes, aucun des hommes de la Bible n'a fait l'économie de l'expérience du désert. C'est dans le désert que l'homme apprend à devenir le co-opérateur de Dieu, le co-créditeur de la création, c'est là qu'il

acquiert sa véritable vocation d'homme (C. KESSLER, *"L'aventure du désert"*, cours donné au SIDIC.).

C'est dans le désert qu'Israël a été "éduqué" par la Loi, mais le désert n'était pas une fin en soi: la traversée du désert a pour but l'entrée dans la Terre Promise. La notion de désert n'est pas dénuée d'idéalisme dans la tradition biblique: c'est l'époque des fiançailles avec YHWH. Cependant coïncide une conception réaliste, voire pessimiste qui est commune aux peuples du Proche-Orient, explique A. Guillaumont (*"Conception du désert chez les moines d'Egypte"*, *Op. cit.*, p.72 et 74.), associée au culte des dieux de la fertilité. Le thème de la pureté, souvent lié à celui de désert, est différent dans les contextes hellénistiques et sémitiques: ainsi, dans le judaïsme, on ne s'éloigne pas de la ville, lieu de corruption de façon générale, mais d'une souillure précise qui affecte le Temple par exemple. Le désert n'a donc pas une valeur intrinsèque. Plus simplement, le désert est une réalité vécue géographiquement et culturellement par les Egyptiens et les hommes de la Bible.

Ici encore, et pour les mêmes raisons explicitées au chapitre II, A,3, nous choisissons de développer particulièrement la question du monachisme syrien, toujours dans la même optique qui est de tenter par là de renouveler la question qui nous occupe.

En Syrie, l'apparition du monachisme proprement dit, laissera subsister longtemps encore l'institution des "Fils et filles de l'Alliance" ou "du Pacte", c'est à dire des ascètes vivant au milieu de la communauté chrétienne, voués au célibat et à une stricte continence. Selon l'historien A. Vööbus (*A.VÖÖBUS, History of ascetism in the Syrian Orient, 1 (CSCO 184), Louvain, 1958, p.178-184.*), l'anachorétisme syrien a une origine locale et apparaît dès 280; il n'est donc pas influencé à son origine par le monachisme égyptien. Ce n'est pas ce que dit Saint Jérôme qui affirme que tout le monachisme syrien et palestinien se rattache à Saint Hilarion, disciple de Saint Antoine. Saint Hilarion est un autochtone originaire de Gaza; il est certain que le sud de la Palestine aura subi très tôt

l'influence du monachisme égyptien. Selon Vööbus, le témoignage de Jérôme ne porte que sur les régions qui avaient subi dès le IV<sup>e</sup> siècle l'empreinte de l'hellénisme (*Op. cit.*, p.138-140.).

L'anachorétisme serait apparu, si l'on en croit Théodoret de Cyr (histoire de Jacques de Nisibe (*Histoire Philotée, T.I, l, p.161-193.*), à la fin du III<sup>e</sup> siècle, et Ephrem serait un témoin privilégié du développement de ce monachisme au cours du IV<sup>e</sup> siècle. A partir de la Mésopotamie, la vie monastique se serait propagée dans la Syrie occidentale (A. VÖÖBUS, *Op. cit.*, p.141-146.). Il est certain que l'anachorétisme syrien possède des caractéristiques qui le différencient de celui de l'Egypte... Théodoret nous a conservé, dans son *Histoire des moines de Syrie* (ou *Histoire philotée*), le souvenir des plus illustres de ces moines (...) ces anachorètes sont d'authentiques contemplatifs, "bléssés, brûlés, enivrés du désir de la beauté divine" ( T HEODORET, *Histoire des moines de Syrie, trad. P.Canivet et A.Leoy-Molinghen (SC 234 et 257), Paris,1977 et 1979 -II,2; PG 82,1308 B; SC 234, p.199.*), adonnés à la prière continuelle. Ils allaient jusqu'à refuser tout travail pour se consacrer entièrement à la prière (Livre des Degrés) selon le précepte de Paul: "priez continuellement" (1 Thess. 5,17). Ils ont, pour cela, été taxés de messalianisme (*mesalleyânê*: ceux qui prient) et combattus sur ce point par Epiphane de Salamine qui leur donne en exemple les moines d'Egypte.

Très vite, les ermites groupèrent autour d'eux des disciples, mais l'apparition du monachisme proprement dit ne date que de la dernière période du IV<sup>e</sup> siècle. Il restera toujours ouvert à l'érémisme, qui sera considéré comme le couronnement de la période de probation cénobitique. Dans ces régions, la constitution de grands monastères, riches en possessions terrestres, se heurtera longtemps à une forte opposition, dont témoignent encore les règles écrites par Rabboula, ancien moine de Quenneshrîn et évêque d'Edesse de (412) à (436). Cette Règle qui n'est guère qu'une codification assez succincte de la législation canonique antérieure "respecte le caractère du monachisme syrien, à savoir une grande liberté

allant de pair avec une réglementation; la règle syrienne ne deviendra jamais des statuts réglant entièrement la journée du moine".

Un autre trait caractéristique du monachisme syrien, explique P. Deseille (*L'Evangile au désert*, p. 70.), est l'esprit apostolique: Saint Jean Chrysostome, qui n'était pas syrien mais qui fut à Antioche un ascète urbain dit: "*Que les moines aussi qui habitent sur les sommets des montagnes et par toutes sortes de moyens se sont crucifiés au monde, que tous écoutent ces paroles, afin que, selon leur pouvoir, ils viennent en aide à ceux qui sont préposés aux Eglises en les fortifiant de leurs prières, de leur union avec eux, de leur charité. Qu'ils sachent que, s'ils ne soutiennent pas, même de loin, de toutes manières, ceux qui, par la grâce de Dieu, ont été préposés à une fonction ecclésiastique et qui sont chargés du soin de tant de choses, leur vie manquera de valeur pour eux, et tout leur savoir n'aura été qu'une sagesse mutilée*"( Saint Jean CHRYSOSTOME, *contre les Amonéens*, 6; in *Théologie de la vie monastique* p.171.). Le zèle apostolique se retrouvera chez les moines jacobites et nestoriens qui, du fait de l'insuffisance du clergé séculier, évangéliseront les populations nomades des Bédouins pour les premiers, semi-nomades et sédentaires, jusqu'en Chine, pour les seconds (O. HENDRIKS, *L'activité apostolique du monachisme monophysite et nestorien*, *Proche-Orient chrétien*, 10 (1960), p. 3-25 et 97-113.).

### **3) L'ÉRÉMITISME ET LE CARMEL.**

*Certains dirigent tous leurs efforts vers le secret du désert et la pureté du coeur. Tels, aux jours passés Elie et Elisée...*

J. Cassien (*Conférences T.II, XIV, 4, p. 185.*) .

#### **a) LA TRADITION ÉRÉMITIQUE DU MONT CARMEL.**

##### **1- «FRERES ERMITES»**

La structure des lieux est celui de la lauré: un groupe de cellules ou de grottes dans lesquelles les ermites vivaient davantage les uns à côté des autres qu'en communauté, sous l'obéissance d'un père

spirituel. J. Chitty (*Et le désert devint une cité...*, p.48-49.) note "Le mot "laure" n'apparaît pas dans les documents égyptiens du quatrième siècle et son usage monastique semble tirer son origine de Palestine". *Laura* est le mot grec qui traduit le terme syriaque *shouqa* correspondant au vocable arabe *Sûq* -marché ou bazar: "La signification du mot *laure* dans ce contexte peut paraître obscure. Ne suggère-t-il pas l'idée de "marché" qui vient tout de suite à l'esprit quand nous parlons du "sûq" arabe? Le samedi matin les ascètes rassemblaient en effet le produit de leur travail (...) Toutefois *laure* et *sûq* ne suggèrent pas tant un forum ouvert qu'une rue sur laquelle s'ouvrent des boutiques"; géographiquement les laures de Palestine étaient en effet "des grottes ou cellules que borde un sentier courant le long du versant d'un ravin". La vie de la laure était organisée de façon à permettre à l'ermite de passer la semaine dans la solitude. Le samedi et le dimanche le groupe se réunissait pour la liturgie et pour écouter l'exhortation du père spirituel et discuter les problèmes communs. C'était là, probablement, le tout premier mode de vie des ermites avant la Règle de Saint Albert.

Comme nous le faisons remarquer au premier chapitre, la Règle de Saint Albert, amendée en 1247, a pu être observée pendant un siècle sur le Mont Carmel où les ermites ont continué d'habiter dans des cellules bien séparées les unes des autres. Le terme d'"ermite" n'a d'ailleurs jamais disparu du texte de la Règle. Ainsi que leur nom l'indique, nous dit J. Baudry (*Repères dans l'histoire du Carmel*, p. 172.), les "frères ermites" sont des ermites qui vivent en frères. Leur érémitisme se traduit par le fait qu'ils ne sortent pas de leur ermitage, mais comme le dit la Règle, « qu'ils demeurent dans leur cellule ou près d'elle, méditant jour et nuit la loi du Seigneur et veillant dans la prière, à moins qu'ils ne soient légitimement occupés à autre chose". C'est là l'esprit du Carmel, même si les pères Carmes sont souvent hors de leurs couvents pour leurs activités apostoliques. L'auteur ajoute: "Le patriarche Albert avait été religieux en Italie sous la Règle de Saint Augustin: c'est peut-être à lui qu'il faut attribuer l'accentuation nettement

fraternelle de la "formule de vie" primitive, car cette orientation était tout à fait conforme à l'esprit de la Règle de Saint Augustin".

Au chapitre précédent nous avons essayé d'entrer dans la tradition mystique du Carmel et il nous est apparu qu'un aspect spécifique de cette mystique était l' "érémisme prophétique".

## 2- Un érémitisme prophétique :

Un fait doit retenir notre attention, c'est que la tradition du Carmel, la plus ancienne et la plus actuelle en sa "première règle" qu'est *l'Institution*, a adjoint le mot "prophétique" au mot "érémisme". Dans *l'Institution* il n'est pas question de "mystique prophétique" mais d' "érémisme prophétique". Nous avons abordé plus haut la question du prophétisme biblique, élianique en particulier, dont nous avons dit qu'il était un prophétisme réformateur. Ici nous essaierons de préciser les rapports qui existent entre mystique et prophétisme, et aussi ce que le qualificatif de "prophétique" ajoute à l'érémisme, en quoi il caractérise le Carmel.

La grâce fondamentale de la vocation prophétique, c'est la grâce d'être membre d'un "peuple prophète": accéder à la prophétie, c'est non seulement répondre à l'appel d'une vocation individuelle particulière, mais *se sentir intégralement lié à la vie d'une communauté qui est la condition même de cette vocation*. Que dit essentiellement le prophète? Il révèle la valeur constructrice du temps aux mains de Dieu; être israélite, c'est participer à la grande geste prophétique qu'Israël accomplit dans l'histoire, et posséder en vertu de cette participation une sorte de droit virtuel au charisme prophétique: "Si le prophète ne vivait pas comme un enfant d'Israël, il n'aurait pas le droit de prophétie" écrit A. Neher (*OP. cit.*, p. 246.). Il crée une conscience historique car il voit que "Dieu se propose de nous rendre les biens admirables perdus en Adam, non tels quels, mais plus admirables, et au terme d'une histoire dont sa Sagesse Toute-puissante fonde l'unité" (*M.-M. de la CROIX, OP. cit.*, p. 164.).

Dans l'Eglise le prophétisme est donné par Dieu à tout baptisé par la nouvelle irruption du Saint-Esprit qui a commencé avec la Résurrection du Christ et ne s'est plus arrêtée. Chaque communauté de croyants est porteuse de l'Esprit prophétique et, à fortiori, l'Eglise elle-même. Le prophétisme met en lumière que Dieu, dans sa Miséricorde, ne s'est pas éloigné de l'homme, même si l'homme s'est éloigné de lui. Il proclame aussi que, quoiqu'en pense l'homme, Dieu n'est pas l'antithèse de l'homme mais son allié, son compagnon, que son amour est sans limite puisqu'il accepte de perdre et de donner.

Le contemplatif, tout en réduisant son appartenance au temps appartient d'autant plus profondément au mystère de l'Eglise si bien que la vie contemplative en est animée d'un souffle prophétique. Le prophétisme de la vie contemplative révèle dans une ébauche la forme de vie dont le magistère annonce la réalisation plénière pour le jour de l'éternité. Le contemplatif n'échappe pas à la trame de l'histoire, il en définit un sens plus profond. La foi nous dit que le temps n'a de sens que par la possibilité qu'il offre à la vie théologique puisée dans le Christ, de marcher vers sa plénitude. Si la gloire future constitue pour notre liberté l'objet d'une promesse d'épanouissement total, le contemplatif garantit notre liberté de manière exceptionnelle, et par là il éclaire l'histoire afin que la vie se dégage des structures qui menacent toujours de l'étouffer, quand elles cessent d'être moyen pour devenir fin, quand elles deviennent des idoles. Le prophète est la jeunesse de l'Eglise, "une des espérances du christianisme, une réserve de l'avenir, une surprise de Dieu" (*C.JOURNET, L'Eglise du Verbe Incarné, T.II, Paris, 1950, p.888.*).

La théologie de l'histoire, essentielle au message prophétique, n'est donc pas absente du message contemplatif. En ce sens le terme de mystique, lorsqu'il intègre la dimension prophétique, est utilisé légitimement pour exprimer ce qu'est la vie contemplative dans le christianisme, lorsqu'elle a pour rôle d'entretenir vive la conscience eschatologique au sein de l'Eglise.

Mais peu d'Ordres sans doute se réclament aussi directement du prophétisme que le fait le Carmel. L'originalité du Carmel par rapport aux autres Ordres contemplatifs provient de son caractère érémitique. Cet érémitisme a pour caractéristique de s'appuyer sur une tradition profondément biblique, et sur un sens très particulier de l'écoute biblique, vécu dans une vie d'oraison intense. La fin du cénobite n'est pas tout à fait la même que celle de l'ermite, nous dit Cassien, celle du premier est de mortifier et crucifier toutes ses volontés, et (...) de ne songer nullement au lendemain". "La perfection de l'ermite est d'avoir l'esprit dégagé de toutes les choses terrestres, et de s'unir ainsi avec le Christ, autant que l'humaine faiblesse en est capable" (*Conférences T.III ; XIX, 8.p.46.*). Plus encore que le cénobite, il sera apte à déchiffrer les signes des temps, grâce à une conscience aiguë de la présence advenue du Royaume.

Vient s'ajouter, pour le Carmel, la tradition élianique que nous avons longuement tenté de faire vivre dans ces pages: le rôle eschatologique du Prophète confère à "son" Ordre un rôle de gardien zélé des commandements de Dieu, de prophète et de témoin de l'attente du retour d'Elie. Elie n'a pas été jaloux de ses propres dons puisqu'il a laissé une double part de son esprit à son disciple Elisée, qui peut dire avec Ephrem: "donc, mes frères, gardez vos corps dans la pureté et conservez vos âmes sans souillure des passions. Soyez demeure de l'Esprit-Saint et acquérez le zèle et la patience d'Elie, pour que nous soyons dignes d'avoir part à son héritage" ("*Le saint prophète Elie et l'archange Michel*", in *Le Saint Prophète Elie*, p.451.).

#### b LA CRISE D'IDENTITÉ LORS DE L'ARRIVÉE EN EUROPE:LA FLECHE DE FEU:

*Vous êtes le sel de la terre mais si le sel perd sa saveur avec quoi va-t-on le saler?*

(Mt.5,13).

En 1265, le frère Nicolas le Français, dit le Bienheureux, venu du Mont Carmel pour assister au

chapitre de Toulouse, est élu prieur général des Frères du Carmel. A ce moment l'Ordre était déjà répandu en divers pays d'Europe, les frères habitaient de grandes villes et fréquentaient les universités. Au frère Nicolas revenait de mener à bien les fondations en cours, à Naples, Milan...Or celui-ci avait passé de longues années, toute sa vie religieuse, sur le Mont Carmel et sa première tournée canonique de tous les couvents d'Europe semble avoir attisé d'amers regrets: la nouvelle orientation de l'Ordre était regardée par lui comme une source de décadence. Le frère Nicolas dénonce une sorte d'apostolat qui s'est développé de façon spontanée et rudimentaire, insuffisamment nourri de doctrine (les Carmes n'ont pas fréquenté les universités avant 1270 ou 1275), fauteur de désordres et d'irrégularités dans l'observance. Les déviations imprimées par la vie apostolique n'étaient pourtant pas la conséquence logique des remaniements opérés en 1247: c'est donc en s'appuyant sur la Règle que Nicolas, fort de son droit, rappelle ses fils à l'ordre.

En 1270 il adressa à ses sujets une lettre circulaire intitulée *Ignea Sagitta* (PVT, p.151-192.) dans laquelle il exprime sa souffrance de voir les ermites du Mont Carmel abandonner les déserts, ceci dans un langage ardent, parfois violent: il s'agit surtout de frapper l'imagination de provoquer un certain bouleversement dans l'esprit des individus pour les amener à une prise de conscience. La lettre de Nicolas présente aussi l'intérêt de nous donner quelques aperçus sur l'évolution de l'Ordre au XIII<sup>e</sup> siècle et la crise qu'il traversait alors. De fait, jusque là le Carmel gardait encore son orientation contemplative même si les religieux se mettaient au service des pèlerins ou bien accomplissaient occasionnellement des actions d'apostolat.

Le problème était neuf et difficile à résoudre: l'adaptation de la vie contemplative à la vie apostolique. Identifiés aux frères Prêcheurs du point de vue juridique, les frères du Carmel étaient cependant tenus de conserver la tendance mystique de leur Règle, le régime de la dispense ne pouvant être

normal pour eux comme il l'était pour les Prêcheurs qui subordonnaient à l'étude et à la prédication toute leur vie personnelle.

François de Sainte-Marie (*PVT, P.156.*) montre que la lettre de Nicolas a subi l'influence des pamphlets écrits à cette époque dans la lutte entreprise par les prélats et les clercs contre les religieux mendiants. Il est d'ailleurs amusant de remarquer, souligne t-il, que dans son ardeur prophétique Nicolas puise autant chez Guillaume de Saint Amour que chez Thomas d'Aquin. L'esprit rude et solitaire du vieux Mont souffle par la bouche de Nicolas pour rappeler le jeune Carmel européen à sa véritable vocation. La lettre commence ainsi:

*L'éclat d'un or très pur a été terni! La beauté la plus resplendissante est flétrie! Les pierres du sanctuaire ont été dispersées aux quatre coins du monde!*

*Hélas! Religion très sainte qui m'as donné la vie, qui descends de cette science ineffable si bien appelée jadis circoncision spirituelle (Allusion à l'étymologie du mot "Carmel" utilisée par les commentaires patristiques, et notamment par Saint Grégoire le Grand (1) (p.165).), c'est à cause de toi que le prophète se lamente, et tu ne verses pas de larmes?*

*Ah! Mère bien-aimée, Jérémie se lamente, gémit, pleure et déplore ton malheur; toi tu ne gémis pas avec celui qui gémit, tu ne pleures pas avec celui qui pleure? (...) Si tu avais pesé les paroles de sa plainte, les larmes ruisselleraient sur tes joues! Ignorest-tu qu'autrefois l'on disait que ta piété rayonnait comme l'or? (...) Tu tranchais alors sur les autres formes de vie religieuse, et resplendissait de pureté, au point d'attirer tous les regards (...).*

*Mais le prophète continue: "Toute la beauté de la fille de Sion s'est évanouie, et ses rois sont comme des troupeaux qui n'ont pas trouvé de pâturages. (...).La discorde a divisé les rois; elle les a dévoyés, et ils errent à l'aventure.*

*(...)Et moi, dévoré de zèle pour ta maison, Mère très sainte, j'éclate en sanglots quand je te contemple!*

Au milieu de ses imprécations, Nicolas nous met en possession de la réponse que nous nous posons: la vie et les aspirations d'un véritable ermite du Carmel au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il y a d'abord *la nature fraternelle* :

*"Alors que nous vivions en ermites, tout contribuait à notre bonheur, bien au-delà de nos espoirs. Le ciel parsemé d'étoiles innombrables, de planètes admirablement rangées, tous les éléments nous invitaient par leur suprême beauté à la contemplation du monde surnaturel. Les oiseaux, participant pour ainsi dire à la nature des anges, entonnaient pour notre consolation de douces cantilènes. Les montagnes, selon les paroles du prophète Joël (3,18) distillaient pour nous une merveilleuse douceur. Des collines ruisselaient le lait et le miel, comme jamais n'en pourront goûter les amants insensés de ce monde. Tandis que nous chantions la gloire du créateur, les monts autour de nous rendaient l'écho de nos hymnes; à peine nos doigts touchaient-ils la corde que par enchantement l'air s'emplissait d'une musique céleste, comme de mille instruments qui psalmodiaient la gloire du Seigneur. Les racines poussaient, les tiges se couvraient de verdure, les buissons et les arbres s'ornaient d'un manteau royal; les fleurs aux délicates nuances, exhalant un parfum délicieux, semblaient rivaliser de grâce pour la joie et la consolation des ermites...*

Par contraste avec la ville qui est le lieu où se concentrent tous les vices, la nature est pure, belle et bonne, elle est la porte du Paradis, le lieu de contact entre la terre et le ciel. Cette idéalisation de la nature est certainement plus occidentale qu'orientale.

*"Les celliers seront remplis de doctrine", disent les Proverbes. Nous avons la joie de recevoir, dans notre cellule, la direction lumineuse de l'Esprit Saint. Un trésor sans prix nous est révélé dans le ravissement de la contemplation au point que notre*

*âme, délivrée des choses terrestres qu'elle dépasse, se donne tout entière à la ferveur de cet élan contemplatif.*

*Il est dit dans Isaïe: "Ezéchias leur montra le cellier des aromates, de l'or et de l'argent, des parfums et du meilleur onguent". Dans la cellule solitaire, notre véritable Ezéchias nous dévoile toutes ces choses, et bien davantage encore...*

Introduits dans le "cellier au vin" par le Roi des Rois, nous y sommes remplis d'amour. Oh! Que notre cellule est bien qualifiée de "cellier au vin" ! L'Esprit Saint envahit là les âmes pénitentes et leur donne l'ivresse d'une contemplation infiniment douce ! Comment parler dignement de notre cellule? Les mots me manquent pour faire sa louange: je ne vois pas d'intermédiaire entre elle et le ciel; ne passe-t-on pas si facilement de l'une à l'autre?

*... Vous qui parcourez les villes, souvenez-vous que notre Sauveur s'introduisit parmi ses disciples toutes portes closes. N'allez pas vous imaginer, dans votre extravagance, que le Christ viendra à vous tant que les issues de votre sensibilité ne seront pas fermées, tant qu'elles resteront largement ouvertes à d'innombrables satisfactions.*

*... Dans leur crainte d'être séduits par l'attrait de ce monde méchant, ils (ceux qui ont fui l'Egypte) fixent, dans la solitude du désert, leur âme à la pierre inébranlable qu'est le christ. Pour qu'elle ne soit pas entraînée par les forces extérieures, ils l'attachent par le Triple lien de la foi, de l'espérance et de la charité qui se rompt difficilement.*

Nicolas ne condamne pas l'apostolat en soi mais il pense que la manière de vivre des Dominicains, par exemple, n'est pas celle des frères du Carmel, et il rappelle ceux-ci à leur vocation propre qui est la solitude et la contemplation. En 1270 Nicolas se démet de sa charge et se retire solitaire dans un couvent de l'Ordre. Certainement l'intervention de cet homme nourri de l'esprit érémitique du Carmel aura été nécessaire pour rappeler l'Ordre en mutation à son esprit originaire:

"Il est certain (...) que les points essentiels sont suffisamment indiqués et mis en lumière pour qu'on y retrouve tout entière la doctrine spirituelle la plus sûre et les principes qui, trois siècles plus tard, seront la base de l'oeuvre de Saint Jean de la Croix" (*F. de SAINTE-MARIE, Introd. à "L'épée de feu", PVT, p.161.*).

*L'épée de feu* ne cite pas *l'Institution* mais cet écrit est tout pénétré de son esprit: en effet, de la lecture de *l'Institution* on retire l'impression qu'il n'existe pas d'autre forme de vie Carmélitaine que celle de l'érémisme, que le désert est pour le moine une nécessité vitale. Il ne s'agit pas forcément de vivre dans un ermitage mais de se pénétrer de l'esprit du désert pour recevoir le don que Dieu fait à l'ermite de "boire au torrent de la joie de Dieu": il "a goûté d'une certaine manière en son coeur, expérimenté dans son esprit, la force de la divine présence et la douceur de la gloire d'en haut" (*L'Institution, PVT, P. 111.*). Historiquement le désert est le point de départ d'où tout le reste a découlé.

### **c)LES SAINTS DÉSERTS:**

Benoît Zimmerman (*Les saints déserts des Carmes Déchaussés, p.23 et 25.*) nous dit qu'aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles les tout premiers couvents construits selon la Règle, bâtis de petits pavillons qui entourent le lieu de culte, à l'image du couvent bâti dans la laurè du Carmel et comme le veut la Règle, garderont leur orientation érémitique (ainsi Hulne ou les Aygalades), tandis que l'Ordre évolue vers la forme de vie des Ordres mendiants. Un peu plus tard, et toujours par souci de maintenir la vocation érémitique de l'Ordre, une autre solution est envisagée: "Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle le Bienheureux Jean Soreth ordonna que chaque province entreprît la réforme de deux couvents où les religieux qui en sentiraient le désir pourraient se retirer, et en le faisant gagneraient de grands privilèges"( *B. ZIMMERMAN, Op. cit. p.23.*). Dans ces maisons les frères se retiraient pour un laps de temps d'un an en général. Au XVI<sup>e</sup> siècle deux couvents seront particulièrement observants: ceux du Mont Olivet près de Gênes et celui de Onda en

Espagne. A la même époque le couvent de la place Maubert à Paris ignorait, nous dit F. de Sainte-Marie, la nature de l'oraison contemplative et sa place dans la vie de l'Ordre (*PVT*, p.158.).

Une particularité intéressante à signaler c'est que "En sus des asiles que l'Ordre lui-même offrait aux Carmes désireux de solitude, il était toujours possible de passer du Carmel à la Chartreuse. On pouvait le faire avec le seul consentement des supérieurs de part et d'autre, et il y a bien des exemples de changements de cette sorte. Mais on comprend que ce ne fut jamais tout à fait satisfaisant. Le Carmel n'est pas la Chartreuse et la Chartreuse n'est pas le Carmel". L'auteur nous rappelle que les deux premiers Carmes déchaussés, Jean de la Croix et Antoine de Hérédia, ont failli succomber à cet attrait puissant de la Chartreuse.

#### **d) LA RÉFORME THÉRÉSIENNE:**

\*Le désert est aussi le centre de gravité vers lequel l'Ordre revient sans cesse lorsqu'il décide de se réformer: "*No solo de ser monjas, sino ermitanas*" : "Regardez nos Pères, les saints ermites d'autrefois...le style de vie que nous prétendons mener n'est pas seulement de moniales mais d'ermite". La "Madre" veut signifier par là que la voie de l'érémisme est plus exigeante qu'une autre en ce qui concerne le détachement: "détachez-vous donc de toutes les choses créées".

\*Saint Jean de la Croix ne dit pas autre chose:

*En solitude elle vivait,*

*en solitude elle a posé son nid,*

*et en solitude la mère*

*seul à seule son Amant,*

*Lui aussi navré d'amour en solitude.*

L'âme s'est établie en Dieu où elle trouve le rassasiement de ses puissances et de ses appétits; non seulement il la guide dans sa solitude, mais il opère en elle sans aucun intermédiaire. Il trouve l'âme solitaire et s'en éprend tant qu'il ne lui permet d'autre compagnie que la sienne: "Aussi l'Époux lui-même dit-il de l'âme par le prophète Osée: *Je la conduirai dans la solitude, et là je lui parlerai au coeur* (Os. 2,14). En disant qu'il lui parlera au coeur, il montre qu'il se donnera lui-même à elle, car parler au coeur c'est rassasier le coeur, et le coeur ne se rassasie de rien qui soit moins que Dieu" .( *Cant. spir, chap. XXXIV.*)

\*Le Père Thomas de Jésus (Diaz Sanchez de Avila) né en 1564 à Baeza en Andalousie et formé à la vie carmélitaine par les ermites du Tardon, comprit très vite, en étudiant la Règle, que pour maintenir le contact avec la source d'eau vive et faciliter la contemplation dans la Réforme thérésienne, il fallait que la vie purement érémitique fût accessible au moins temporairement à tous les Déchaussés "car la vérité vivante atteint seule les âmes" (*Saint jean de la Croix, Montée, I.III,c.44.*). La formule du Père Thomas de Jésus avait l'avantage d'éviter un dualisme dans la Réforme et de se rapprocher autant que possible de la toute première Règle. Le premier de ces déserts à voir le jour fut celui de Bolarque, au bord du Tage.

L'érémitisme prophétique propre au Carmel suppose un renoncement particulier aux choses du monde, afin de ne pas avoir un coeur partagé entre Dieu et Baal, et d'être par là de véritables héritiers d'Elie. On relève certains points de contact avec la tradition syriaque, avec le monachisme palestinien des laures, même si son caractère mixte: mélange de vie érémitique et de vie cénobitique, semblerait le rapprocher de la tradition occidentale. Son originalité aujourd'hui lui vient peut-être, justement, de ce que des cénobites vivent dans un monastère un peu comme dans une laure, sous une règle qui reste érémitique.

## B. LE CARMEL ET L'ORIENT.

*Eloigne-toi d'icimarche face à l'Orient"*

(1R.17).

En ce qui concerne le concept d' "Orient", peut-être *l'Institution*, qui nous propose une exégèse de l'expression biblique: "marche face à l'Orient", peut-elle nous fournir une "orientation"? Nous constatons de nouveau que l'auteur de ce texte connaissait l'hébreu: en effet la racine sémitique QDM signifie l' "Orient", "ce qui précède" et en même temps "ce qui est devant"; temporellement elle peut donc désigner ce qui est antérieur, mais spatialement elle désigne ce qui vient en face, l'Orient se situant toujours devant. *L'Institution* nous donne cette exégèse: "marche face à l'Orient", c'est à dire contre les désirs originels de ta chair" (*PVT*, p.120.). La terre mère est derrière, tandis que la terre promise est devant; pour l'ermite à qui s'adresse le texte, l'Égypte est en quelque sorte "la chair et ses passions", tandis que la Terre de la Promesse est "la vie du Christ". La traversée du désert consiste à porter toujours et partout la passion du Christ dans la chair.

Ici aussi, comme dans le judaïsme, (*M. COHEN*, "Je suis en Occident, mais mon coeur est en Orient -variations autour d'une phrase de Juda Halevi-, p.26.) "la parole de la promesse ne montre donc rien de ce que serait l'origine. Elle ne dévoile aucun espace pour la vision. Elle est une praxis aveugle dont le modèle est prophétique": la première étape s'inscrit dans le "faire": "nous ferons et nous écouterons" (Ex.24,3). S'il en est ainsi, ce que nous appelons légende, en référence à une nostalgie des origines, que devient-elle? M. de Goedt ("*Le Carmel, lieu d'une origine passée et à venir*", p.269.) a raison de parler d' "originaire" et non

d' "originel": la "succession ininterrompue" ne renverrait pas à un mythe des origines au sens grec, mais à un lieu porteur d'une "capacité d'avenir". Elie, selon les Ecritures, est derrière, il est déjà venu, et cependant il est devant, il doit venir.

## 1.) QUEL SENS DONNER À LA LÉGENDE?

Les premiers documents relatifs aux ermites latins du Mont Carmel se préoccupent si peu de leur "préhistoire", que la porte est laissée grande ouverte à toutes les reconstructions ultérieures. La tradition élianique du Carmel en viendra à se diviser en trois grandes périodes : l'ère d'Elie et de ses disciples de l'Ancien Testament, les "Fils des prophètes", puis l'ère chrétienne grecque, et enfin l'ère latine qui correspond aux Carmes proprement dits. J Baudry écrit (*"Repères dans l'histoire du Carmel"*, p.330) : "Lorsque Nicolas le Français qui fut prieur général au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, cite l'exemple de ceux qu'il appelle "nos Pères" ou encore "nos prédécesseurs", il se réfère selon toute vraisemblance non aux premiers ermites latins du XIII<sup>e</sup> siècle comme on le dit couramment, mais aux "Pères du Nouveau Testament" et plus spécialement à ceux de "l'ère grecque" (*Ignea Sagitta. ed. critique par le P. Adrien STARING, in Carmelus 1962/2, p.286.*).

### a) Aspects culturels et psychologiques dans la genèse de la légende:

Jean Baudry propose deux versants d'explication plausible de la légende: tout d'abord celui du mythe, fait de légende et d'histoire, qui prendrait racine dans la double appartenance culturelle de ces religieux, celle du monde populaire et celle du milieu universitaire. C'est sous l'influence d'un besoin à combler que ce mythe aurait pris naissance, phénomène de compensation d'un complexe d'infériorité et d'insécurité. Nous l'avons vu, l'existence même de l'Ordre a été plusieurs fois menacée: l'évocation d'un passé prestigieux aurait pour première fonction de "compenser" les incertitudes et les pauvretés du présent. Cette explication est certainement valable pour apporter un élément d'explication à l'édification de la légende de la succession continue, mais elle ne nous apparaît pas suffisante pour la fonder.

L'autre versant de l'explication fournie par l'auteur (*J. BAUDRY. Op, cit., p.334.*) 'est la fidélité à leurs propres origines érémitiques et contemplatives: "Alors que Jean Cassien fait remonter l'institution du monachisme à la période apostolique", les Carmes la placent beaucoup plus haut encore avec le prophète Elie: l'intention est la même, c'est de montrer que la vie monastique ou érémitique n'est pas une invention humaine, mais qu'elle trouve son fondement dans la Parole même de Dieu et qu'il n'y a de garantie pour l'ermité que s'il accepte de s'insérer dans la tradition authentique des "anciens" ". Sans doute l'essentiel de l'explication est ici, mais une question persiste: pourquoi les frères ne se seraient-ils pas contentés de la succession morale comme les autres courants du monachisme ont su le faire?

Il est remarquable de constater que lorsqu'une voie vers l'Orient se refermait: celle de la succession continue du fait de la critique historique, une autre tentait de s'ouvrir. Ainsi les Carmes ont proposé une solution de substitution: leur Règle primitive dépendrait de Saint Basile. Aujourd'hui on se résout à admettre que le rattachement des Carmes à des groupements d'ermites ayant vécu auparavant sur le Mont Carmel ne peut être que d'ordre moral. Mais, curieusement, nous le verrons à propos du lien avec Israël, d'autres ouvertures apparaissent qui soulignent une forme de continuité avec les siècles passés.

### **b) Genèse de la légende et origines du monachisme:**

Chemin faisant, nous avons mis en évidence de nombreux contacts entre, d'une part, la Règle du Carmel et *l'Institution*, et d'autre part les oeuvres de Cassien. Par ailleurs nous avons fortement insisté sur une forme de proximité entre la tradition carmélitaine et la tradition syriaque. Nous allons à présent tenter, à l'aide de ces matériaux, un éclairage de la légende.

Non content de donner Antoine pour Père au monachisme, Cassien, dans son souci de lui conférer une autorité apostolique, va tenter de le rattacher à

deux communautés apostoliques différentes: il fait référence d'une part à la communauté d'Alexandrie, les "premiers moines... avaient reçu la règle de vie de l'évangéliste Marc, d'heureuse mémoire, qui fut le premier pontife de la ville d'Alexandrie" (*Institutions Cénobitiques*, II,5, p.65.). La deuxième communauté est celle de Jérusalem (*Conf. T. III, XVIII,5, P.15.*): face au refroidissement de la foi sous l'influence des croyants venus des nations, "ceux en qui brûlait encore la flamme des temps apostoliques (...) quittèrent les cités". Au chapitre suivant il est question d'Elie et d'Elisée, dont ces premiers moines sont les imitateurs.

Les Carmes, quant à eux, se réclament en quelque sorte de Cassien puisque leurs écrits fondateurs se placent dans son sillage sans le nommer (*Il est abondamment nommé dans la légende, on peut s'en rendre compte en se reportant à l'ANNEXE II. Cassien est revendiqué comme "Carme", puisqu'il a commencé sa formation monastique en Palestine, et s'est absenté de son monastère pour se rendre en Egypte, avec la permission de son supérieur.*). A travers lui, ils se rattachent à la tradition des Pères du Désert, courant officiel de légitimation du monachisme. Par ailleurs la légende met les Carmes en dépendance directe de la communauté de Jérusalem, et elle va même plus loin puisqu'elle les fait descendre d'un monachisme local d'existence beaucoup plus ancienne. Or, cette prétention n'est peut-être pas aussi mégalomane que qu'il y paraît, si on ne la regarde pas comme une revendication de s'inscrire dans l'histoire événementielle. En effet, si l'on prend en compte les recherches actuelles sur les origines du monachisme, nous sommes surpris de retrouver des éléments de la légende.

A. Guillaumont (*Aux origines du monachisme chrétien*, p. 217-218.), dont nous allons suivre un moment la recherche, écrit à propos de la préhistoire du monachisme: "il y eut, avant le monachisme proprement dit, un pré monachisme. C'est dans les forts courants ascétiques (...) qui marquèrent profondément le christianisme des trois premiers siècles, que se trouve (sa) source principale". Selon ce

point de vue, la tradition apostolique ne serait pas seulement une norme légitimant une tradition, mais s'intégrerait à la tradition elle-même: "bien des indices portent à croire, maintenant, que le monachisme est apparu en plusieurs points de la chrétienté de façon indépendante et presque simultanée" .

Il est vrai, nous dit l'auteur, que l'Egypte devint de bonne heure le pays de prédilection du monachisme, car les premières grandes oeuvres avaient porté au loin la renommée des moines d'Egypte, au point qu'ils revêtirent aux yeux de tous une valeur exemplaire. Les autres monachismes chercheront à lui rattacher leurs institutions, afin de rehausser le prestige de leurs origines. En ce qui concerne le monachisme Mésopotamien, ce n'est qu'au IX<sup>e</sup> siècle que se constitua la légende de mar Awgin, dans le but de pourvoir le monachisme mésopotamien de lettres de noblesse, en le rattachant à celui d'Egypte. "En Palestine également, précise l'auteur, on a la preuve de l'existence, dès le début, d'établissements monastiques indépendants de saint Hilarion, que saint Jérôme présente comme un disciple de saint Antoine. Dans ces conditions, il n'est plus possible de se représenter le monachisme chrétien comme né d'une étincelle qui, apportée d'ailleurs et tombée quelque part en Egypte, aurait rapidement embrasée la chrétienté entière" (*Id. p.218.*).

Puisque nous avons pris pour hypothèse de travail que la légende était un manteau qui recouvrait des traditions demeurées bien vivantes sous ce vêtement protecteur et conservateur d'une mémoire, la légende du Carmel ne nous dirait-elle pas quelque chose de ce pré monachisme Palestinien. Nous avons cherché dans un premier temps à faire vivre cette mémoire en la réveillant au contact de traditions proches de la légende; cela a si bien fonctionné que nous sommes tentée de pousser plus avant notre confiance en elle.

C'est à travers l'histoire primitive du mot *monachos* que l'auteur démontre concrètement l'existence d'un pré-monachisme. *Monachos* est associé communément à *monos* qui signifie "seul". Mais le mot *monachos* aurait d'abord désigné, dans l'Eglise ancienne, un ascète qui garde la continence, qui ne se marie pas pour raison d'ascétisme religieux. Symnaque, l'un des traducteurs de la Bible en grec, traduit, en Genèse 2,18, par *monachos* le mot hébreu *bado* (être seul, séparé, à part). Primitivement, le mot *monachos* est donc bien à rattacher à la notion de célibat, et "le célibat est donc lié à l'essence primitive du monachisme: le moine est d'abord l'ascète solitaire" ("*Perspectives actuelles sur les origines du monachisme*", *OP. cit. p.114.*). En Mésopotamie, on a désigné sous le nom d'encratisme les abus engendré par cette conception de la vie selon l'Évangile, qui faisait que le baptême n'était conféré qu'à ceux qui renonçaient au mariage.

C'est dans l'Eglise syriaque que l'on peut le mieux étudier les emplois "pré-monastiques" du mot *monachos*: le mot syriaque utilisé *ihîdâyâ* correspond au grec *monachos*. A coup sûr, le monachisme mésopotamien aurait une origine autochtone, et qui pourrait être mise en relation avec le judaïsme: Aphraate explique que les *ihîdâyê* doivent garder la continence parce que celle-ci est requise de celui qui est au service de Dieu. Le genre de vie des *ihîdâyê* est bien connu par deux ouvrages du IV<sup>e</sup> siècle: Les *Démonstrations* d'Aphraate et le *Livre des Degrés*, d'auteur inconnu; les solitaires que sont les *ihîdâyê* vivent au sein de la communauté des fidèles. Cette conception du célibat renvoie certainement, d'après l'auteur, aux Thérapeutes et aux Esséniens au sujet desquels Philon (*Quod omnis probus liber sit*, §75, *Adam*, p. 1-2; et *De vita contemplativa* §27-33.) précise qu'ils font de leur vie une liturgie, analogue à celle du grand prêtre, à la différence près qu'elle est toute spirituelle. A. Guillaumont est tenté de faire un lien entre les esséniens et le christianisme syrien: certains auteurs ont voulu, dit-il, rattacher le monachisme Mésopotamien aux sectaires de Qûmran pour

expliquer la valorisation particulière du célibat au sein de ce christianisme mésopotamien.

Nous laissons cette réflexion sur les origines du monachisme, pour la reprendre au paragraphe suivant qui concerne les liens entre le Carmel et Israël, dans la mesure où le pré-monachisme chrétien aurait un précurseur dans le "monachisme" juif, comme nous l'avons laissé entrevoir.

## 2.) LE CARMEL, UN PONT ENTRE L'ORIENT ET L'OCCIDENT.

*"Le Carmel est une lampe orientale où brûle une flamme espagnole"*

André Frossard(*Le sel de la terre, Paris 1954, p.103.*)

Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ceux qui entrèrent en contact avec l'Orient semblent en avoir subi une sorte de fascination et quelquefois une véritable transformation. Nous en trouvons encore les traces dans les anciennes républiques maritimes italiennes. Nous devons donc admettre que l'Ordre du Carmel qui, lui, est né en Orient, garde dans ses racines des valeurs particulières, ou tout au moins des traces d'"orientalité". Nous pensons, avec R. Girardello (*"Figli dei grande risveglio", p.77*), qu' "il est indubitable que le squelette de départ est plutôt occidental, et (que) la musculature adulte le sera vite. La sensibilité ou la structure nerveuse (celle qui dans un organisme ne subit pas de changement) est certainement plus orientale qu'autre chose...".

Les deux écrits principaux qui soutiennent la tradition du Carmel sont la Règle de saint Albert et *l'Institution*: en quoi ces écrits ont-ils un lien avec l'Orient? C'est sur la structure de la laure, qui sert de base au *propositum*, que Saint Albert va élaborer la Règle de vie. Nous insisterons ici sur les éléments qui, dans l'esprit de la Règle, rejoignent l'esprit du monachisme oriental. Par ailleurs, nous avons déjà longuement parlé de la tradition élianique, biblique et orale, qui reste vivante sur le Mont Carmel lui-même

et dont les frères sont les héritiers. Selon la tradition du Carmel l'Institution fait le lien avec la tradition orientale dont ils se réclament.

### **a) LA REGLE:**

Nous revenons à la Règle afin de mettre en évidence les éléments d'orientalité qu'elle contient. Il s'agit d'un texte écrit en Orient, dans la langue latine qui a toutes les caractéristiques occidentales de l'époque, un texte tout autant didactique que législatif, davantage didactique même, sur les plans humains et spirituels.

Nous avons déjà souligné l'extrême concision de la Règle qui, dans sa simplicité, codifie très peu les différents moments de la vie de l'ermite. Comme les règles du monachisme syriaque, la Règle indique le chemin à suivre, non pas comme un règlement, mais comme étant le fruit de l'expérience des anciens. Cicconetti (*OP. cit. p.423.*) a montré qu'il était tout aussi difficile, en étudiant les sources législatives, de rattacher la Règle à une dépendance précise, tant du côté occidental que du côté oriental, et la Règle du Carmel est aussi différente de la Règle de Saint Benoît qu'elle l'est de la Règle de Saint Basile. Cependant, on peut faire l'hypothèse que l'originalité de cette formule de vie ne provient pas uniquement, comme le dit Cicconetti, "*ex propria scientia et experientia*" de Saint Albert. En effet nous pensons que cette originalité provient en grande partie de la structure des lieux dans lesquels vivent nos ermites, et surtout de la tradition liée à ces lieux, qui devait transparaître dans le *propositum* fourni comme substrat au texte de la *formule de vie*. Saint Albert a su admirablement respecter une structure de vie qui existait déjà, sans la surcharger, et surtout sans en changer l'esprit, sans même toucher à la tradition spirituelle dont les ermites lui ont certainement parlé.

Obéissance, garde de la cellule, silence, pauvreté, travail des mains, lutte contre le Malin, chacun de ces éléments pris séparément peut se retrouver à l'intérieur de législations occidentales

comme aussi dans les nouvelles attitudes religieuses qui apparaissent alors en Occident. Mais tels qu'ils sont repris ensemble et agencés dans le tout premier texte, ils évoquent immédiatement les enseignements des Pères du Désert. C'est bien à ces enseignements des Pères du Désert que les frères du Carmel semblent avoir voulu se soumettre. Plusieurs points de la Règle peuvent être reliés aux écrits de Jean Cassien, qui a été le grand trait d'union entre l'Orient et l'Occident, en ce qui concerne cet enseignement des Pères du Désert.

Saint Albert s'adresse à Frère B. qui joue donc déjà un rôle de référent pour le groupe des frères ermites", choisi par eux sans doute comme père spirituel. Au début, la durée du priorat n'était pas définie ni dans la Règle ni dans les premières constitutions, comme c'est toujours le cas dans le monachisme oriental. On peut penser que la notion d'*obéissance* existait au sein du groupe car c'est elle qui est reprise seule dans le texte d'Albert, sans qu'il soit fait mention des vœux de pauvreté et chasteté, déjà canoniques dans les règles occidentales. Chez les Pères du Désert l'obéissance est privilégiée comme incluant la pauvreté et la chasteté. En effet celui qui obéit accomplit tous les commandements de Dieu: l'abbé Moïse dit à un frère: Frère, allons à la véritable obéissance: c'est là que se trouvent l'humilité, la force, la joie et la patience; c'est là que se trouvent la constance, la charité fraternelle, la componction et l'amour"( *Pères du Désert, nouveau recueil, Solesmes 1970 PEI 19,5, P. 63*). C'est par la voie de l'obéissance que le père spirituel engendre à la vie de l'Esprit ceux qui se confient à lui. A l'image du Christ qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort, l'obéissance librement consentie donne de participer, dans l'Esprit-Saint, à la nature divine, elle conduit le disciple au cœur du mystère trinitaire. Il est remarquable de constater au travers des documents de l'époque, que sainte Thérèse elle-même a vécu sous le primat de l'obéissance qui figurait seule dans la formule des vœux solennels.

Pour la tradition orientale, la prière est le *souvenir continuel de Dieu* et la méditation de sa gloire et de sa providence admirable et sublime. Tout ce que l'homme fait pour Dieu avec une intention droite est considéré comme une prière: « Toute chose qui porte en elle le souvenir de Dieu est considérée devant Dieu comme une prière » (*Théodore de MOPSUESTE, cité par J. Bar Kaldoun, in (3), p.303.*); cette forme de prière est le fruit d'une purification profonde de nos tendances, et en ce sens elle est aussi le fruit de l'obéissance. La tradition syriaque transmet une véritable mystique de la prière: la prière de l'âme est celle qu'accomplit, dans l'état d'oraison, celui que la grâce en a rendu digne, il ne prie pas avec la bouche lorsqu'il est parvenu là; quant à la prière spirituelle, "elle est celle qui se fait dans l'état supérieur à l'état de prière et qui ne s'accomplit ni dans les sens de l'âme ni dans les facultés de l'intelligence, mais dans le langage de l'esprit, image de Dieu": "C'est comme la descente du Saint-Esprit sur le pain et le vin eucharistique: merveille qui a lieu tandis que l'assistance prie, mais qui n'est pas elle-même une prière" (*ISAAC de NINIVE, in RAM 13: 1. Hausherr, Par delà l'oraison pure, 1932, p.185; in (3), p.304.*).

La Règle dit: *revêtez la cuirasse de la justice, en sorte que "vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de toutes vos forces"*: selon la tradition syriaque l'oeuvre du monachisme se pratique dans trois états: celui du corps, celui de l'âme et celui de l'esprit, et le moine progresse par étapes à travers ces trois états. Dans ce cheminement il acquiert la véritable humilité et le véritable amour du prochain: "Vois, mon fils, applique-toi de toute ton âme à acquérir l'amour des hommes, dans lequel et par lequel tu t'élèveras à l'amour de Dieu (...) afin que le Christ soit miséricordieux envers toi et te fasse cohéritier de son amour" (*Jean BAR KALDOUN, Doctrine de rabban Youssef Bousnaya, in (3), p. 308.*), Dieu au milieu des hommes puisque l'essence de Dieu est amour.

De nombreux auteurs ont voulu voir, dans la façon dont la Règle formule le *combat spirituel*, une expression propre à ces croisés qu'étaient les premiers frères; cependant cette formulation reprise à l'épître de Saint Paul aux Ephésiens se retrouve chez J.Cassien et chez Saint Jean Climaque, ainsi que dans d'autres règles. Les Pères du Désert nous ont laissé des récits très imagés de ce combat, et une grande partie de leurs enseignements tournent autour de la lutte à mener: Saint Antoine recommande une vie pure et une foi ferme. A côté de la panoplie des armes spirituelles, le *travail des mains* est indispensable à la vigilance du moine, pour se protéger des attaques du Malin. Cassien rapporte cette sentence des Pères du Désert : le moine qui travaille n'est tenté que par un seul démon, mais le moine oisif est tenté par des démons innombrables. Saint Basile explique longuement, dans les grandes et petites Règles, quel doit être le travail du moine (*GR 37-42, PR 61,105,142,152,207*).

Le chapitre le plus long de la Règle est celui qui touche au *silence* cependant il s'agit surtout d'éviter les bavardages inutiles: pour l'Orient aussi, "Le silence est le calme dans lequel on se tient en dehors de tous les bruits et de toutes les préoccupations du monde, et dans lequel se pratiquent toutes les vertus de la vie monacale; dans le silence l'âme verra ses péchés et se connaîtra elle-même, l'homme comprendra combien grande est la miséricorde de Dieu et sa longanimité à notre égard..." (*Dodtrine de Rabban Youssef Bousnaya , in Revue de l'Orient chrétien (t4, 1899), trad. J.-B. Chabot. Cité dans (3), p.293*).

La Règle du Carmel s'achève sur un appel à la *discrétion*: "Dans le vocabulaire ascétique chrétien, le mot *discretio* traduit deux mots grecs qui expriment deux notions différentes: *diacrisis*= discernement, *metron*= mesure. Cassien (*Conf.T.1, II,2, p.113*), qui en fait la vertu mère de toutes les vertus, et celle qui est forcément enseignée par un ancien, paraît être le premier qui ait exprimé l'idée de mesure par *discretio*

(A. CABASSUT, "Discrétion", DS, T,III col. 1311-1312. Cité par S. Eliane (28 ), p.371). Il reprend cette notion chez les Pères, notion déjà affirmée par Saint Antoine. Jean Bar Kaldoun écrit: "Fais attention mon fils, à tout ce que je t'ai dit, et accomplis discrètement, en prenant toujours conseil, l'oeuvre que tu fais pour Dieu" (*Doctrine de Rabban Youssef Bousnaya, OP. cit. , in (3), p.299*).

Bien sûr il s'agit là de "consonances" orientales; la difficulté que nous rencontrons pour relier la Règle du Carmel de façon formelle, soit avec l'Occident soit avec l'Orient, nous amène à conclure, avec Soeur Eliane (*"Règle du Carmel et tradition monastique"* , p.372), que "la Règle de la bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel dépasse l'opposition factice Orient-Occident, et qu'elle peut être un pont entre ces deux univers, pont jeté par ceux qui ne veulent vivre que "dans la dépendance de Jésus Christ et le servir fidèlement d'un coeur pur et d'une bonne conscience", à l'exemple de "la vie de Marie qui est le modèle et l'image de la vie propre aux cieux" (*ATHANASE, La lettre aux vierges, CSCO 151*), pour la gloire de Dieu le Père".

### **b)L'INSTITUTION:**

Pour bien comprendre le sens de la Règle il importe, pour le Carmel comme pour l'Orient, d'avoir le sens de la tradition. Nous avons admiré la forme simple et concise de la Règle. Cependant que serait la tradition du Carmel, si nous n'avions pas *l'Institution*, sinon une belle légende et une Règle insuffisamment élaborée? Nous avons constaté que la Règle "habitait" bien les lieux de la laurè du Carmel; mais que serait la Règle sans la tradition véhiculée jusqu'à nous en une synthèse vivante grâce à *l'Institution*?

Nous avons vu le double rôle que joue *l'Institution* dans la genèse de la légende de la succession continue: elle "authentifie" en quelque sorte la prétention de l'Ordre à remonter à l'époque du prophète Elie. Si elle est la première Règle de l'Ordre, reçue vers 412, c'est donc que l'Ordre existait à cette

époque déjà, en son "ère grecque". C'est à dire que les moines grecs qui se trouvaient sur le Carmel entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle auraient été les récepteurs de la Règle de Jean, qu'ils auraient gardée jusqu'aux croisades: "Les pieux pèlerins venus de l'Ouest rejoignirent alors les rangs des moines grecs. Une crise s'en suivit parce que les nouveaux arrivants, dans leur ignorance de la langue grecque ne menaient pas cette vie dans la perfection attendue par les Orientaux. La situation fut sauvée par l'intervention d'Aymeric, Patriarche d'Antioche depuis 1142, qui eut le souci de faire traduire la Règle de Jean de Jérusalem en latin pour l'usage des nouveaux membres de la communauté. Ultérieurement, Aymeric transféra toute l'autorité des grecs sur les latins en désignant Berthold, un parent à lui, comme Prieur des ermites du Mont Carmel. La solution est ingénieuse, commente E. Friedman (*The latins hermites of Mount Carmel*, p.102-103), et elle rejoint le noeud de la question... En un sens, on peut regretter que l'histoire soit une légende".

*L'Institution* joue un deuxième rôle, rôle principal en fait puisqu'il inclue le précédent comme nous le verrons, celui de contenir l'essentiel de la tradition spirituelle du Carmel. En effet si les différents auteurs qui retracent l'histoire du Carmel ne peuvent s'empêcher d'évoquer d'emblée *l'Institution*, quitte à faire précéder le chapitre sur l'histoire de l'Ordre par un premier chapitre intitulé "Les origines selon l'esprit" (ainsi procède Anne Steimann (*OP. cit.*, p.10) ), c'est que ce texte est sans doute incontournable.

Si la légende est vraiment née de la rationalisation de la tradition, *l'Institution* nous permet sans doute de faire retour, en empruntant le chemin inverse, à la tradition vivante des Pères, à "la parole qui parle" ainsi que s'exprime saint Irénée. En effet, cet écrit apparaît comme la plaque tournante de la tradition légende, dans la mesure où, par son existence, elle a permis l'édification de la seconde, et par sa substance, elle permet un retour à la première.

La question reste alors posée du contenu véhiculé par cette tradition qui aurait été transmise *via* des orientaux. Il serait sans doute très fructueux de mettre en contact, avec le texte de *l'Institution*, des textes des Pères orientaux touchant la mystique, comme nous l'avons fait pour la tradition élianique, afin de voir lesquels seraient les plus aptes à résonner avec elle et à la nourrir. Il resterait à faire un travail de caractère vraiment scientifique sur le texte de *l'Institution*, pour restituer toute sa profondeur à la tradition qu'elle véhicule.

*L'Institution*, comme la Règle, "habite" bien le *Wadi* qui sert de support concret à la tradition. La revendication d'un héritage oriental est d'abord revendication d'une façon d'aborder la tradition Elianique afin qu'elle demeure bien vivante; c'est dire: notre tradition carmélitaine passe par la bouche des Pères qui ont habité le Carmel: "tu apprendras sur l'autorité de combien de saints notre vie est fondée, avec quelle sécurité d'esprit (...) en suivant les exemples monastiques nous rectifions nos voies...".

### **e) CONSONANCES ORIENTALES.**

#### **- Le culte d'Elie:**

La dévotion aux saints de l'Ancien Testament est propre à l'Orient. Elle s'appuie sur la croyance à la continuité de la Révélation et à son unité, elle a pris naissance en Palestine, dans les lieux qui avaient été favorisés par les théophanies ou qui avaient été témoins d'évènements notables de l'histoire du salut. Il en est ainsi pour le culte d'Elie et plusieurs lieux qui avaient gardé le souvenir d'Elie étaient des étapes de pèlerinage. Le culte des saints de l'Ancien Testament ne tarda pas à dépasser les limites de la Palestine vers l'Arabie, la Syrie, jusqu'à Byzance. L'Orient byzantin est resté fidèle à cette tradition.

Dom B. Botte ("*Le culte d'Elie dans l'Eglise chrétienne*", *Op. cit.*, p.218) note que l'Occident a fait peu et tardivement place aux saints de l'Ancien Testament, sauf exception locale comme l'a été le

culte d'Elie à Auxerre. Il ajoute : "Le culte d'Elie, transplanté dans nos contrées, n'y prendrait pas plus racine qu'un palmier dans une région glaciale. Il ne peut être qu'une plante de serre, et c'est bien ce qu'il est. On ne peut que se réjouir de voir le culte du vieux prophète fleurir dans les églises carmélitaines".

### -Spiritualité carmélitaine et spiritualité orientale:

Dans l'ouvrage "Introduction à la spiritualité orthodoxe"( *Un moine de l'Eglise d'Orient, p. 44*) nous trouvons une comparaison entre la classification des états de contemplation établie par Sainte Thérèse d'Avila et les degrés de la contemplation chez les Pères grecs. L'auteur remarque la correspondance évidente entre les deux. Thérèse distingue quatre aspects qui sont : la prière de concentration, ensuite l'union accompagnée d'un sentiment de ligature des puissances de l'âme, puis l'union extatique et enfin l'union transformante ou mariage spirituel. Pour les Pères grecs l' *hésychia* (introduction à la contemplation orientale) comprend trois degrés qui sont : la prière de simple regard, puis la prière de quiétude et enfin l'union totale; *l'ektasis* est un degré au-delà de *l'ésychia*. L'union transformante est décrite par ceux qui conçoivent la vie spirituelle comme une déification.

Citons encore deux passages significatifs d'un texte de Joseph Hazzaya au sujet des étapes de la vie monastique devant mener à l'illumination, et nous serons frappés d'y retrouver quelque chose de la spiritualité de *l'Institution* elle-même, des éléments qui viennent l'enrichir. Il s'agit des cinq signes qu'agit en l'homme l'opération de l'Esprit: les trois premiers correspondent à l'analogie anthropologique. Voici des extraits des quatrième et cinquième signes (*Fr. Elisée, Connaissance des Pères de l'Eglise, N° 37, p,20*), avec leur correspondance dans *l'Institution*:

" L'oeil ne voit pas, l'oreille n'entend pas, l'esprit de l'homme ne conçoit pas ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment" (l'Inst. chap. VII):

*De cet amour naît la foi, qui voit des choses cachées qu'il n'est pas permis à l'intellect de confier au papier et que l'apôtre a appelée "la substance des choses espérées, lesquelles ne sont pas connues des yeux de la chair, mais clairement des yeux de l'intellect, dans le lieu intérieur du coeur.*

Et à propos du cinquième signe:

*"Tu les abreuveras au torrent de la joie"- Tu te reposeras dans la contemplation de si ineffables délices - Elie passait au lieu du tabernacle admirable jusqu'à la demeure de Dieu, il s'ennivrait de cette richesse et s'abreuvait au torrent de sa volupté- (Inst. chap. IX): *De cette extase naîtront pour toi la loquacité spirituelle, la science des deux mondes -qui ont été et qui seront-, le toucher des mystères à venir, avec l'odorat et le goût saint, les sons subtils des intellects spirituels, la joie, l'exultation, l'allégresse, la louange, la psalmodie, la glorification, le cantique d'exaltation, la participation aux coeurs spirituels, la vision des âmes saintes, la vision du paradis, la manducation de l'arbre de vie, la fréquentation des saints qui y habitent, ainsi que d'autres choses ineffables.**

Pour l'Orient le but de la vie chrétienne est l'union avec Dieu et la déification : les grâces mystiques, loin d'être le privilège d'une élite, sont offertes à toutes les âmes, elles sont l'épanouissement normal, sinon nécessaire, d'une vie chrétienne authentique: "Notre Seigneur est venu allumer un feu sur la terre. Que peut-il vouloir d'autre que de voir ses flammes brûler en chacun de nous?". C'est bien la même conception de la vie mystique que l'on rencontre au Carmel.

Nous avons remarqué que peu d'Ordres occidentaux se réclamaient du prophétisme; peu d'Ordres occidentaux non plus rendent un culte à un saint de l'Ancien Testament. Quant à la note qu'emmet le Carmel dans le concert spirituel occidental, ne rend-elle pas un son venant de contrées lointaines?

### **3) LE CARMEL ET ISRAEL.**

*C'est le YHWH qui est Dieu*

(IR.18,39).

#### **a) LA LÉGENDE DE LA SUCCESSION CONTINUE NE RENVOIE PAS SEULEMENT À L'ORIENT MAIS À ISRAEL:**

*Celui qui a de l'eau vienne et verse". Alors Elisée vint, tendit ses mains et ses doigts devinrent comme des sources jusqu'à ce que le fossé fut rempli d'eau"*

(Y.Ch.)( *Y.Ch.: Yalcout Chimeoni*).

Les Carmes ne revendiquent pas la tradition héritée de moines orientaux pour elle-même, mais ils revendiquent à travers elle la paternité d'Elie. L'important pour eux, semble-t-il, c'est d'être les continuateurs des fils du Prophète, les héritiers de l'esprit d'Elie. La tradition monachique trouve son origine dans la légitimité apostolique, mais *l'Institution* semble renvoyer à un au-delà des apôtres: curieusement les neuf chapitres ascétiques de *l'Institution* qui ont fait l'objet de notre intérêt ont pour titre: "*La formation de la vie monastique et les quatre degrés de la perfection religieuse dans l'ancienne loi* ». Au chapitre II l'auteur inclue "*tout moine ermite de l'Ancien et du Nouveau Testament*" parmi les imitateurs d'Elie auxquels il s'adresse.

La légende elle-même s'édifie sur trois périodes : l'ère de l'ancienne loi, l'ère grecque et l'ère latine. Le deuxième livre de *l'Institution* raconte que les premiers Pères étaient de ceux qui n'avaient pas plié le genou devant Baal et avaient rejoint Elie pour être ses premiers disciples. Elie s'est employé à les "instruire dans la discipline prophétique, c'est à dire dans le chant des psaumes accompagné de harpe". Ces fils des prophètes étaient donc des juifs qui reconnaîtront le Christ lors de sa venue et feront partie de la première communauté judéo-chrétienne. Cet aspect de la légende continuera de s'élaborer jusqu'à établir Elie comme fondateur juridique de l'Ordre des Carmes, incluant dans le même temps

comme membres de l'Ordre les Fils des prophètes et la Vierge Marie...et bien d'autres personnages bibliques et communautés de la Première Alliance! (cf. ANNEXE: la table des matières de l'ouvrage *La succession Elianique*, écrit en 1.700 par le Général de l'Ordre, dédié à l'évêque de Poitiers, parent du pape).

Pourquoi cette fidélité, envers et contre tout, à une tradition qui remonte si loin dans le temps, et, en tout cas, bien au-delà des Apôtres? Ici, encore moins que pour ce qui est de la relation avec l'Orient, nous ne pouvons nous satisfaire de l'explication donnée à la légende par la crise d'identité. Et ici aussi nous pouvons faire réapparaître sous la légende, quelques thèmes fondamentaux qui, non seulement, redonnent vie à la tradition carmélitaine mais apportent une lumière étonnante à la recherche sur les origines du monachisme. Ces thèmes sont les suivants : la tradition apostolique et la communauté de Jérusalem, la virginité d'Elie et son choix de vie, la place centrale, dans les principaux écrits carmélitains, du "shema Israël".

### **-La Règle, un lien avec le patriarcat de Jérusalem**

Le lien avec le patriarcat de Jérusalem est d'abord une réalité historique; en faisant appel à Albert les ermites désiraient simplement être vraiment d'Eglise, et ils n'ont pas été les seuls à faire appel à l'évêque du lieu. En se réclamant de deux patriarches de Jérusalem, Jean et Albert, successeurs de l'Apôtre Saint Jacques, la porte était ouverte à la légende de la succession juridique...Mais par là encore, en remontant la filière des évêques de Jérusalem, la légende nous ramène à la communauté judéo-chrétienne. La descendance Elianique passerait par les judéo-chrétiens: revendication combien étrange pour un Ordre monastique occidental! Si la référence à la communauté de Jérusalem légitime l'institution monachique, comme nous l'avons vu, quelle meilleure légitimation trouver que celle des Carmes dont les Pères, ayant à cette époque quitté le

Mont Carmel pour Jérusalem, auraient reconnu le Messie lui-même?

**-Le Carmel, la tradition monachique, et Israël:**

Nous reprenons ici la question du sens à donner à la légende dans le cadre d'une réflexion sur les origines du monachisme. Ce qui fait la caractéristique de ce pré-monachisme, selon A. Guillaumont, nous l'avons vu plus haut, est le célibat religieux:

La légende du Carmel, dans ses aspects que l'on ne songe plus à retenir parce que très excessifs, inclue les "esséens" dans la longue file de la succession continue. "Détail amusant" dirons-nous, et "qui veut la fin veut les moyens". Mais Cassien n'a-t-il pas, en retraçant l'histoire des institutions monastiques, montré ses premiers commencements chez les Thérapeutes: c'est la description qu'il donne du genre de vie que menaient ces moines dans les faubourgs d'Alexandrie, qui auraient reçu leur règle de l'évangéliste Marc lui-même. Cassien, nous dit A. Guillaumont, s'inspire visiblement de Philon, à travers l'analyse d'Eusèbe, pour décrire la vie des moines dans les déserts de Nitrie et de Scété, et au Kellia. Cependant il ne nomme pas les Thérapeutes. Si nous établissons un parallèle entre la légende et la préhistoire selon Cassien, en Egypte comme en Palestine, nous pouvons établir un rapport entre un monachisme chrétien et un monachisme préchrétien juif: il s'agit de la partie de la légende qui montre les "fils des prophètes" quittant le Carmel où les générations se sont succédées depuis Elie, pour suivre le Messie, se convertissant à Jérusalem, et contribuant à répandre l'Évangile avant de regagner leur montagne.

Nous ne pouvons guère aller plus loin, sinon proposer à ceux qui étudient les origines du monachisme, de se pencher sur la légende du Carmel pour, peut-être, alimenter une recherche qui, au-delà des considérations phénoménologiques, propose une

riche tradition chrétienne...cachée sous une ornementation exubérante.

### **-la virginité d'Elie:**

Nous avons souligné, avec A. Guillaumont, la place centrale tenue par la notion de virginité dans l'histoire du monachisme. Moïse, selon les Targoum de Nomb. 12,12, avait renoncé aux rapports conjugaux pour se mettre entièrement à la disposition de YHWH, ce qui lui avait valu le grief formulé contre lui par Myriam et Aaron. Le cas d'Elie, qui n'a pas souscrit au commandement de procréation, est encore plus remarquable dans le contexte du judaïsme: comment a-t-il pu se soustraire à un commandement aussi fondamental, et, cependant, être revêtu par la tradition de la symbolique messianique, presque à égalité avec Moïse? C'est son caractère messianique qui lui confère précisément cette liberté vis à vis de la loi, la transgression de la loi faisant partie, dans les courants messianistes, dans le *Hassidisme* notamment, des signes caractérisant le Messie(Cf. G. SCHOLEM, *le messianisme juif*, Calmann-lévy). Le moine, l'ascète, n'ont-ils pas, eux aussi, transgressé les lois communes en suivant l'Evangile de façon aussi radicale? Au sujet de la *Devekut* ou "communion avec Dieu", Moïse Nahmanide parle ainsi (sur Lévi. 18,4) de: "ceux qui abandonnent les affaires de ce monde et n'accordent aucune considération à ce monde, comme s'ils étaient des êtres non corporels et comme si toute leur intention et tout leur projet était d'être fixés sur leur créateur seul, à la façon d'Elie et d'Hénoch qui vivent pour l'éternité dans leur corps et leur âme après être parvenus à la communion spirituelle avec le grand Nom" (*Idem*, p.305).

Il semble que les Pères de l'Eglise aient pu faire d'Elie le premier moine et le Père de tous les moines, sans forcer le personnage, même au regard du judaïsme.

### **-Deutéronome 6,5 au centre de la spiritualité du Carmel:**

Selon l'auteur, le syriaque *ihîdâyâ* (*monachos*) renvoie à l'hébreu *iâhad* qui signifie non seulement "être seul" mais "être un": le service de Dieu interdit tout partage. Le Carmel insiste, dans ces écrits fondamentaux, sur cette nécessité pour les frères, de concentrer toutes leurs puissances sur le Seigneur: il cite à trois reprises le *Shema Israël* (Dt. 6,5), que le Juif récite trois fois par jour.

\*La Règle, dans les exhortations du Chapitre XII dit: "Revêtez la cuirasse de la justice, en sorte que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de toute votre force, et votre prochain comme vous-même" .

\*Dans *l'Institution*, l'exégèse de 1 Roi 17, à première vue, apparaît purement allégorique, et pourtant c'est une mystique très dense qui se dégage, très élevée et cependant très incarnée, pas du tout un ésotérisme qui ne stimulerait qu'une recherche intellectuelle. Si l'unification de son être et la mise en pratique des renoncements sont toute la fin du moine, on comprend mieux comment ce texte a pu prendre valeur de Règle. Le chapitre VI, qui fournit le "Quatrième stade de la vie monastique" cite deux fois Dt.6,5 pour affirmer que le Carme doit aimer le Seigneur avec la totalité de son être unifié:

*"Ecoute Israël, le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu" et "tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit; c'est le premier et le plus grand des commandements" (Math.22,34). "Lorsqu'en effet tu auras accompli ce précepte, alors tu seras parfait"; "tu seras parvenu au terme de la vie monastique érémitique".*

\*Saint Jean de la Croix parlant de la "voie active" (*10 activo*) fera lui aussi directement référence au même texte du Deutéronome:

*"Voulant traiter de la nuit de la volonté, et du dépouillement actif de cette puissance en vue de la rendre capable de cette vertu de la charité de Dieu, je ne puis m'appuyer sur un texte mieux approprié à*

*mon sujet que celui du Deutéronome où Moïse nous dit: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de toute ta force (6,5). Ces paroles renferment tout ce que l'homme spirituel doit faire et tout ce que j'ai à lui enseigner pour s'approcher de Dieu par l'union de la volonté au moyen de la charité. Il est recommandé à l'homme d'appliquer à Dieu toutes les puissances, tous les appétits, toutes les opérations et toutes les affections de son âme, de façon que la capacité, la force de l'âme toute entière serve à cela seulement selon ce que dit David: "Je te garderai ma force" (Ps.58,10).*

Le Carmel répond bien à l'idéal du moine dont toute l'activité, intérieure et extérieure, doit être unifiée, orientée vers une seule fin. Les renoncements à des objets qui ne sont pas mauvais en soi, exigés par *l'Institution*, n'auraient pas de sens en dehors de ce but. Selon A. Guillaumont (*Op. cit.*, p.223), l'anachorète elle-même n'est certainement qu'une conséquence de ce choix de tout l'être. Elle a été retenue comme marquant les débuts de l'histoire du monachisme, mais elle apparaît comme amenée, presque logiquement, par la préhistoire du monachisme. A la lumière de cette démarche, nous comprenons mieux le personnage d'Elie, vierge, anachorète, modèle par excellence du moine.

### **b) LE RÔLE ESCHATOLOGIQUE D'ELIE ET L'ASSOCIATION DU CARMEL À CE RÔLE:**

La légende semble vouloir signifier que la filiation élianique comporte un témoignage en faveur d'Israël: nous lisons dans *La Succession du Saint Prophète Elie en l'ordre des Carmes et en la Réforme de Sainte Thérèse* (cf. ANNEXE):

*« Il fait beau entendre le discours que Saint Paul tient écrivant aux Romains, déclarant la tristesse qu'il avait de ce que les juifs n'avaient reçu le Messie promis en leur Loi: pour remédier à ce malheur, il désirait être égorgé comme une pauvre victime vouée à Dieu... Elie est destiné de Dieu pour ôter cette*

*mutuelle aversion (entre juifs et chrétiens)... c'est pour cela que le Prophète dit qu'il convertira le coeur des Pères vers leurs enfants, et le coeur des enfants vers leurs Pères... L'exécution de ce dessein ne se fera qu'à la fin des temps, par le ministère de notre Prophète qui joindra en un seul objet d'amour le coeur de ces deux Peuples.*

*Il semble que Dieu ressuscitera à la fin du monde le même procédé qu'il tint au commencement de l'Evangile: il députa en ce temps deux Apôtres (savoir Saint Pierre et Saint Paul), l'un pour vaquer à la conversion des juifs et l'autre à celle des Gentils... De même à la fin des siècles Jésus-Christ enverra deux Apôtres, savoir Elie et Enoch, celui-ci pour vaquer à la conversion des Gentils, et l'autre pour travailler à la conversion des juifs.*

*...Les Juifs savent qu'Elie est destiné de Dieu pour leur donner la vraie intelligence des dites Ecritures: si bien que lorsqu'ils rencontrent quelques difficultés dans le texte sacré, ils les réservent au retour de cet admirable Docteur.*

Cette oeuvre montre une réelle sympathie envers le peuple Juif, ainsi qu'une connaissance de leurs traditions. Elle dit clairement que le Carmel n'a pas renoncé au lien indissoluble avec Israël selon la chair.

La tradition du Carmel rejoint ici la tradition des Pères Syriaques, qui vient très heureusement vitaliser la légende: Théodoret de Cyr nous dit: "Après que les gentils auront reçu la prédication, ceux-là même croiront, quand le grand Elie sera venu, et leur aura apporté la doctrine de la foi". C'est ainsi qu'il commente ce passage de l'épître de Paul aux Romains: *je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, de peur que vous ne vous preniez pour des sages: c'est un endurcissement partiel qui est arrivé à Israël, jusqu'à ce que soit entré la plénitude des nations. Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit: Il viendra de Sion le libérateur, il enlèvera de Jacob les impiétés (11,25-26).*

*Elie viendra aussi pour combattre l'Antéchrist: citons encore un passage de ce grand in folio où la légende s'étale sur 670 pages, au chapitre CXII qui s'intitule: "Saint Elie envoyé de Dieu pour combattre l'Antéchrist qu'il confondra par la prédication et les miracles"( Op. cit. , p. 246-248): La première chose qu'il fera ce sera de prêcher contre lui...Saint Jean dit qu'il vit un ange qui volait dans le milieu du ciel avec l'Evangile éternel...Le même Saint Jean parle encore de cette prédication d'Elie, quand il dit qu'il vit un ange debout dans le soleil... Cet imposteur de l'Antéchrist, comme nous avertit Saint Paul, tâchera de corrompre tout le monde par de faux prodiges et miracles... Pour contrecarrer ces faux miracles, Elie en fera de vrais... Ce pouvoir résidera en Elie mille deux cent soixante jours... Elie souffrira et sera méprisé de l'Antéchrist: Tout ainsi donc que le mépris du Fils de Dieu est venu à ce point d'être crucifié; de même peut-on dire que le crucifiement sera le terme du mépris que l'Antéchrist fera à Elie... Il a été la figure de Jésus Christ en toutes les principales actions de sa vie, il faut donc qu'il le soit aussi au genre de la mort, vu même que l'Apocalypse nous assure qu'il le sera aussi en la Résurrection, laquelle arrivera trois jours et demi après que leurs corps auront été exposés..."*

R. Macina, citant Narsaï qui met en scène "Elie champion de Dieu" dans son combat singulier contre l'Antechrist, écrit: "ces textes étranges, si curieusement dénués de parallèles, semble-t-il, doivent bien remonter à quelque tradition. A mon avis, Narsaï a utilisé des écrits apocalyptiques juifs aujourd'hui disparus -ou judeo-chrétiens. L'originalité de ces textes vient de ce que Narsaï insiste sur le combat entre deux êtres corporels: « *L'Esprit équipera l'homme charnel d'une arme spirituelle et l'enverra faire la guerre contre Satan...Le casque de la foi a été posé sur le prophète de la vérité, et la coupe de la fraude a été placée sur la tête de l'ouvrier trompeur. Le combat décrit est verbal, mais il est fatal et même mortel: "il fera luire sa parole comme une épée"* ("Le rôle eschatologique d'Elie le Prophète", p.88-

89). Comme pour le texte carmélitain, la source la plus facile à mettre en évidence est l'Apocalypse, mais elle ne paraît pas suffire à éclairer bien des notes personnelles de l'auteur. R. Macina risque l'hypothèse d'une tradition patristique, peut-être Antiochienne, recueillie par les Nestoriens: "on sait, en effet, que ces derniers ont fixé dans leurs nombreuses oeuvres homilétiques et exégétiques, une foule de traditions apostoliques, pseudépigraphiques et patristiques, dont certaines n'ont plus d'équivalents connus de nous" (*Idem*, p.93).

La croyance en un retour d'Elie, très répandue chez les juifs, n'a jamais fait l'objet d'une mise au point dogmatique chez les chrétiens: cependant certains Pères, dont Augustin, font appel au "consensus général des fidèles" pour se prononcer en faveur de la croyance en ce retour eschatologique d'Elie. Quant au rôle d'Elie comme « convertisseur » du Peuple juif, il s'agirait à première vue d'une conception proprement chrétienne; selon Macina, au contraire, cette conception n'a pu s'établir que sur la base de spéculations juives: dans la littérature rabbinique, Elie a un rôle cultuel et dogmatique très net, il tranche, il décide du pur et de l'impur, il rétablit la paix entre les Israélites et résout les questions dogmatiques pendantes. En outre, il réveille son peuple, l'amène à une « grande pénitence ». La Rédemption d'Elie est comparée à celle de Moïse, mieux: elle est définitive. Enfin, outre qu'il utilise ses pouvoirs thaumaturgiques pour sauver et même ressusciter des morts, ajoute l'auteur, Elie fait partie du groupe des quatre personnages eschatologiques que le Talmud Sotah nous présente comme correspondant aux quatre forgerons (destructeurs) de Zacharie 2,2, qui abattent les puissances maléfiques coalisées contre Israël (*Id.* p.97-98).

Il suffisait donc d'ajouter la connotation chrétienne -ou plus exactement christologique- à cette conversion eschatologique que les sources juives mettent au crédit d'Elie, pour christianiser un thème juif profondément enraciné dans la tradition

aggadique. Ainsi il apparaît que c'est au trésor inépuisable de la tradition juive la plus vivante et d'une tradition patristique orientale non moins vivante, demeurée très proche de la tradition juive, que le Carmel a puisé pour composer sa propre tradition. Cette tradition ne doit pas rester simple légende, au demeurant fort sympathique, mais le Carmel doit pouvoir en vivre consciemment, c'est à dire quitter la légende pour habiter la tradition, être de vrais fils et filles du Prophète qui témoignent, dans son esprit, de l'attente eschatologique, attentifs aux Signes des Temps.

### **c) LES ORIGINES JUIVES DE SAINTE THERÈSE D'AVILA ET DE SAINT JEAN DE LA CROIX:**

#### **Sainte Thérèse d'Avila:**

Teofanes Egido ("*Les origines juives de Ste Thérèse d'Avila*", p. 352 et 355) écrit: « Il est bien possible que l'une des trouvailles les plus surprenantes et les plus intéressantes faites par la recherche historique sur Sainte Thérèse d'Avila, ait été la découverte de sa véritable condition sociale, si longtemps falsifiée inconsciemment. Cette falsification s'explique parfaitement si nous tenons compte de la mentalité qui dominait en Espagne, et plus particulièrement dans la Castille de Sainte Thérèse, à l'époque où elle en parcourait les chemins dans tous les sens (...)

L'historiographie contemporaine accorde une attention privilégiée à la barrière de haine et d'exclusion qui fut élevée contre les juifs convertis ("judeo-conversos"). C'est en 1946 qu'un chercheur érudit fait cette découverte sensationnelle, raconte l'auteur: "la famille de Cepeda aimait la chicane: or, parmi les nombreux procès qu'elle eut à soutenir, il en est un qui se réfère au refus des Cepeda de contribuer par leurs *maravedis* au "service" (impôt spécial) décrété par le nouvel empereur Charles, vers 1519; et ce procès dévoilait de manière digne de foi la redoutable vérité. D'après un acte notarial rédigé selon toutes les solennités d'usage, il s'avérait que le

grand-père et le père de Sainte Thérèse étaient des juifs, "convertis et réconciliés" en l'an de grâce 1485".

Les juifs qui ne quittèrent pas l'Espagne en 1492 durent se convertir sous la pression de l'Inquisition ou dans la violence des pogroms. Le fait que, très récemment encore, on ait constaté la survivance de communautés de *marranes* (non vulgaire des conversos), donne une idée de l'enfermement subi par ces juifs convertis. On ne s'étonnera donc pas qu'une famille qui avait pu camoufler son ascendance grâce à sa fortune, en quittant Tolède pour Avila et en achetant de fausses lettres de noblesse, ait mené une lutte acharnée pour s'intégrer dans la classe des *hidalgos*. « Mais l'homme perd son honneur (*la honra*), et avec lui celui de sa famille et de sa descendance, quand surgit le soupçon que son lignage n'est pas pur, qu'il n'est pas exempt de sang juif » (*Idem, p.358 et 359*). L'auteur pense que la sainte avait eu connaissance de ses origines "entachées": "il y a dans son oeuvre trop d'expressions voilées, propres à la langue des juifs convertis, pour ne pas soupçonner qu'elle était pleinement consciente de son ascendance". Mais elle devait non seulement se protéger elle-même, mais aussi l'Ordre et sa famille, aussi laisse-t-elle dans le vague certaines questions concernant sa famille ou ses relations au moyen d'omissions bien intentionnées.

Les origines juives de Thérèse ont-elles influencé sa conception du monde et de la vie? Selon l'auteur la Réforme Thérésienne traduit une protestation, un antagonisme contre ce qui se vivait alors dans une société foncièrement cloisonnée. Les *conversas* développaient un christianisme marqué à des degrés différents par l'influence des coutumes juives, ainsi que par un symbolisme et des attitudes religieuses particulières. La culture espagnole avait atteint des sommets en 1492, au moment de l'expulsion des juifs d'Espagne, particulièrement à Tolède, ville d'où était originaire la famille de Thérèse. Nous nous permettons un petit excursus à

propos de Tolède, car la famille de Jean de la Croix en est, elle aussi, originaire. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, la ville de Tolède abritait déjà la plus grande communauté juive du royaume de Castille. Tolède joue un rôle de toute première importance dans la vie culturelle européenne du XII<sup>e</sup> siècle: "c'est là que se produisirent la rencontre et l'osmose entre la science hellénique transmise par les arabes et la pensée chrétienne qui s'éveillait à d'autres perspectives"( L. SUAREZ FERNANDEZ, *Les Juifs espagnols au Moyen-Age*, Paris, Gallimard, 1983, p. 83-84). Il y eut à Tolède une école de traducteurs qui mettait en contact chrétiens et juifs: "Le processus que les documents mettent en lumière par deux fois était le suivant: un Juif de langue castillane, versé en arabe, traduisait en roman le texte original; puis un clerc, dont le plus célèbre exemple est Domingo Gonzalez, se chargeait de mettre cette version en latin élaboré. C'est par ce biais que la science chrétienne prit connaissance d'Aristote".

Egido et Davies (G.-A. DAVIES, *St Teresa and the Jewish question*, in M.-A. Rees (ed.) *Teresa de Jesus and her world (I Leeds: Trinity and all Saints' College, 1981)*) ont surtout étudié la phraséologie de l'oeuvre de Sainte Thérèse pour y chercher l'influence juive; mais à notre connaissance aucun travail vraiment scientifique n'a encore été fait sur la question. D. Green (D. GREEN, *Gold in the crucible*) s'intéresse davantage à l'influence de la tradition mystique, notamment sur le *Château Intérieur*. Le fait que la pratique religieuse se trouvait empêchée par la destruction des synagogues et la clandestinité pouvait amener certaines personnes à se tourner vers la tradition mystique. Deux aspects de cette tradition ont vu le jour en Espagne, immédiatement après 1275 explique Gershom Scholem (*Les grands courants de la mystique Juive*, p.173): la doctrine du *Cabbalisme Prophétique* d'Abraham Abulafia, et le *Zohar* qui paraît à la même époque au coeur de la Castille. Ces oeuvres ne seront connues que progressivement, mais, à l'âge d'or du cabbalisme en Espagne (fin du XIII<sup>e</sup> siècle et début du XIV<sup>e</sup>), le *Zohar* prendra place

parmi les livres canoniques auprès de la Bible et du Talmud. Après l'exode d'Espagne "le Zohar se présenta comme l'expression de ce qui était le plus profond et le plus totalement caché dans les retraits les plus intimes de l'âme juive". L'oeuvre de Thérèse, Le Château Intérieur, ne peut pas ne pas évoquer la tradition du *Yordé merkabah* ("ceux qui descendent dans le Char"), particulièrement dans les écrits dits des *Hekhalot* ("Demeures divines", "Palais Divins"), "les maîtres de ce système, tels des cartographes experts, relevèrent le tracé du difficile terrain intérieur que doit traverser le mystique dans la prière, ils décrivent ce que l'adepte va sans doute voir et ressentir. Le Zohar rapporte cette très ancienne tradition des *Hekhalot* et donne une description des Sept "Palais" de lumière.

Selon Deidre Green (*Op.cit.,p. 80-85*) il est impensable que Thérèse ait pu cacher totalement son origine dès lors que l'Ordre des Carmes était prêt à n'importe quoi pour empêcher la réforme; de plus l'Inquisition s'était trouvée renforcée à partir de 1559. En fait Thérèse aurait eu à faire à l'Inquisition, mais pour le moment nous n'en savons guère davantage.

De son vivant, dans ses constitutions, l'Ordre de Sainte Thérèse n'accepta pas les statuts de "pureté du sang" comme l'avaient fait les autres Ordres: "en fait, écrit D. Green, presque toutes les moniales admises dans la première fondation de Thérèse, Saint Joseph, faisaient partie de la catégorie des personnes dites de "sang impur" (même si cela n'était pas connu officiellement) ...".

Ces auteurs soulignent que Thérèse avait pu retrouver au Carmel l'élément spécifiquement juif, conservé dans son essence, qui avait donné naissance à la tradition chrétienne.

### **- Jean de la Croix:**

Des publications récentes (*D. GREEN. Op. cit., p. 125-126*) affirment que Jean, comme Thérèse, appartenait à une famille de conversos: originaire lui

aussi de Tolède, où ses ascendants exerçaient des professions typiquement juives, on retrouve chez lui les mêmes réticences à parler de sa famille. Il est bien connu que le père de Jean avait été deshérité par sa famille au moment de son mariage, et qu'avec sa mère et son frère, ils ont vécu dans une grande pauvreté après le décès du père; certains ont cru pouvoir comprendre que le père de Jean avait été deshérité parcequ'il avait épousé une personne d'origine juive.

Les thèmes utilisés par Jean dans son oeuvre sont très proches de ceux utilisés par Thérèse, même s'ils sont traités différemment. Outre l'hypothèse qu'ils aient pu avoir une influence l'un sur l'autre, on peut penser qu'ils ont puisé aux mêmes sources. Ayant appris le latin contrairement à Thérèse, Jean pouvait avoir accès directement à la littérature cabbalistique chrétienne. Par contre il ne semble pas qu'il connaissait l'hébreu et ne pouvait donc pas avoir accès, dans leur version originale, aux oeuvres de la Kabbale Juive. Mais il avait pu recevoir cette tradition à travers la culture des *conversos*.

Comme Thérèse, remarque D. Green, Jean fait un usage abondant et libre de citations de l'Ancien Testament. "La tradition des prophètes Hébreux semble être pour lui en continuité avec le mysticisme chrétien, et il utilise des idées et des images tirées de la Kabbale Chrétienne (et peut-être Juive) pour relier les deux traditions et pour tenter de montrer que le Christianisme est le véritable héritier de la vieille Loi Mosaique- interprétation des rapports entre Christianisme et Judaïsme par des *conversos* dont la foi Chrétienne était sincère". L'auteur souligne que le respect de la loi juive est peut-être plus marqué chez Jean que chez Thérèse, en ce sens qu'il souligne davantage la continuité entre Ancien et Nouveau Testament.

Swietlicki (*Spanish christian cabala*) a, lui aussi, remarqué que des éléments kabbalistiques pouvaient être détectés dans beaucoup d'enseignements de Saint Jean, ainsi que dans le style littéraire et l'usage du

symbolisme. On est frappé dit-il, de constater que la plupart des textes utilisés par Saint Jean de la Croix font l'objet, dans le Judaïsme post-biblique, de commentaires spirituels, voire mystiques, qui ne sauraient nous laisser indifférents. C'est le cas du Cantique des Cantiques qui constitue la trame du Cantique Spirituel, et se trouvait déjà commenté verset par verset dans le *Midrash Rabbah*. Le Cantique sert aussi de base à de nombreux commentaires mystiques, notamment dans le Zohar.

Une étude plus scientifique des textes de Thérèse et de Jean reste à faire pour authentifier ces différents arguments en faveur d'une origine Juive de ces deux auteurs et de l'influence sur eux de la tradition juive. En ce point nous pouvons déjà nous demander, puisque certains des auteurs qui mènent cette recherche sont Carmes, ce qu'ils veulent prouver par là? D. Green répond ceci: qu'à travers sa relation directe avec la Terre de la Promesse et le Mont Carmel, l'Ordre du Carmel met en évidence le lien spécifique qui unit le Christianisme au Judaïsme dans l'avènement de la tradition chrétienne: en effet, la tradition carmélitaine est pénétrée, comme nous l'avons vu tout au long de ce travail, du sentiment aigu de la continuité historique et eschatologique entre le judaïsme et le christianisme.

## CONCLUSION

*« Tu fus ravi, dans un tourbillon de feu, sur un char tiré par des chevaux de feu...Heureux ceux qui t'ont vu et qui portent l'amour comme un ornement".*

Ben Sirach,48,9,11.

Ce qui ressort de ce travail c'est d'abord que l'origine érémitique du Carmel ne devrait pas poser question, la Réforme Thérésienne l'ayant elle-même tout à fait intégrée. Même si des aspects communautaires plus marqués sont apparus dans le temps, il n'en reste pas moins que le Carme et la Carmélite, compte tenu de leurs formes de vie respectives, doivent pouvoir affirmer ce qu'ils sont dans l'âme: des ermites. Ce que la réflexion a mis en lumière, c'est le caractère particulier de cet érémitisme dans l'esprit d'Elie: il s'agit d'un "érémitisme prophétique". Qu'est-ce à dire? Qu'il s'agit d'une spiritualité fortement teintée de mysticisme, mais, dirons-nous, d'un mysticisme "zélé" qui s'attache à déchiffrer les signes des temps; il s'agit d'une capacité de solitude de l'âme qui n'est pas indifférence au monde, mais qui est, à l'inverse, toute tournée vers les besoins du monde d'aujourd'hui. Ce type d'érémitisme particulier aura permis les deux modes de vie, apparemment très différents, des hommes et des femmes: nous voyons que l'apostolat masculin ne le dévoie en rien mais en est un aspect particulier. Les femmes accompagnent cet apostolat des hommes en vivant le leur au travers de la prière et du don d'elles-mêmes à l'Eglise; on sait que sainte Thérèse de l'Enfant Jésus qui n'a jamais quitté Lisieux est la patronne des missionnaires.

S'agit-il d'un érémitisme de type occidental ou d'un érémitisme de type oriental? Selon l'accentuation qui est donnée aux différents éléments qui le constituent, il peut être tiré vers un type ou vers l'autre, mais ses caractères prophétique et apostolique évoquent certains aspects du monachisme syriaque

qui nous sont connus. Il est d'ailleurs apparu qu'il était difficile de séparer revendication d'une origine érémitique et revendication d'une origine orientale: il ressort bien de l'ouvrage "La flèche de feu" que le Carmel, comme le monachisme oriental, n'est pas un monde en marge du monde mais un "ciel terrestre" (*J. Climaque, Echelle, degré 27*), annonce de l'avènement de la cité nouvelle. Nous remarquons que Nicolas le Français ne fait pas allusion directement à Elie, lui qui a vécu sur le Mont Carmel et a été nourri de la tradition vivante que nous avons voulu rapprocher de la tradition syriaque, mais seulement à la Règle, et c'est surtout de l'abandon de l'érémisme dont il se lamente. Nous avons déjà souligné, à l'inverse, que la Règle ne se suffisait pas à elle-même et qu'elle avait besoin de la tradition véhiculée par *l'Institution* pour prendre sens: la tradition du Carmel et l'érémisme apparaissent inséparables.

La question des origines orientales se posait à deux niveaux: celui de la Règle et celui de la légende. Or la Règle a, de ce point de vue, la double qualité, tout d'abord de s'adapter à une géographie très particulière: celle de la laurie, et ensuite d'encadrer sans heurts une tradition. Au niveau de la légende, la question posée s'avérait plus complexe car la transmission d'une tradition, qui s'opère à travers le cheminement de la tradition orale, ne peut être cernée au moyen d'une méthode historique. Nous avons tenté de rejoindre la tradition vivante du Carmel par deux voies principales: tout d'abord celle des traditions avec lesquelles nos frères ont été en contact sur le lieu de leur naissance, et nous avons choisi d'explorer la tradition syriaque; ensuite nous avons pensé pouvoir dégager de la gangue de la légende la tradition vivante qui y avait été enfermée. Et nous avons pu constater que ce moyen de préservation l'avait conservée bien vivante.

C'est notre questionnement initial: "pourquoi les Carmes continuent-ils aujourd'hui de revendiquer des origines érémitiques et orientales", qui nous a amenée à nous poser la question de la genèse de la

légende. L'héritage élianique pour les Carmes n'est, certes, ni de l'ordre de la succession chronologique, ni de l'ordre de la succession juridique. Disons nous qu'il s'agit d'une succession morale jointe à une intuition profonde? Certainement cette forme de reconnaissance n'est pas suffisante sans quoi, aux époques des querelles, les frères auraient peut-être saisi cette perche qui leur était tendue par leurs critiques eux-mêmes, de se contenter de cette forme de "parenté". C'est par là que nous devinons qu'il ne suffit pas aux Carmes de dire avec Jérôme et avec tout le monachisme: "Notre modèle est Elie, notre modèle est Elisée, nos chefs sont les fils des prophètes...". Ce qui semble leur importer avant tout, c'est de garder vivante une tradition qui est arrivée jusqu'à eux à travers les siècles, et qui, elle, fonde réellement leur identité.

A l'arrivée en Europe, la question de la survie de l'Ordre a été plus aiguë semble-t-il, que nous ne le pensons habituellement: certes s'est posée la question de la reconnaissance, et la crise d'identité a été bien réelle. Le Carmel avait besoin de se donner un père, mais il s'agissait encore bien davantage pour lui de ne pas se voir privé d'un aussi excellent père et modèle que l'était Elie. Cependant il nous est apparu que la question de la préservation de la tradition profonde était encore plus vitale. On peut comprendre que Nicolas le Français se soit effrayé devant le devenir de l'Ordre en Occident: "Soupire, Mère bien-aimée, et souviens-toi de ta dignité, de ta sainteté passée; tu étais belle, tu étais célèbre quand tu te faisais la nourriture de nos Pères, les saints ermites, rassemblés et instruits dans des prairies spirituelles, près de sources réconfortantes". Ici la Mère est en même temps la Religion (l'Ordre) et la Tradition; en Orient la Tradition justifie seule la vie du moine.

Confrontés à une pensée rationaliste qui s'adressait à eux sur le mode "question-réponse", ainsi qu'à un monachisme très structuré, les frères ont été amenés à envelopper la tradition dans le vêtement de la légende pour en conserver la mémoire. Ils se sont

défendus avec acharnement contre la critique historique naissante, quitte à frôler le ridicule, pour ne pas voir leur tradition s'effriter, et au besoin ils en ont même "rajouté"... Et en effet, comment auraient-ils pu se contenter de cette proposition qui leur était suggérée par le père Papebroch, Bollandiste (*Acta Sanctorum, T.I d'Avril, p.785, n°69; in P. LOUIS-MARIE DU CHRIST, "La succession élianique devant la critique", Op. cit. p.131*): "...je dis qu'Elie peut être appelé Auteur, Instituteur et Fondateur au moins des moines du Nouveau Testament, au même titre que Jean-Baptiste, bien que ni l'un ni l'autre n'aient été liés par des voeux religieux". Aussi ne regrettons pas que "l'histoire soit une légende", réjouissons-nous plutôt de ce que la légende n'ait pas gelé la tradition mais qu'elle l'ait au contraire préservée. Elle a été aidée en cela, très certainement, par la liturgie du Saint Sépulcre qui, même si elle s'était modifiée au cours du temps, a sans doute permis, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, de conserver un contact avec la terre d'origine, et en actualisant la tradition jour après jour, de renouveler sa vitalité.

Nous avons vu, chemin faisant, se dégager de notre réflexion sur la légende un autre aspect intéressant, non seulement pour le Carmel, mais aussi pour la recherche sur les origines du monachisme. Les travaux, de caractère phénoménologique, d'A. Guillaumont nous ont permis d'établir un parallèle entre les étapes d'un pré-monachisme influencé par le judaïsme et le judéo-christianisme, et la légende de la succession héréditaire. Il est fort possible que les traditions orales qui soutendent la légende aient intégré, non pas une chronologie, mais des éléments éthicoreligieux qui disent quelque chose sur une origine. Le monachisme chrétien, en tant que phénomène religieux, peut relever d'une même structure que le monachisme Hindou par exemple, en ce sens qu'il viendrait d'un désir d'unification qui peut avoir, idéologiquement, des contenus divers, selon la démarche phénoménologique d'A. Guillaumont. L'intérêt de la légende, c'est qu'elle dégage un processus spécifiquement chrétien: quelle que soit la forme sous laquelle s'exprimera l'idéal monastique, en

terme de philosophie grecque ou en termes bibliques, le fondement sera fait de l'exclusivisme inhérent à la religion de YHWH, Dieu unique, et dans l'exigence d'unité intérieure de celui qui veut s'unir à l'Un.

En remontant des Pères du Désert aux Apôtres, des Apôtres au "monachisme" juif et de là aux Fils des prophètes et à Elie, la légende s'attache à mettre en évidence un lien étroit entre Ancienne et Nouvelle Alliance. Ce faisant, elle garde tous les étapes de la Révélation et conserve toute son ampleur à l'histoire du Salut. Nous pensons pouvoir faire ressortir le point suivant en ce qui concerne la tradition du Carmel: nous ne pouvons banaliser sa revendication d'un contact avec le judaïsme, à travers le judeo-christianisme. Il est certain que c'est là que s'origine l'amour filial des Carmes pour Elie, avec l'essentiel de leur tradition; celle-ci a certainement emprunté les voies tracées par une tradition fortement liée au judaïsme -comme c'est le cas de la tradition syriaque.

La légende va encore plus loin: pont entre l'Orient et l'Occident, pont aussi entre le christianisme et le judaïsme, elle fait du Carmel l'héritier d'une tradition qui se veut participante de la grande geste prophétique d'Israël: le Carmel développe une vision eschatologique de l'histoire, il est persuadé d'avoir une place à tenir dans l'histoire du salut. Avec Israël, il répète le cri du peuple: "Seul YHWH est Dieu; seul YHWH est Dieu"; à côté d'Israël il se tient dans une tension ardente vers le jour du Seigneur, jour où Elie ramènera son Peuple.

La question qui revient toujours de connaître le mécanisme de transmission de la tradition locale des moines orientaux aux moines occidentaux est peut-être une fausse question, liée elle aussi à des structures de pensée occidentales. Savons-nous bien ce qu'est une tradition orale et par quelles voies elle se transmet ? Sans vouloir systématiser les différences dans l'abord des traditions spirituelles en Orient et en Occident, il semble qu'en Orient la tradition se communique de maître à disciple: en ce

cas il n'est pas nécessaire que deux communautés soient en contact étroit l'une avec l'autre, la transmission peut se faire de personne à personne et ensuite s'étendre à une communauté par l'intermédiaire de l'initié. Il y a aussi "le bain" culturel qui passe par un lieu et son environnement. Les ermites étaient témoins du culte rendu à Elie par les populations locales que rejoignaient les pèlerins venus de plus loin. En Orient la tradition se vit au quotidien sans que l'on ait jamais à s'en justifier. Il semble aller de soi que les moines trouveront leur origine plus dans la tradition que dans un lieu ou dans un fondateur.

M. de Goedt écrit (*op. cit.*, p.269-271): "Sainte Thérèse d'Avila nous semble présenter à la perfection le sens d'une origine si bien habitée qu'elle permet le départ. Il ne faut pas être dupe des déclarations d'intention de Thérèse de Jésus. Elle veut retrouver la ferveur des origines, c'est indéniable, et le souvenir des ermites enfoncés dans la solitude du Mont Carmel fait éclater, chez elle, les stéréotypes, et revêt la grandeur d'un patrimoine qui vous oblige en un moment décisif de la vie. Mais faire de Sainte Thérèse une "Réformatrice" ou une "Restauratrice", quoiqu'il en soit d'un usage commode et inévitable, c'est se mettre un bandeau sur les yeux pour ne pas voir son charisme (...). On ne sent aucune nostalgie des origines chez sainte Thérèse, mais bien la force créatrice de l'origine même".

De la même façon, chez Jean de la Croix, la montagne du Carmel s'inscrit dans l'avenir et non dans le passé: "Il a suffi d'un humble mystique, brûlé de vive flamme d'amour, pour faire du Mont Carmel un lieu où les souvenirs de l'originel se taisent pour laisser retentir la force d'une parole originaire" .

Reprenons la phrase de conclusion de M. de Goedt: "Quand l'originel est à l'oeuvre, c'est avec une souveraine liberté qu'il se sert des espèces de l'originel": c'est certainement là une excellente définition du terme « *tradition* ».

Comme Elie-le-Vivant (tradition maronite), Elie-le-Verdoyant (El Kader en arabe), le Carmel recèle le secret de la vie, d'une vie qui refléurit sans cesse parce qu'elle s'insère dans la dimension eschatologique, parce qu'elle incarne la dimension eschatologique du monachisme. Origène, en commentant la scène de la Transfiguration, dit: "Il (le Logos) nous a montré toute la prophétie qui n'est pas morte après son incarnation mais qui était transportée au ciel et symbolisée par Elie" (*Contre Celse*, VI, 68, SC 147 p.351). Père des prophètes, Elie fait de ses enfants des fils de prophètes: c'est là que se tient le secret du zèle à la manière d'Elie: le manteau d'Elie ne s'obtient pas par une attitude passive. Le Carmel a peut-être à faire le deuil de la légende qui est trop du côté de la nostalgie des origines pour habiter davantage sa tradition et retrouver un caractère réellement prophétique, une parole ressourcée qui dira sa "*manera de proceder*" dans l'Eglise de ce temps.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### LES TEXTES DE L'ORDRE :

Francois de Sainte Marie (traduits et commentés par-), *Les plus vieux textes du Carmel (PVT)*, Le Seuil, Paris, 1945 ; *Règle* ; *Institutions* ; *La flèche ardente* ; *Prologue des Constitutions* ; *La Règle de L'Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel*, texte latin de 1247, d'après les registres des Archives vaticanes, Desclée de Brouwer, 1982

### PATRISTIQUE

Athanase d'Alexandrie, *Vie d'Antoine*, Paris, Le Cerf, Coll. Sources Chrétiennes (N.400), 1994 ; Cassien Jean, *Institutions Cénobitiques*, Sources Chrétiennes, (N 109), Paris, Le Cerf, 1965 ; Idem, \_\_\_\_, *Conférences*, T.I,II,III, Sources Chrétiennes (N 42) Paris, Le Cerf, 1955 ; *Le Saint Prophète Elie, d'après les Pères de l'Eglise, textes présentés par les carmélites du Monastère Saint Elie*, Spiritualité orientale, n.53, Bégrolles-en-Mauges, Abbaye de Bellefontaine, 1992 ; Theodoret de Cyr, *Histoire des moines de Syrie ou « Histoire Philotée »*, T.I et II, Paris, Le Cerf, Coll. Sources Chrétiennes, (234), 1977

## RECITS DE VOYAGE

Etherie, *Journal de voyage*, texte latin, introduction et traduction d'Hélène Pétré, Sources Chrétiennes, le Cerf, Paris, 1971 ; PVT, « *Les pelerins* », p.57-65

## IN FOLIO

P. Louis de Sainte Thérèse. *LA succession du Saint Prophète Elie, en L'Ordre des Carmes et en la Réforme de Sainte Thérèse*, Paris, MDCLXII

## AUTEURS MODERNES :

- "Règle du Carmel et Tradition monastiques orientale" in *Carmel*, 1979 (4) , 354-372 ; Baudry Joseph, « *Origines orientales du Carmel ?* », in *Carmel*, 4(1974), 327-344 ; Baudry Joseph, « *Repères dans l'histoire du Carmel* », in *Carmel*, 43 (1986, 3),... ; Dom Botte, Bernard, « *Le culte du prophète Elie dans l'église chrétienne*, in *Elie le prophète*, t.I, 208-218 ; Chitty, Derwas-J, *Et le désert devint cité...*, *Introduction à l'étude du monachisme égyptien et palestinien dans l'empire chrétien*, (Spiritualité orientale N 31) Bégrolles en Mauges, Abbaye de Bellefontaine, 1980 ; Cicconetti Carlo, *La Regola del Carmelo, Origine, natura, significato*, Roma (instituto carmelitano), 1973 ; Cohen Monique, *Je suis en occident, mais mon coeur est en orient. Variations autour d'une phrase de Juda Halevi*, in *Orient*, Toulouse, Centre internationale des cultures orientales et méditerranéennes, 1993 ; Desseille Placide, *L'évangile au désert*, (YMCA-Press/O.E.I.L), Paris, 1985 ; Egido Teofanes, « *Les origines juives de ste. Thérèse d'Avila*, in *Carmel*, 1978 (4), 352-366 ; Friedman Elias, *The latin hermits of Mount Carmel, a study on Carmelite origins*, Teresianum, Roma, 1979; Giles Constable, *Monks, hermits and crusaders in medieval Europe*, London, Varorum Reprints, 1988; Girardello, Rodolfo, *Figli del grande risveglio del secolo XIII*, in *Quaderni carmelitani*, (le origini e la regola del Carmelo), 1987, 58-85; Goedt de- Michel, « *Le Carmel, lieu d'une origine passe et avenir* », in *Carmel*, 1978 (4), 267-272 ; Green, Deirder, *Gold in the Crucible. Teresa of Avila and the Western mystical tradition*, shaftesbury, Elements books, 1989.; Guillaumont, Antoine, *Aux origines du monachisme chrétien. Pour une phénoménologie du monachisme*, spiritualité orientale N.30, Bégrolles en Mauges, Abbaye de Bellefontaine, 1979. ; Hayek Michel, « *Elie dans la tradition syriaque* », in *Elie le prophète Selon les Ecriture et les traditions chrétiennes*, t.I, 159-178 ; Kallenberg, Pascal, « *Le culte liturgique d'Elie dans l'Ordre du Carmel* », in *Elie le prophète*, T.II, 134-145 ; Macina, R., « *Le role eschatologique d'Elie le prophète dans la conversion finale du*

*peuple juif. Positions juives et chrétiennes à la lumière des sources rabbiniques et patristiques* », Proche Orient Chrétien, T. 31, Fasc.I-IV, Jérusalem, 1981, 71-99 ; Mgr. Francis Youssef Alichoran, *Missel Chalden*, Champigny-sur-Marne, 1982 ; Neher, André, *L'essence du prophétisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1972 et 1983 ; Odeh Issa, Anton, *Les minorités chrétiennes de Palestine à travers les siècles*, Jérusalem, Franciscan Printing Press, 1976. ; P. Michel. –M. de la Croix, « *Un prophétisme dans l'Eglise* », in *Elie le prophète*, t.II, 151-189 ; Patrick de St. Joseph, “*La nouvelle Encyclopedia Britannica*”, Etudes Carmelitaines, janvier 1911,... ; Poirot Elianes (sœur), « *Le saint prophète Elie chez les Pères grecs et syriaques* », in *Carmel* 31, 1983 (3), 189-199 ; Scholem, Gershom, *Les grands sourants de la mystique juive*, Paris, Payot, 1983 ; Steinmann, Anne, *Carmel Vivant*, Ed St. Paul, Paris, 1963 ; Stiassny, Marie-Joseph, « *Le prophète Elie dans le judaïsme* » in *Elie le prophète*, t.II, DDB, 1956, 199-255 ; Suarez Fernandez, Luis, *Les Juifs espagnols au Moyen-âge*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1983 ; Un moine de l'Eglise d'Orient, *Introduction à la spiritualité orthodoxe*, Paris, DDB, Coll. Théophanie, 1983 ; Zimmermann, Benoit, « *Carmelite Order* », in *Encyclopedia Britannica*, Vol.V, II edition, Cambridge UNiversity Press, 1910; Zimmermann, Benoit, *Les saints deserts des Carmes Déchaussés*, Paris, 1926.